

**Série évaluation décentralisée de projet**

**Évaluation finale du projet**  
**Promotion d'une Transhumance Pacifique dans**  
**la Région du Liptako-Gourma**  
**Burkina Faso: ID 00120162 - PBF/ IRF 353**  
**Mali: ID 00120164 - PBF/ IRF 354**  
**Niger: ID 00120165 - PBF/ IRF 355**

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**  
**BUREAU DE L'ÉVALUATION**  
*Octobre 2022*

# Table des matières

Table des matières.....	ii
Listes des figures .....	iii
Remerciements .....	iv
Abréviations, sigles et acronymes .....	v
Résumé exécutif .....	vi
<b>1. Introduction .....</b>	<b>1</b>
1.1. Finalité de l'évaluation .....	1
1.2. Destinataires visés.....	1
1.3. Portée et objectif de l'évaluation .....	1
1.4. Méthodologie de l'évaluation.....	2
1.5. Limites de l'évaluation.....	4
1.6. Structure du rapport.....	5
<b>2. Historique et contexte du projet.....</b>	<b>6</b>
2.1. Contexte.....	6
2.2. Présentation du projet.....	7
2.3. Théorie du changement .....	8
<b>3. Constatations .....</b>	<b>10</b>
3.1. Pertinence .....	10
3.2. Efficacité.....	18
3.3. Efficience.....	30
3.4. Impact, durabilité et pérennisation des résultats du projet .....	34
3.5. Cohérence, effet catalytique et synergie .....	37
3.6. Sensibilité aux conflits.....	39
<b>4. Conclusion et recommandations.....</b>	<b>41</b>
4.1. Conclusions.....	41
4.2. Recommandations .....	44
<b>5. Leçons apprises .....</b>	<b>47</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>48</b>
<b>Liste des annexes.....</b>	<b>49</b>

## Listes des figures

<b>Figure 1 Carte de la zone d'intervention du projet (sans les communes maliennes de Koro et Djénné).....</b>	<b>6</b>
<b>Figure 2 Théorie du changement reconstruite par l'équipe d'évaluation .....</b>	<b>9</b>
<b>Figure 3 Niveau de réalisation des activités au Burkina Faso .....</b>	<b>25</b>
<b>Figure 4 Niveau de réalisation des activités au Mali.....</b>	<b>26</b>
<b>Figure 5 Niveau de réalisation des activités au Niger.....</b>	<b>26</b>

## Remerciements

L'équipe chargée de l'évaluation remercie très sincèrement toutes les organisations les personnes ressources qui ont contribué à la planification et au bon déroulement de l'évaluation du projet. Elle témoigne sa gratitude au Bureau Régional Afrique de la FAO (RAF), au Bureau de l'Évaluation de la FAO (OED), et aux Représentations de la FAO et de l'OIM au Burkina Faso, au Mali et au Niger pour leurs appuis respectifs tout au long de cette évaluation. Elle remercie grandement les principales parties prenantes du projet, notamment les agents de la FAO, de l'OIM, du PBSO, de l'Autorité de Développement de la Région du Liptako-Gourma (ALG), du gouvernement, ainsi que les représentants des organisations d'agriculteurs et d'éleveurs partenaires du projet et des organisations communautaires des zones d'intervention du projet dans les trois pays qui ont répondu à ses différentes sollicitations et fourni des informations nécessaires.

### Équipe d'évaluation :

Dany Franck TIWA, Consultant international (Chef d'équipe)

Bintou NIMAGA, Consultante nationale du Mali (Membre d'équipe)

Amadou BOUREIMA, Consultant national du Niger (Membre d'équipe)

Oureratou OUEDRAOGO, Consultante nationale du Burkina Faso (Membre d'équipe)

### Responsable de l'évaluation

Aimé Landry DONGMO, Spécialiste Régional des Évaluations, Bureau Régional Afrique de la FAO (RAF)

## Abréviations, sigles et acronymes

ALG	Autorité de Développement Intégré des États du Liptako-Gourma
AREN	Association pour la Redynamisation de l'Élevage au Niger
COPT	Comité provincial de la transhumance
CRUS	Conseil Régional des Unions du Sahel
CSC	Comité Consultatif et de Pilotage Transfrontalier
DGEAP	Direction Générale des Espaces et des Aménagements Pastoraux
DNPIA	Direction Nationale des Productions et Industries Animales
DNSV	Direction Nationale des Service Vétérinaires
DRSV	Direction Régionale des Services Vétérinaires
EE	Équipe d'évaluation
EF	Évaluation finale
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
HACP	Haute Autorité à la Consolidation de la Paix
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
MAAH	Ministère de l'Agriculture, des Aménagements Hydro-agricoles, de la Mécanisation et des Ressources Animales et Halieutiques
MINUSMA	Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali
ODPREGECC	Observatoires Départementaux pour la Prévention et la Gestion des Conflits Communautaires
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
ONAPREGECC	Observatoire National pour la Prévention et la Gestion des Conflits Communautaires
OPPREGECC	Observatoires Provinciaux pour la Prévention et la Gestion des Conflits Communautaires
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PBSO	Bureau d'appui à la consolidation de la paix
PDELG	Projet de Développement de l'Élevage dans la région du Liptako Gourma
PRAPS	Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel
QE	Question de l'évaluation
RECOPA	Réseau de Communication sur le Pastoralisme
RBM	Réseau Billital Maroobè
ROPEN	Réseau des Organisations Pastorales et des Eleveurs du Niger
SNU	Système des Nations Unies
SLPIA	Service Local des Productions et des Industries Animale

# Résumé exécutif

## Introduction

1. Ce rapport contient les résultats de l'évaluation finale du projet « Promotion d'une transhumance pacifique dans la région du Liptako-Gourma » (ci-après le projet) exécuté par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) avec le soutien financier du Fonds de l'Organisation des Nations Unies pour la Consolidation de Paix (PBF) dans 9 communes (7 initialement) du Burkina Faso, du Mali, et du Niger. Le projet visait à appuyer les efforts des Gouvernements des trois pays dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Intégrée de la Jeunesse du G5 Sahel en faveur de la construction de la paix et de la sécurité par la gouvernance participative notamment à travers l'implication des pasteurs, des agropasteurs, y compris des jeunes et des femmes, en tant qu'acteurs de paix et agents de développement d'une part, et à soutenir les politiques nationales de cohésion sociale et de consolidation de la paix d'autre part. Il poursuivait trois résultats stratégiques principaux à savoir : (1) Des informations permettant une gestion apaisée de la transhumance sont collectées, analysées et diffusées auprès des différents utilisateurs ; (2) Les capacités institutionnelles des structures nationales et locales chargées de la gestion des conflits communautaires liés à la transhumance sont renforcées ; (3) La transhumance transfrontalière est facilitée.
2. La présente évaluation finale a été ordonnée par le PBF à des fins de reddition des comptes, d'apprentissage et d'enseignement. Les résultats sont destinés aux principales parties prenantes du projet dans les trois pays, notamment les bureaux des Coordonnateurs Résidents des Nations Unies, les Bureaux d'Appui à la Consolidation de la Paix (*the Peacebuilding Support Office- PBSO*), les agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (FAO et OIM), les Gouvernements, les partenaires de mise en œuvre du projet, les bénéficiaires et les autres parties intéressées (organisations non gouvernementales (ONG), société civile).
3. L'évaluation finale a couvert l'ensemble de la période de mise en œuvre du projet (du 17 février 2020 au 16 février 2022). Le champ géographique de l'évaluation est la région du Liptako-Gourma, spécifiquement les communes de Tin-Akoff, Seytenga et de Kantchari (Burkina-Faso), les communes de Makalondi et de Téra (Niger) et les communes de Tessit, Mondoro (Mali). Les communes de Koro et Djénné (Mali), où certaines activités ont été transférées du fait de l'insécurité à Mondoro, sont aussi couvertes par l'évaluation. L'évaluation s'est déroulée du 24 mars au 15 Juin 2022 et a été conduite par une équipe constituée d'un consultant international et de trois consultants nationaux.
4. L'évaluation a adopté une approche systémique, participative et inclusive des acteurs pour répondre aux différentes questions d'évaluation et sous questions d'évaluation formulées sur la base des critères du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), des critères spécifiques aux projets financés par le PBF et d'autres critères relevant des bonnes pratiques internationalement reconnues en matière d'évaluation. L'évaluation s'est appuyée sur une méthode de recherche mixte comprenant une analyse documentaire et des entretiens qualitatifs avec les parties prenantes et les bénéficiaires.

## Constatations principales

### Pertinence

5. Le projet était très bien aligné sur les cadres de programmation pays du système des Nations Unies, de la FAO et de l'OIM en ce qui concerne la consolidation de la paix, la prévention des conflits et le maintien de la cohésion sociale dans la mesure où il a repris à son compte au moins un objectif stratégique poursuivi par ces organisations dans chacun des trois pays, et ce à travers le résultat stratégique 2 (les capacités institutionnelles des structures nationales et locales chargées de la gestion des conflits communautaires liés à la transhumance sont renforcées). Le projet était en outre cohérent avec les priorités nationales dans la mesure où il poursuivait des objectifs quasi similaires à ceux des 3 pays concernés en matière de consolidation de la paix et de gestion de la transhumance. Bien que n'ayant pas la prétention de tous les traiter, le projet s'est appuyé sur une analyse de conflit qui a identifié plusieurs facteurs transnationaux de conflit et de paix et donné des pistes au gouvernement et aux autres partenaires pour contribuer à leur prévention ou atténuation. De plus, la plupart des bénéficiaires (éleveurs et agriculteurs confondus) rencontrés lors de l'évaluation ont trouvé que les activités planifiées et mises en œuvre dans le cadre du projet correspondaient à leurs besoins.
6. La théorie de changement du projet s'articulait autour de trois processus clairs reposant chacun sur des activités et des résultats stratégiques réalistes. Cependant, plusieurs hypothèses nécessaires au fonctionnement harmonieux de l'ensemble n'ont pas été explicitées dans le ProDoc. Le projet n'a pas suffisamment intégré le triple nexus (consolidation de la paix, humanitaire et développement) dans ses priorités. Par ailleurs, bien que les préoccupations de genre et d'équité sociale aient été prises en compte dans la planification du projet et respectées de manière assez satisfaisante durant l'implémentation (notamment pour les femmes), le projet n'a pas réussi à trouver et à capaciter suffisamment de jeunes, et n'a pas mené des actions spécifiques au profit des réfugiés et des personnes déplacées internes qu'il avait pourtant identifié comme groupe cible. Une autre faiblesse réside dans le fait que l'approche participative déroulée par le projet, était déséquilibrée car elle a davantage ciblé les acteurs au sommet plutôt que les parties prenantes à la base qui connaissent bien le terrain.

### **Efficacité**

7. Les trois résultats visés ont été globalement atteints, mais restent tout de même confrontés à des défis liés à l'inclusion de certains acteurs stratégiques (résultat 1), au fonctionnement régulier des structures mises en place ou redynamisées (résultat 2), ou encore à l'incohérence constatée dans la mise en œuvre (résultat 3).
8. Le Résultat 1 « des informations permettant une gestion apaisée de la transhumance sont collectées, analysées et diffusées auprès des différents utilisateurs », a été réalisé de manière globalement satisfaisante car le système TTT mis en place a permis d'identifier près de 200 conflits dont plus de la moitié aurait été résolu. Treize (13) bulletins mensuels d'information de trois (03) pages sur la transhumance ont été diffusés entre février 2021 et février 2022. Chaque bulletin contenait des alertes liées aux événements conflictuels tels que les conflits agropastoraux, les attaques de groupes armés, ou encore les tensions communautaires (alertes événements) et aux mouvements massifs et inattendus (précoces) de bétail (alerte préventions) survenus dans la région au cours du mois précédent et indiquait pour chacun d'eux les actions qui avaient été entreprises pour les résoudre ainsi que les résultats obtenus. Toutes ces informations étaient également représentées sur une carte de la région du Liptako Gourma qui mettait en évidence les communes d'intervention du projet toutes préalablement cartographiées avec ressources et les infrastructures de la transhumance. Toutefois, des insuffisances existent dans ce résultat 1. Certains acteurs disaient ne pas recevoir ces bulletins, et en réponse le projet a opté pour l'envoi du Dashboard directement par courriel à ces

derniers. Aussi, les responsables des services déconcentrés et décentralisés des trois États, qui occupent les positions clés au sein des différents cadres de concertation mis en place ou dynamisés par le projet, auraient souhaité jouer un rôle plus central dans le dispositif TTT. Certains parmi eux émettent des réserves quant à la qualité des informations générées par le TTT en évoquant des défauts de qualité dans le processus de collecte et d'analyse des données.

9. Le résultat 2 « Les capacités institutionnelles des structures nationales et locales chargées de la gestion des conflits communautaires liés à la transhumance sont renforcées » a été réalisé de manière modérément satisfaisante car un tiers des activités prévues, notamment celles qui avaient un caractère transfrontalier, ont été supprimées à cause de la fermeture de frontières instaurées dans les trois pays en réponse à la pandémie Covid-19. Et aussi parce que la plupart des cadres de concertation sur la transhumance mis en place ou dynamisés par le projet peine à se réunir régulièrement. Nonobstant ces limitations, le projet a mis en place/dynamisé treize cadres de concertation sur la transhumance (4 au Burkina Faso, 5 au Mali et 4 au Niger) ainsi que des dizaines de mécanismes de prévention et de résolution des conflits liés à la transhumance (2 observatoires départementaux de prévention et de gestion des conflits communautaires et 1 observatoire provincial de prévention et de gestion des conflits communautaires au Burkina Faso, 4 commissions foncières au Mali et 64 clubs Dimitra au Niger). Il a également organisé 7 rencontres d'échanges et de partage de bonnes pratiques sur la gestion des conflits communautaires dont 4 au Burkina Faso, 2 au Mali et 1 au Niger. De surcroît, le projet a élaboré un outil de sensibilisation pour une transhumance pacifique qui a été traduit dans 6 langues locales parlées dans les six communes d'intervention du projet, et a élaboré un plan de communication sur les bonnes pratiques en matière de gestion des conflits liés à la transhumance valable pour tous les trois pays.
10. Le Résultat 3 « La transhumance transfrontalière est facilitée » a été réalisé de manière satisfaisante au Burkina Faso et au Niger et de manière modérément satisfaisante au Mali où la logique du projet n'a pas été respectée dans l'une des communes bénéficiaires. Dans le cadre de ce Résultat le projet a réalisé ou réhabilité 132 km de pistes à bétail (85 au Burkina Faso et 47 au Mali), 12 forages pastoraux (8 au Burkina Faso et 4 au Mali) et 8 parcs de vaccination (2 au Burkina Faso, 3 au Mali et 3 au Niger). Il a sécurisé 8 aires de pâturage villageois (4 au Burkina Faso et 4 au Mali), mis en place 4 mécanismes paritaires éleveurs agriculteurs de préparation des arrivées des transhumants (2 au Mali et 2 au Niger). Il a également mis en place/dynamisé 57 comités de gestion des infrastructures pastorales composés de femmes et jeunes, et réalisé 6 magasins de stockage d'aliments pour bétail les longs des couloirs de transhumance (3 au Burkina Faso, 2 au Mali et 1 au Niger). Le projet a aussi formé 127 membres des comités de gestion en techniques de gestion des infrastructures, en production d'aliments pour bétail (91 au Burkina Faso, 24 au Mali et 12 au Niger).
11. Afin de renforcer l'alimentation et la protection sanitaire du bétail, le projet a également fourni 6786 kg de semences fourragères aux éleveurs sédentaires le long des couloirs de transhumance (4086 au Burkina Faso, 2000 au Mali et 700 au Niger), 389 kits de fauche et de conservation du fourrage aux éleveurs sédentaires le long des couloirs de transhumance pour la fauche du fourrage (194 au Burkina Faso, 150 au Mali et 45 au Niger), et distribué 128 tonnes d'aliment bétail (45 au Burkina Faso, 18 au Mali et 65 au Niger) pour constituer les stocks initiaux des magasins construits ou réhabilités. Le projet a en outre distribué une centaine d'équipements de chaîne de froid (glacières, réfrigérateurs, conteneurs), plusieurs milliers de doses de vaccins contre la Péripneumonie Contagieuse Bovine (PPCB) et la Peste des Petits Ruminants (PPR) et environ 300 kits de vaccination (seringues, aiguilles, verres de recharge etc.) aux services vétérinaires dans les trois pays et accompagné 4 campagnes de vaccinations (2 au Burkina Faso et 2 au Niger). Le projet a également formé 1150 agriculteurs et éleveurs sur les



textes qui encadrent la transhumance et sur l'utilisation des informations pastorales dont 950 au Burkina Faso, 100 au Mali et 100 au Niger. De plus, il a formé 2150 agriculteurs et éleveurs sur les textes qui encadrent la gestion des ressources naturelles et la gestion des conflits agriculteurs-éleveurs dont 950 au Burkina Faso, 600 au Mali et 600 au Niger.

12. Parmi les facteurs internes et externes qui ont favorisé l'efficacité du projet figurent l'expertise et l'expérience des deux agences en matière de mobilité animale (OIM et FAO) et d'agriculture (FAO) qui ont permis aux équipes-projet d'approcher la transhumance dans sa complexité d'une part, et la compétence, l'expérience, la détermination et l'intégration au sein des communautés bénéficiaires des partenaires opérationnels de mise en œuvre d'autre part. Les principaux facteurs internes et externes qui ont nui à l'efficacité du projet sont les erreurs de budgétisation des activités, le turn-over au sein des agences et des services techniques et locaux partenaires du projet, l'insuffisance des ressources humaines, l'insécurité et la pandémie de la covid 19.

### **Efficiences**

13. L'efficacité a été modérément satisfaisante car même si le projet a respecté le budget initial, une extension sans frais de six mois a été nécessaire pour implémenter les activités d'une part, et certaines activités (principalement celles dont la pandémie de la covid 19 avait compromis les chances de réussite) ont dû être supprimées pour dégager des ressources nécessaires pour la réussite des activités mal budgétées à la conception du projet d'autre part. En outre, le système de Suivi-Évaluation n'a pas été en mesure de fournir des informations sur les résultats et l'impact du projet principalement parce que certaines activités prévues (ex. enquête de perception) n'ont pas été réalisées faute de financement. Par ailleurs, la coordination entre la FAO et l'OIM notamment au niveau des pays (à l'exception du Burkina Faso) a été faible (des parties prenantes au sein des agences ont par exemple déploré le fait que les activités de l'autre agence avaient été menées dans leurs zones de compétence sans qu'elles n'en soient informées) et n'a pas permis d'éviter un incident opérationnel ayant abouti à l'éparpillement des activités du résultat 3 dans quatre communes au lieu de deux au Mali. En dépit de tous ces manquements, l'approche de mise en œuvre du projet, notamment la sous-traitance de la plupart des activités à des organisations partenaires locales, a renforcé l'efficacité du projet en permettant la réalisation des activités dans une région dont l'accès est restreint pour le personnel de la FAO et de l'OIM du fait de l'insécurité.

### **Impact, durabilité et pérennisation des résultats**

14. L'appropriation des résultats du projet et le progrès vers l'impact sont modérément satisfaisants car bien que le projet ait permis aux organisations de pasteurs (RBM, CRUS et RECOPA au Burkina Faso, AREN au Niger et TASSAGHT au Mali) de jouer un rôle actif dans la gestion et la prévention des conflits, certains partenaires institutionnels et opérationnels ne se sont pas sentis suffisamment impliqués. Par ailleurs, deux impacts négatifs ont été identifiés : un partenaire du projet a vu sa crédibilité entachée à la suite du report tardif d'une activité alors que ses invités s'étaient déjà déplacés pour l'événement, tandis qu'un autre a été accusé de détournement de salaires par des personnes qu'il avait recrutées pour des travaux d'infrastructures à cause de lenteurs administratives à la FAO. Cependant, le projet a aussi eu au moins un effet positif imprévu : le Transhumance Tracking Tool est désormais utilisé par les services vétérinaires pour mieux planifier leurs campagnes de vaccination car il fournit des alertes précises sur les mouvements des transhumants.
15. La pérennisation des résultats 1 et 2 du projet est peu probable car les cadres de concertation sur la transhumance mis en place/réhabilités dépendent pour leur fonctionnement de

financements extérieurs dont la continuité ne peut être garantie. En outre, l'évaluation a constaté qu'il existe des mécontentements chez certains cadres des services techniques dans les trois pays qui estiment qu'ils n'ont pas été associés à la collecte, l'analyse et la validation des informations collectées et diffusées à travers l'outil TTT. Ces mécontentements font planer le risque d'un rejet institutionnel de cet outil à l'avenir. Cependant, l'évaluation estime que la probabilité de pérennisation du résultat 3 est élevée principalement parce qu'une fois réalisées/réhabilitées, les infrastructures ont vocation à être fonctionnelles relativement longtemps. De plus, des mesures de durabilité implémentées par le projet, principalement la mise sur pied et la formation en "techniques de gestion" des comités de gestion, l'implication des mairies et des services techniques etc., ont été rapportées par les bénéficiaires et les groupes cibles interrogés lors de l'évaluation. La vigilance est tout de même requise car la protection sanitaire du bétail à travers les campagnes de vaccination a un coût important que les autorités nationales ne semblent pouvoir supporter entièrement.

### **Cohérence, effet catalytique et synergie**

16. Le projet est modérément satisfaisant en matière de cohérence, d'effet catalytique et de synergie car même s'il s'est sciemment intégré dans un cercle vertueux avec 14 projets partageant ses préoccupations thématiques (transhumance pacifique) et/ou sa zone d'intervention (la région du Liptako – Gourma dans sa totalité ou en partie) qu'il avait lui-même identifié au moment de sa conception, il n'est parvenu à développer que de modestes synergies avec deux projets pour couvrir une zone plus grande lors de l'installation des Clubs Dimitra devant servir de comités locaux de prévention et de gestion des conflits liés à la transhumance et la gestion des ressources naturelles. Les efforts du projet pour obtenir des financements supplémentaires auprès de bailleurs de fonds autre que PBF se sont en outre tous soldés par des échecs et aucun effet catalytique notable n'a été rapporté lors de l'évaluation. Néanmoins, les causes des conflits dans la région du Liptako-Gourma, étant multiples et entrelacées, l'évaluation estime qu'en s'attaquant à certaines causes profondes de conflictualité dans la région, notamment la rareté des ressources (aliments pour bétail et eau par exemple), le projet a nécessairement contribué à l'efficacité des autres initiatives de consolidation de la paix en cours.

### **Sensibilité aux conflits**

17. La sensibilité aux conflits et les considérations "Do no Harm" sont satisfaisantes car les mesures de sensibilité aux conflits et "Do no Harm" décrites dans le document du projet furent globalement respectées lors de l'implémentation, notamment lors de la sélection des bénéficiaires. Lors de la sélection des bénéficiaires, par exemple, des comités de ciblage et de plaintes constitués de 5 à 7 membres chacun, ont été systématiquement mis sur pied dans chacun des villages des communes ciblées pour superviser l'opération et veiller à ce qu'elle se déroule de manière transparente et inclusive. En outre, le projet a mis en place un système de gestion des plaintes dans chacune des zones d'intervention et a sensibilisé puis obtenu l'adhésion des partenaires de mise en œuvre aux codes de bonne conduite de la FAO et de l'OIM sur le principe du "Do no Harm". Cependant, des problèmes de communication entre la FAO et un de ses partenaires opérationnels au Burkina Faso ont amené ce dernier à conduire l'ingénierie sociale pour identifier les infrastructures critiques de la transhumance à réhabiliter ou à construire dans 4 villages alors qu'un seul devait en bénéficier, un malentendu qui a conduit les villages lésés à accuser le partenaire opérationnel de malversations. Enfin, en dehors du Niger où des personnes recrutées par le projet pour donner les alertes (« sentinelles ») ont protesté parce qu'elles n'étaient pas rémunérées comme leurs collègues chargés de vérifier la

véracité des alertes (« enquêteurs »), le projet n'a été à l'origine d'aucune injustice ou discrimination.

## **Conclusions et Recommandations**

### **Conclusions**

18. Conclusion 1 : Le projet, dans sa conception, s'est bien aligné sur les priorités de consolidation de paix, de prévention des conflits et de maintien de la cohésion sociale des partenaires dans les trois pays, et a bien ciblé les facteurs susceptibles de favoriser une transhumance plus pacifique. Cependant, il n'a pas suffisamment intégré le nexus (consolidation de la paix, humanitaire et développement) dans ses priorités car les réfugiés et déplacés internes ont été laissés pour compte.
19. Conclusion 2 : Malgré de nombreuses contraintes rencontrées, le projet a réussi à mettre en place et à redynamiser les dispositifs d'identification, d'alerte précoce et de résolution des conflits tel que présenté dans le critère efficacité. Les trois résultats stratégiques du projet ont été globalement réalisés de manière satisfaisante dans la mesure où la plupart des activités et des produits ont été réalisés dans les 3 pays, même si plusieurs ont été délocalisés et/ou ont accusé des retards plus ou moins importants, ou encore ont été redimensionnés pour tenir compte de l'évolution des besoins sur le terrain ou des coûts des produits et des services.
20. Conclusion 3 : Même si le projet a respecté le budget initial, une extension sans coût de six mois a été nécessaire pour boucler les activités d'une part, et certaines activités ont dû être supprimées pour dégager des ressources pour corriger des erreurs de budgétisation à la conception d'autre part. Les activités supprimées étant celles qui avaient une portée transfrontalière, cette suppression a significativement altéré la dimension régionale du projet. Ces facteurs ont rendu l'efficacité du projet modérément insatisfaisante.
21. Conclusion 4 : Le projet a permis aux groupes cibles de jouer un rôle actif dans la gestion et la prévention des conflits à travers l'implication des organisations de pasteurs (RBM, CRUS et RECOPA au Burkina Faso, AREN au Niger et TASSAGHT au Mali) qui les représentent dans l'opérationnalisation de l'outil TTT. En revanche, certains partenaires institutionnels et opérationnels (ALG, certaines Directions techniques des ministères concernés) ont manifesté leur insatisfaction concernant les modalités de la collaboration ou les manquements survenus pendant la mise en œuvre du projet. Ces facteurs négatifs ajoutés à des risques susceptibles de menacer les acquis du projet font qu'en définitive l'impact, la durabilité et l'appropriation des résultats sont jugés modérément satisfaisants.
22. Conclusion 5 : Le projet n'a pas suffisamment développé des synergies avec la dizaine de projets qui étaient en cours de mise en œuvre dans sa zone d'intervention au moment de sa conception et qui partageaient sa préoccupation pour la pacification de la transhumance. Le projet n'avait, en outre, pas encore produit le moindre effet catalytique observable au moment de son évaluation. Sa cohérence, son effet catalytique et sa synergie sont jugés modérément satisfaisants.
23. Conclusion 6 : La sensibilité aux conflits et les considérations "Do no Harm" ont été intégrées dans la conception et de l'implémentation du projet de manière satisfaisante et aucun mécontentement particulier n'a été rapporté.

### **Recommandations**

24. Recommandation 1: La FAO et l'OIM doivent pousser plus loin les efforts qu'ils consentent pour associer les acteurs opérationnels à la base (services techniques étatiques, services locaux des

agences, etc.) et les bénéficiaires lors de la formulation des projets et pendant leur mise en œuvre afin de favoriser une meilleure appropriation.

25. Recommandation 2: La FAO et l'OIM doivent améliorer la budgétisation des activités en veillant à ce que toutes les activités, notamment celles essentielles pour la gestion du projet (suivi-évaluation et coordination) soient financées de manière appropriée.
26. Recommandation 3 : La FAO doit ajuster les conditions et les procédures pour participer à ses appels d'offres afin de permettre aux entreprises compétentes des zones d'intervention de candidater pour réaliser les infrastructures.
27. Recommandation 4 : L'OIM doit mieux impliquer les services techniques spécialisés de l'État dans la collecte, l'analyse et la validation des données collectées par l'outil TTT.
28. Recommandation 5 : La FAO et l'OIM doivent poursuivre leur soutien aux bénéficiaires mais avec comme horizon la réduction de la dépendance de ceux-ci aux financements extérieurs.
29. Recommandation 6 : L'ALG doit mener l'étude sur l'état des lieux des cadres de coopération transfrontalière existant dans la région du Liptako-Gourma dans les meilleurs délais possibles
30. Recommandation 7 : Les autorités du Burkina Faso, du Mali et du Niger doivent financer adéquatement les activités des cadres nationaux, régionaux et locaux de concertation sur la transhumance et la gestion des ressources naturelles
31. Recommandation 8 : PBSO doit encourager les agences qu'il finance à intégrer la délocalisation des activités dans leur arsenal de mesures de gestion des risques lorsqu'elles implémentent des projets dans des environnements instables.

### **Leçons apprises**

32. Leçon 1 : L'implication de la communauté et des organisations locales dans la mise en œuvre du projet constitue une bonne stratégie d'adaptation aux risques et contraintes (insécurité, restrictions et psychose liées pandémie Covid19, etc.) qui existent dans la zone d'intervention. Le choix du projet de s'appuyer sur les organisations locales travaillant elles-mêmes avec les populations des zones d'intervention s'est avéré payant car il a globalement permis la poursuite des activités y compris lorsqu'aucune autre organisation extérieure n'osait plus s'y rendre dans certaines parties de la zone d'intervention.
33. Leçon 2 : La délocalisation partielle d'activités est une bonne stratégie de gestion de risques créés par la volatilité de l'environnement sécuritaire. Cependant, il est impératif que des procédures et mécanismes de délocalisations clairs et cohérents soient définis au moment de la conception du projet pour éviter d'avoir à improviser sur le terrain.

# 1. Introduction

## 1.1. Finalité de l'évaluation

1. La présente évaluation finale concerne le projet "Promotion d'une Transhumance Pacifique dans la Région du Liptako-Gourma" (ci-après le 'projet') qui est financé par le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix (PBF : The UN Secretary-General's Peacebuilding Fund). Le projet a été mis en œuvre par les bureaux pays de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) des trois pays (Burkina Faso, Mali et Niger), en partenariat avec des Organisations Gouvernementales et non gouvernementales desdits pays. La présente évaluation a été ordonnée par le PBF à des fins de reddition des comptes et d'enseignement. Sa finalité est d'informer sur la performance du projet et tirer des enseignements, soutenir l'apprentissage et guider les futures interventions.

## 1.2. Destinataires visés

2. Les résultats de l'évaluation finale sont destinés aux principaux ayant droits du projet dans les trois pays, notamment les bureaux des Coordonnateurs Résidents des Nations Unies, les Bureaux d'Appui à la Consolidation de la Paix (*the Peacebuilding Support Office- PBSO*), les agences bénéficiaires directes des fonds du PBF, les Gouvernements, les partenaires de mise en œuvre du projet, les bénéficiaires et les autres parties intéressées (les organisations non gouvernementales (ONG) et de la société civile). Le Bureau d'Appui à la Consolidation de la Paix dans chaque pays concerné utilisera les conclusions pour orienter et documenter les futures décisions d'investissement stratégique. La FAO et l'OIM et particulièrement leurs représentations nationales et régionales utiliseront les conclusions et les leçons issues de l'évaluation pour renforcer la durabilité des résultats et améliorer la formulation et la mise en œuvre de futurs projets similaires. Les institutions supranationales telles que l'autorité de développement intégré de la région du Liptako-Gourma (ALG), les institutions gouvernementales aux niveaux national et déconcentré (région, département, commune), les organisations non gouvernementales (organisations d'appui au pastoralisme, à la gestion concertée de l'espace et des ressources, à la prévention et gestion des conflits, etc.) et de la société civile (groupes de femmes et de jeunes, associations d'agriculteurs et d'éleveurs, etc.), et les autres parties intéressées pourront utiliser les résultats et conclusions de l'évaluation pour soutenir le plaidoyer, l'élaboration de politiques, la planification ou la prise de décisions d'investissement.
3. Les résultats de l'évaluation devraient également être partagés avec les autorités locales et les populations des sept communes de mise en œuvre initiales du projet ainsi que celles des communes de Koro et Djénné (Mali) où certaines activités ont été délocalisées.

## 1.3. Portée et objectif de l'évaluation

4. L'évaluation a couvert l'ensemble de la période de mise en œuvre du projet du 17 février 2020 au 16 février 2022. Cette période inclut la durée initiale du projet de 18 mois ainsi qu'une période d'extension sans frais de 6 mois. Il convient aussi de noter que quelques activités ayant accusé des retards étaient en cours jusqu'au 10 juin 2022, date de la fin de la collecte des données. Le champ géographique de l'évaluation est la région du Liptako-Gourma, spécifiquement les communes de Tin-Akoff, Seytenga et de Kantchari (Burkina-Faso), les communes de Makalondi et de Téra (Niger) et les communes de Tessit, Mondoro (Mali). Les

communes de Koro et Djénné (Mali), où certaines activités ont été transférées du fait de l'insécurité à Mondoro, sont aussi couvertes par l'évaluation.

5. L'objectif de cette évaluation finale (EF) est de fournir une appréciation indépendante et objective des performances du projet. L'EF vise plus spécifiquement à : (i) identifier et apprécier les résultats obtenus par le projet ainsi que les effets et changements réels ou pouvant potentiellement être générés sur les bénéficiaires ; (ii) mettre en évidence les leçons et les points d'intérêt qui méritent d'être considérés après la fin du projet pour consolider les résultats ou appuyer la conception et la mise en œuvre de futurs projets.
6. Dans cette perspective, l'EF a adopté une démarche méthodique et objective (voir sous-section 1.4) visant à répondre aux questions d'évaluation (QE) préalablement formulées (Voir Encadré 1). Ces QE s'appuient sur les critères de l'OCDE, les autres critères internationalement reconnus comme faisant partie des bonnes pratiques d'évaluation et tiennent compte des préoccupations spécifiques du PBF et des partenaires d'exécution. Les QE sont explicitées dans la matrice d'évaluation (Annexe 1).

#### **Encadré 1 : Questions de l'évaluation (QE).**

**Pertinence.** Dans quelle mesure le projet était-il aligné sur les priorités des gouvernements des trois pays et de ses partenaires (PBF, PBSO, FAO, OIM) et sa conception était-elle appropriée pour répondre aux besoins des groupes cibles en matière de prévention et gestion des conflits liés à la transhumance ?

**Efficacité.** Dans quelle mesure les trois résultats stratégiques du projet ont-ils été réalisés et quelle est leur contribution à la prévention et la gestion efficace des conflits liés à la transhumance dans le Liptako-Gourma ?

**Efficience.** Dans quelle mesure les ressources (humaines, financières, administratives) à disposition du projet ont-elles été correctement utilisées pour obtenir les résultats visés ?

**Impact, Durabilité et Appropriation.** Les transformations induites par le projet permettront-elles de prévenir et gérer durablement les conflits ?

**Cohérence et synergies.** Dans quelle mesure le projet a-t-il mis en œuvre des moyens optimisant la coordination (entre agences et avec les autres intervenants) et ont-ils été efficaces ? Dans quelle mesure le projet a-t-il été compatible et a-t-il créé des synergies avec d'autres projets mis en œuvre par la FAO, l'OIM et d'autres partenaires, y compris d'autres projets financés par le PBF ?

**Sensibilité au conflit.** Dans quelle mesure le projet a-t-il mis en place un système de suivi continu pour assurer une approche sensible aux conflits permettant de surveiller les effets non intentionnels des interventions et une gestion adaptative ? Dans quelle mesure la sensibilité aux conflits et les considérations "Do no Harm" ont-elles été intégrées dans la conception du projet et dans l'identification des bénéficiaires ?

#### **1.4. Méthodologie de l'évaluation**

7. Le processus de l'évaluation finale a privilégié une démarche non-expérimentale focalisée sur les résultats et effets de l'intervention sur les groupes cibles. De ce fait, la méthodologie qualitative a été privilégiée pour favoriser une compréhension approfondie des résultats et de leurs déterminants. Deux techniques de collecte de données, la revue documentaire et les entretiens semi-structurés individuels ont été utilisées au cours de cette évaluation.

#### **La revue documentaire**

8. L'équipe d'évaluation (EE) a effectué une revue approfondie de la documentation disponible, notamment celle fournie par le gestionnaire de l'évaluation, et celle collectée par les évaluateurs directement auprès des équipes du projet dans les agences et chez leurs partenaires de mise en œuvre (Annexe 3). L'exploitation de ces documents a permis d'identifier les parties prenantes du projet (Annexe 2) et a fourni des informations qui ont permis d'étayer les réponses à plusieurs questions d'évaluation.

### Les entretiens semi-structurés

9. L'EE s'est entretenue avec 76 parties prenantes au total parmi lesquelles 7 femmes<sup>1</sup> et 69 hommes sélectionnés sur la base d'un cadre d'échantillonnage conçu pour être inclusif (Annexe 4, Annexe 5). Des guides d'entretien (Annexe 6) conçus à partir des termes de référence et de la matrice de l'évaluation ont été utilisés pour guider les échanges avec les parties prenantes. Bien que contenant des thèmes à aborder et des questions à poser, les guides sont restés suffisamment ouverts pour permettre aux informateurs de développer tout autre aspect du projet qui leur semblait pertinent. Du fait des restrictions à la mobilité causées par l'insécurité, la quasi-totalité des entretiens ont été réalisés à distance en utilisant les moyens de communication appropriés, principalement *Google Meet* et *WhatsApp*. Les bénéficiaires appartenant aux groupes cibles (agriculteurs et éleveurs y compris les femmes et les jeunes) et leurs contacts téléphoniques ont été identifiés à partir des listes des bénéficiaires annexées aux rapports d'activités des partenaires opérationnels du projet. L'EE a joint par téléphone ceux dont les numéros étaient fonctionnels pour recueillir leur appréciation de la mise en œuvre du projet. En dépit de toutes les dispositions prises, les barrières de la langue et du coût financier et logistique pour mettre à disposition un traducteur n'ont pas permis à l'EE de s'entretenir avec les bénéficiaires finaux au Burkina Faso. L'indisponibilité du réseau téléphonique au Mali a aussi fortement limité l'accès aux bénéficiaires des communes de Mondoro et de Tessit.

### Analyse des données et rédaction du rapport

10. L'analyse des données s'est articulée autour des critères (pertinence, efficacité, efficience, impact, durabilité, appropriation, cohérence, synergies et sensibilité au conflit) qui ont guidé la formulation des questions d'évaluation. Une échelle de notation à sept niveaux « très satisfaisant (HS) », « satisfaisant (S) », « modérément satisfaisant (MS) », « modérément insatisfaisant (MI) », « insatisfaisant (I) », « très insatisfaisant (TI) » et « incapable d'évaluer (IE) » (**Error! Reference source not found.**) a été utilisée pour émettre un jugement sur l'ensemble des critères et des questions évaluation à l'exception de la durabilité où une échelle à quatre niveaux de probabilité a été utilisée « probable », « modérément probable », « modérément improbable » « improbable ».
11. L'analyse de la pertinence du projet s'est focalisée sur l'examen de la qualité de la conception avec le souci de déterminer l'alignement du projet sur les besoins des bénéficiaires, les priorités des trois pays concernés, ainsi que celles de l'OIM, de la FAO, des Nations Unies etc. La qualité du cadre des résultats et de la théorie de changement a été évaluée en appréciant le bien fondé et le réalisme des activités prévues et des indicateurs et cibles.
12. L'analyse de l'efficacité a consisté à mesurer réalisations par rapport à ce qui était prévu et d'identifier les facteurs explicatifs. Une échelle à quatre niveaux « non réalisé » (0% de ce qui était prévu n'a été réalisé), « partiellement réalisé » (entre 1 et 74% de ce qui avait été prévu a

---

<sup>1</sup> Le nombre réduit de femmes s'explique par le nombre réduit de femmes dans les équipes du projet, et aussi par le fait que les femmes bénéficiaires du projet étaient difficilement joignables au moment de l'évaluation.

été fait), « quasi-totalement réalisé » (entre 75 et 99% de ce qui avait été prévu a été fait) et « totalement réalisé » (100% ou plus de ce qui avait été prévu a été fait) a été utilisée déterminer objectivement le niveau de réalisation des cibles des indicateurs de performance à tous les niveaux du cadre des résultats (activités, produits et résultats).

13. L'analyse de l'efficience s'est attelée à apprécier la qualité des réalisations par rapport aux coûts et au temps mis, la qualité de mise en œuvre du projet ainsi que de sa gestion en analysant la coordination du projet, l'implication et la participation des parties prenantes, l'effectivité du suivi et évaluation, et la qualité de la collaboration entre les parties prenantes internes.
14. L'analyse de l'impact a consisté en l'identification des effets positifs et négatifs, directs et indirects, attendus ou inattendus générés par le projet. L'analyse de durabilité quant à elle s'est focalisée sur l'appréciation de la capacité des bénéficiaires et des autres parties prenantes à s'approprier et reproduire les résultats du projet après sa clôture et l'appréciation des conditions mises en place pour identifier et atténuer les risques (financiers, environnementaux, institutionnels, techniques, politiques, etc.) qui peuvent menacer les acquis du projet.
15. L'analyse de la cohérence et la synergie a reposée sur la capacité du projet à s'insérer harmonieusement dans un environnement programmatique caractérisé par une pluralité d'acteurs et d'initiatives. Il a été questions de déterminer si le projet avait su identifier des initiatives compatibles d'une part, et avait réussi à créer des synergies gagnantes d'autre part.
16. L'analyse de la sensibilité au conflit s'est focalisée sur la manière dont le projet a su ou non adapter son intervention au contexte socio politique des zones d'intervention de manière à ne pas aggraver les dynamiques de conflit conformément au principe du « Do no Harm ». Plus spécifiquement, l'évaluation a identifié et apprécié l'efficacité des mesures mises en place par le projet pour surveiller et répondre à la survenance d'effets non intentionnels éventuels.
17. Le rapport de l'EF a été élaboré sur la base des informations recueillies, triangulées et analysées. Il présente les résultats du projet, les points forts et points faibles de son exécution, les conclusions et les recommandations à l'intention des parties prenantes ainsi que les leçons à considérer dans la conception et l'exécution de projets similaires à l'avenir.
18. L'EE était composée de quatre consultants (un chef d'équipe et trois membres) disposant de compétences en évaluation, de projet, en sociologie du développement, gestion des conflits et consolidation de la paix, genre, transhumance et adaptation au changement climatique, et d'une bonne expérience dans la zone d'intervention du projet.

### **1.5. Limites de l'évaluation**

19. En raison de l'insécurité qui prévalait dans la région du Liptako-Gourma, l'évaluation a été entièrement réalisée à distance. Par conséquent, l'équipe d'évaluation n'a pas pu observer directement les réalisations du projet. Les entretiens se sont tenus par vidéoconférence, notamment le service *Google Meet*, pour permettre l'observation des indices de communication non verbale et établir une bonne relation avec les personnes interrogées. Lorsque la qualité de la connexion internet ne permettait pas les appels vidéo, l'évaluation a eu recours, dans l'ordre de priorité, au média social WhatsApp ou à des appels téléphoniques. Le premier avait l'avantage d'accommoder des appels de groupe, ce qui a permis à l'évaluateur principal de prendre part à la plupart des entretiens aux côtés des trois consultants nationaux. Cependant, il n'a pas été possible de joindre toutes les personnes ciblées, notamment les bénéficiaires directs y compris les femmes et les jeunes, en raison de problèmes liés à la faiblesse de la couverture du réseau ou au sabotage des infrastructures de communication par les groupes armés non étatiques (cas de la Commune de Makalondi au Niger).



## **1.6. Structure du rapport**

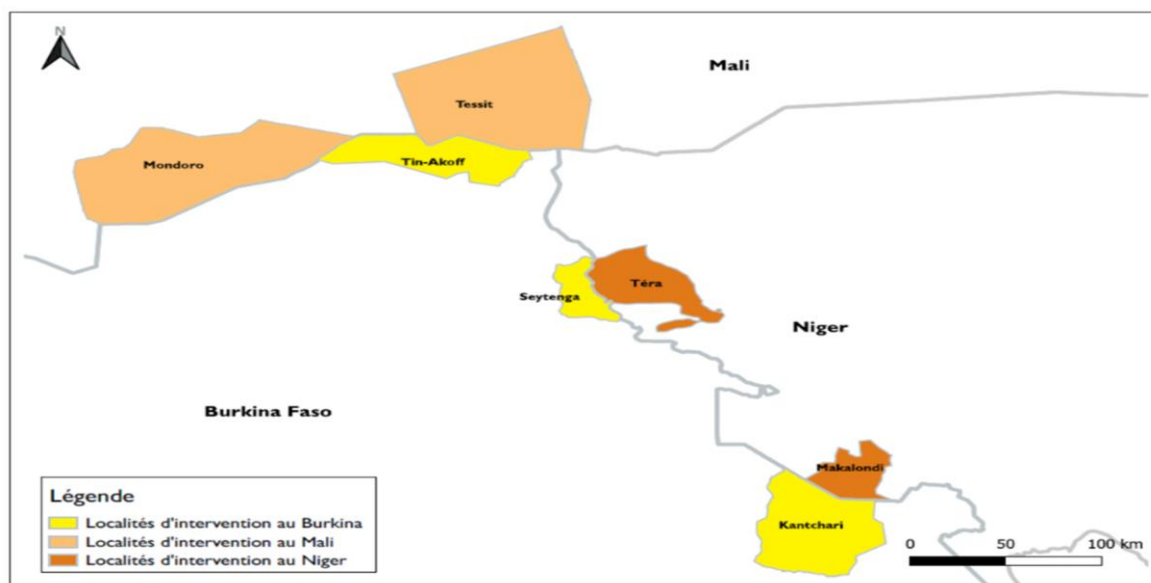
20. Ce rapport d'évaluation finale est organisé en quatre parties. L'introduction effectue le cadrage de l'évaluation en décrivant la finalité, les destinataires visés, la portée et les objectifs, la méthodologie utilisée ainsi que ses limites. La partie suivante (Historique et contexte) fournit les éléments contextuels nécessaires à la compréhension du rapport de l'EF. La troisième partie (Constatations) présente les réponses aux questions évaluatives tandis que la dernière partie (Conclusion et recommandations) présente les conclusions et recommandations de l'évaluation ainsi que les leçons apprises.

## 2. Historique et contexte du projet

### 2.1. Contexte

21. La région du Liptako-Gourma est située à cheval entre les frontières communes au Burkina Faso, au Mali et au Niger (Figure 1). Elle couvre une superficie de 370 000 km<sup>2</sup> et occupe 57,6% du territoire du Burkina Faso, 21% de celui du Mali et 10% de celui du Niger. La superficie cumulée des trois pays est de 2 781 200 km<sup>2</sup>, pour une population estimée à 62 269 878 d'habitants et vivant en majorité en zone rurale (jusqu'à 90% dans le Liptako-Gourma). Grâce à des taux croissance démographique entre 3 et 4% par an, la population du Liptako-Gourma est constituée en majorité de jeunes.

Figure 1 Carte de la zone d'intervention du projet (sans les communes maliennes de Koro et Djénné)



Source : documents du projet

22. Les trois États qui se partagent la région du Liptako-Gourma sont des démocraties fragiles qui ont chacun récemment connu un ou plusieurs Coups d'État militaires. Cette situation politique tendue est venue s'ajouter à une crise humanitaire sans précédent qui se caractérise dans la région du Liptako-Gourma en général et dans les communes d'intervention du projet en particulier par la recrudescence des conflits intercommunautaires et l'aggravation de l'insécurité (attaques armées, affrontements entre hommes armés et forces de défense, enlèvements, assassinat ciblés, pillages des biens, pose d'engins explosifs, blocus de certaines localités etc.), avec entre autres conséquences, le départ des autorités des communes rurales les plus affectées (ex. Tin-Akoff) vers les communes urbaines plus sécurisées et les pénuries alimentaires. La région connaît une augmentation de la vulnérabilité de sa population vivant principalement en zone rurale et constituée en majorité de jeunes (90% de la population). Les familles d'éleveurs, par exemple, payent un lourd tribut humain et économique du fait de l'insécurité (enlèvement de personnes contre paiement de rançon, razzias d'animaux par des groupes armés non étatiques, racket et vol du bétail, décapitalisation du cheptel des exploitations familiales, etc.).
23. Sur le plan administratif, le Burkina, le Mali et le Niger sont engagés dans un processus de décentralisation qui se traduit par le transfert de nombreuses prérogatives aux élus locaux, notamment celles en lien avec le développement local et de gestion des ressources naturelles.

Les trois pays ont d'ailleurs formé dès le début des années 1970, l'Autorité de développement intégré du Liptako-Gourma (ALG) dans le but d'exploiter en commun les énormes ressources minières, énergétiques, hydrauliques, agropastorales et piscicoles dont regorge la région.

24. En dépit cependant de son important potentiel économique, le taux de pauvreté dans la région se situe autour de 42,3 % selon des données de la Banque mondiale datant de 2016 (Burkina Faso et Niger) et 2017 (Mali). Cette pauvreté contribue à rendre les communautés peu résilientes face aux aléas environnementaux, climatiques, économiques et socio-politiques avec pour conséquence une insécurité alimentaire chronique et en constante augmentation. De 2015 à 2018 par exemple, le nombre total d'individus en situation d'insécurité alimentaire a augmenté de plus de 60% pour atteindre plus de 875 000 personnes (ALG, 2019).
25. La transhumance, qui est actuellement le seul mode d'élevage qui permet d'assurer la production animale et de développer des filières basées sur les produits animaux dans la région, fait face à de nombreuses contraintes. En effet, la raréfaction des ressources en eau et en fourrage, la réduction des zones de pâturage due à l'extension des terres agricoles et l'insécurité croissante perturbent les couloirs de transhumance et compromettent la symbiose existante entre le pastoralisme et l'agriculture, la mobilité des animaux sur la base de la transhumance permettant de valoriser les fourrages disponibles dans les écosystèmes pastoraux. L'accès à ces ressources et leur gestion durable nécessitent des aménagements (zones de pâturage et points d'eau) tout au long des couloirs de transhumance où des réglementations sont édictées pour faciliter le déplacement des animaux vers les pâturages.
26. Malgré le cadre institutionnel, politique et réglementaire qui la régit, la transhumance est de plus en plus à l'origine de controverses et de conflits entre éleveurs nomades/transhumants et agriculteurs sédentaires. Pourtant, historiquement, les moyens de subsistance des agriculteurs et des éleveurs se complétaient et des accords de longue date permettaient une dynamique pacifique entre les deux groupes pendant la saison de transhumance, et une gestion efficace des conflits au travers des institutions et des mécanismes traditionnels de résolution des conflits. Cependant, au cours des dernières décennies, ces accords ont été soumis à une pression croissante en raison d'une multitude de facteurs (concurrence pour l'accès à des ressources naturelles qui s'amenuisent, augmentation de la population, évolution des modèles socio-économiques, effets néfastes du changement climatique, de la mauvaise gouvernance, de l'instabilité politique, de la prolifération des armes légères et de l'effondrement des mécanismes traditionnels de prévention et de gestion des conflits, privatisation des ressources communes à travers la création de ranchs privés etc.). Cette situation a entraîné une escalade rapide des tensions et des conflits qui ont coûté la vie à des milliers de personnes, dont des femmes et des enfants, entre les communautés d'éleveurs et d'agriculteurs.

## **2.2. Présentation du projet**

27. Le projet « *Promotion d'une Transhumance Pacifique dans la Région du Liptako-Gourma* » est financé par le fonds de l'Organisation des Nations Unies pour la Consolidation de Paix (PBF) et mis en œuvre conjointement par les Représentations de la FAO et de l'OIM au Burkina Faso, Mali et Niger en collaboration avec le Bureau d'appui à la Consolidation de la Paix de chacun des pays, les autorités gouvernementales respectives de chacun des pays, ainsi que l'Autorité de développement intégré des États du Liptako-Gourma (ALG) et en partenariat avec huit organisations de la société civile locales. Il a été mis en œuvre du 17 février 2020 au 16 février 2022 dans le but principal d'appuyer les acteurs des trois pays pour prévenir et gérer efficacement les conflits liés à la transhumance dans le Liptako-Gourma.
28. L'objectif du projet se déclinait en trois résultats stratégiques (RS) attendus.

- RS 1 : Des informations permettant une gestion apaisée de la transhumance sont collectées, analysées et diffusées auprès des différents utilisateurs.
- RS 2 : Les capacités institutionnelles des structures nationales et locales chargées de la gestion des conflits communautaires liés à la transhumance sont renforcées.
- RS 3 : La transhumance transfrontalière est facilitée

29. La réalisation des trois résultats nécessitait de réaliser sept produits tel que présenté ci-après dans la théorie de changement du projet (voir Figure 2).

### 2.3. Théorie du changement

30. La théorie du changement du projet a été formulée à travers le modèle logique suivant :

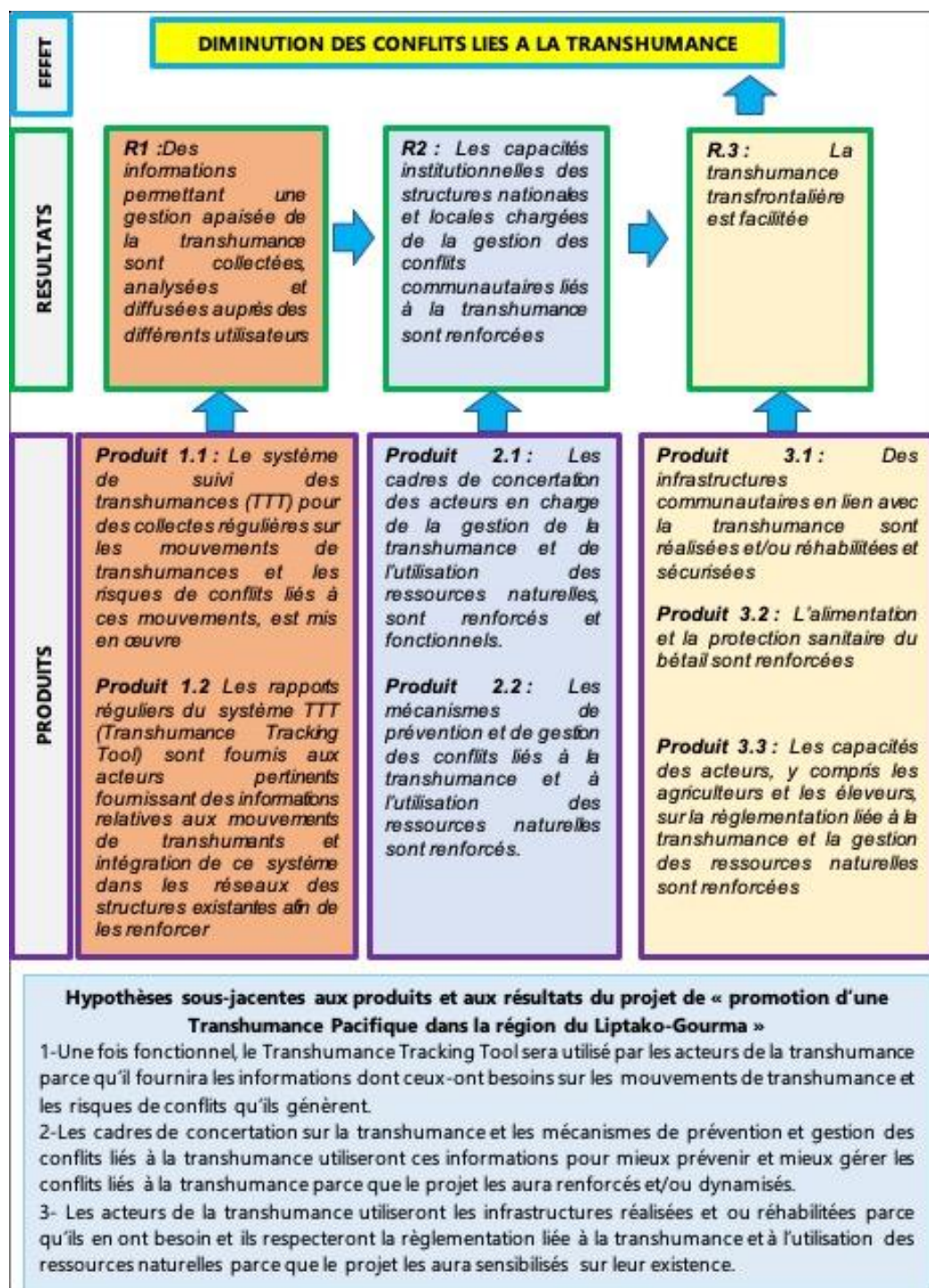
- ***Si*** les acteurs en charge de la gestion des conflits liés à la transhumance dans les trois pays ont la capacité d'identifier les facteurs de risque et d'agir en réseau et en amont pour prévenir les conflits agriculteurs/éleveurs grâce à un système éprouvé de collecte de données et d'alerte précoce,
- ***si*** les agriculteurs et les éleveurs connaissent et respectent les textes sur le pastoralisme et le foncier et ont accès aux infrastructures et services appropriés,
- ***si*** la stratégie de protection et de gestion durable des ressources naturelles s'avère efficace,
- ***alors*** les conflits liés à la transhumance diminueront car les conditions de cohabitation pacifique entre tous les acteurs socio-économiques du Liptako-Gourma seront renouvelées, et les risques de récupération de ces conflits par des groupes armés réduits."

31. Ce modèle logique suggère que les conflits liés à la transhumance dans le Liptako Gourma sont favorisés par au moins trois facteurs qui se conjuguent les uns aux autres et qui sont liés :

- Aux lacunes des acteurs en charge de la gestion des conflits liés à la transhumance en matière d'identification des facteurs de risque, de travail en réseau et de manière proactive pour prévenir les conflits entre agriculteurs et éleveurs
- A l'ignorance et au non-respect des réglementations en vigueur sur le pastoralisme et le foncier et à l'inaccessibilité aux infrastructures, et services appropriés
- A l'absence d'une stratégie de protection et de gestion durable des ressources naturelles

32. Cette théorie du changement a été schématisée par l'équipe d'évaluation (voir Figure 2).

Figure 2 Théorie du changement reconstruite par l'équipe d'évaluation



## 3. Constatations

### 3.1. Pertinence

**QE 1 : Dans quelle mesure le projet était-il aligné sur les priorités des gouvernements des trois pays et de ses partenaires (PBSO, FAO, OIM) et sa conception était-elle appropriée pour répondre aux besoins des groupes cibles en matière de prévention et de gestion des conflits liés à la transhumance ?**

**Constatation 1. Le projet était très bien aligné sur les cadres de programmation pays du système des Nations Unies, de la FAO et de l'OIM en ce qui concerne la consolidation de la paix, la prévention des conflits et le maintien de la cohésion sociale. Il a repris à son compte au moins un objectif stratégique poursuivi par la FAO et l'OIM dans chacun des trois pays, et ce à travers le résultat stratégique 2 (les capacités institutionnelles des structures nationales et locales chargées de la gestion des conflits communautaires liés à la transhumance sont renforcées).**

33. Au Burkina Faso, le projet s'insérait bien dans les actions et priorités 1 de l'UNDAF 2018-2020 qui visaient à « renforcer l'efficacité des institutions, assurer l'accès équitable à la justice pour tous et l'État de droit » (p.28), objectif qui est poursuivi à travers des activités visant à « promouvoir la cohésion sociale et favoriser une paix durable » (p.28).
34. Au Mali, le projet était cohérent avec le document cadre de la coopération entre le système des Nations Unies et le Gouvernement de la République du Mali (UNSDCF 2020 – 2024) notamment sa priorité stratégique (ou axe) n°1 intitulée « Gouvernance inclusive, paix et cohésion sociale ». Celle-ci prévoit que « le SNU, accompagnera en outre le processus de réconciliation en soutenant les mécanismes locaux de dialogue, d'intermédiation, de prévention et de gestion des conflits intercommunautaires (...) » (p.17).
35. Au Niger, le projet était cohérent avec le résultat stratégique 2 de l'UNDAF 2019-2021 intitulé « Gouvernance, paix et sécurité » et dont l'un des impacts recherchés était que les «groupes vulnérables, les communautés, les institutions décentralisées participeront de manière responsable et efficace aux processus démocratiques et sécuritaires. Elles prendront ainsi mieux en charge elles-mêmes leur destinée et exigent plus de redevabilité dans les processus et instances décisionnelles. » (p.38)
36. Le projet adhérait bien à la résolution 2250 (2015) des Nations Unies sur jeunesse, paix et sécurité, notamment son article 1 qui « demande à tous les acteurs compétents d'envisager de mettre en place des dispositifs de promotion d'une culture de paix, de la tolérance et du dialogue interculturel et interreligieux, qui font une place aux jeunes et les dissuadent de prendre part à des actes violents, terroristes ou xénophobes, et de pratiquer toute forme de discrimination » (p.4). En effet, les jeunes sont l'un des groupes cibles principaux (l'autre étant les femmes) des activités du résultat 2 qui ont consisté à mettre en place ou à redynamiser les cadres concertations et les mécanismes de prévention et de résolution des conflits communautaires dans les communes d'interventions du projet.
37. Le projet était aussi bien en phase avec les cadres de programmation de la FAO dans les trois pays. Au Burkina Faso le projet a contribué, à travers les activités du résultat 3, à l'objectif stratégique 5 de la FAO qui est d'améliorer la résilience et les moyens de subsistance des agriculteurs en situation d'insécurité alimentaire chronique (FAO-Burkina Faso, 2017). Au Mali, le projet a contribué à l'objectif stratégique 1 du Cadre stratégique de la FAO (2018-2022) qui a pour but le « renforcement de la résilience et de la protection sociale des populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ». Il participe par ailleurs à l'objectif global

assigné au CPP 2018-2022 qui est « d'aider à construire un Mali libéré de la faim et de la malnutrition ». Au Niger, le projet était cohérent avec l'axe prioritaire 3 du Cadre de Programmation Pays (CPP) 2017-2020 qui visait le renforcement de la résilience des groupes vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle face au changement climatique, aux crises et aux catastrophes.

38. Le projet a contribué à faire avancer la stratégie régionale de l'OIM pour l'Afrique centrale et de l'Ouest (qui couvre le Burkina Faso, le Mali et le Niger), en particulier sa priorité stratégique 1 (« obtenir des résultats collectifs solides dans le cadre du lien entre l'humanitaire, le développement et la paix ») qui vise à lutter contre l'immigration irrégulière de manière proactive, en tentant de prévenir les situations d'urgences résultant de l'instabilité et des conflits, d'un développement socio-économique inégal, de la dégradation de l'environnement, de l'érosion des ressources naturelles, ainsi que des déficits de gouvernance en matière de fourniture de services essentiels. Tous les trois résultats du projet contribuent, en partie ou en totalité, à l'accomplissement de cette priorité stratégique.
39. Le projet était aussi aligné sur plusieurs objectifs de développement durable (ODD). Les activités du résultat stratégique 2 ont contribué à l'atteinte de l'ODD 16 (Justice et paix), tandis que ceux du résultat stratégique 3 (la transhumance transfrontalière est facilitée) ont contribué aux ODD 2 (lutte contre la faim), 6 (accès à l'eau salubre et à l'assainissement), 13 (lutte contre le changement climatique).

**Constatation 2 : Le projet était cohérent avec les priorités nationales dans la mesure où il poursuivait des objectifs quasi similaires à ceux des 3 pays concernés en matière de consolidation de la paix et de gestion de la transhumance.**

40. Au Burkina Faso, le projet était cohérent avec le Plan national de développement économique et social (PNDES) 2016-2020 qui, à travers son axe prioritaire 1, cherchait à « réformer les institutions et moderniser l'administration (...) (pour) garantir la paix, la sécurité, la justice et les droits humains (...) » (p.35). Le projet contribuait par ailleurs au Programme d'Urgence pour le Sahel (région du) 2017 -2020, notamment à ses objectifs d'améliorer la gouvernance administrative et locale, et de renforcer la sécurité des populations et de leurs biens. » (p.2). Le projet avait, en outre, poursuivi l'objectif de l'axe 2 (sécurisation et gestion durable des ressources pastorales) de la politique nationale de développement durable de l'élevage en vigueur dans le pays de 2010 à 2015. Ce dernier consistait à « accélérer la transformation des systèmes de production pastoraux et agropastoraux extensifs vers des systèmes intensifs à travers la sédentarisation et la sécurisation des activités pastorales et l'appropriation formelle des espaces et des ressources. » La mise en œuvre de cet objectif nécessitait que des actions soient prises dans les domaines de la sécurisation des zones d'intensification des productions animales, de l'hydraulique pastorale (à travers l'inventaire des ouvrages existants, l'élaboration et l'adoption de normes, plans et cahier de charges, la réhabilitation des ouvrages existants, le développement de nouvelles infrastructures d'hydraulique pastorale et le renforcement des organes de gestion et de maintenance), la prévention et gestion des crises et vulnérabilités dans le sous- secteur de l'élevage (à travers la mise en place d'un dispositif de défense et restauration des espaces de pâture, d'un dispositif d'alerte précoce sur les risques de crises fourragères et hydriques et d'un dispositif d'atténuation des effets des crises en relation avec certains départements notamment celui de l'environnement. » (pp. 34-35). La plupart des activités du résultat 3 du projet, qu'il s'agisse de la réhabilitation des infrastructures pastorales ou de la délimitation des pistes pastorales, concourent à l'atteinte des objectifs du gouvernement du Burkina Faso tels que décrits dans ce document.

41. Au Mali le projet était cohérent avec le Cadre Stratégique de Croissance et de Développement Durable (CREDD), notamment son axe stratégique 2 (Restauration de la paix, de la sécurité, et renforcement du vivre ensemble) dont l'un des objectifs spécifiques est d' « assurer la protection des citoyens et prévenir et gérer les conflits intercommunautaires en vue d'améliorer la cohésion nationale » (p.24) ; et son axe stratégique 3 (croissance inclusive et transformation structurelle de l'économie) dont l'un des objectifs est d' « accroître la contribution de l'élevage à la croissance et à la réduction de la pauvreté » (p.24). Le projet était aussi cohérent avec la loi d'orientation agricole (LOA) dont l'article 10 stipule que La politique de développement agricole a pour objectifs généraux (entre autres) de contribuer à la promotion économique et sociale des femmes, des jeunes et des hommes en milieu rural et périurbain ; la réduction de la pauvreté rurale ; la protection de l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles (p.3) tous des objectifs repris en partie ou en totalité par le projet. Le projet était aussi cohérent avec le Programme National d'Investissement dans le Secteur Agricole (PNISA) dont l'une des priorités est de promouvoir les investissements dans la gestion des ressources naturelles et des systèmes d'irrigation et de gestion de l'eau » (p.22).
42. Au Niger, le projet était aligné avec le Plan de Développement Économique et Social (PDES) 2019-2021 notamment l'axe prioritaire 4 qui visait « l' amélioration de la gouvernance, paix et sécurité [à travers entre autres] l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience de l'administration publique ; et l'accélération du processus de décentralisation » (p.97), et l'axe 5 qui vise la « Gestion durable de l'environnement [à travers, entre autres] la préservation et gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles » (p.97), tous des objectifs poursuivis en partie ou en totalité par les activités des résultats 2 et 3 du projet.
43. Le projet reprenait en outre certains objectifs régionaux de consolidation de la paix et de gestion de la transhumance à son compte. C'est le cas par exemple du Plan Intégré des Nations Unies pour le Sahel dont trois priorités sont cohérentes avec les activités du projet à savoir :
- **Priorité 1** : Promouvoir la coopération transfrontalière et régionale pour la stabilité et le développement (p.12).
  - **Priorité 2** : « Prévenir et résoudre les conflits et consolider la paix, prévenir l'extrémisme violent et la criminalité, et promouvoir l'accès à la justice et les droits de l'homme. » (p.14)
  - **Priorité 6** : « Autonomiser les femmes et les jeunes pour la paix et le développement au Sahel » (p.15)
44. Des objectifs du Plan d'investissement prioritaire du G5 Sahel, notamment tous les quatre projets de l'axe *gouvernance* (Projet d'appui à la justice et à la promotion de l'état de droit dans les pays du G5 Sahel ; Projet d'appui à l'autonomisation des jeunes dans les zones affectées par les conflits et la migration ; projet d'initiatives intégrées pour la Jeunesse ; Mise en œuvre de la stratégie Intégrée de la jeunesse du G5 Sahel), et trois des six projets de l'axe *résilience et développement humain*, (projet de « renforcement de la résilience des jeunes petit(e)s exploitant(e)s agricoles au Sahel grâce à une agriculture climato-intelligente » ; le projet « Renforcer la résilience des populations mobiles et des communautés vulnérables des pays du G5 Sahel » ; et le projet d'« appui au développement du pastoralisme résilient au sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad et Sénégal) (P.4) sont similaires aux objectifs du projet.

**Constatation 3 : La plupart des bénéficiaires (éleveurs et agriculteurs confondus) rencontrés lors de l'évaluation ont trouvé que les activités planifiées et mises en œuvre dans le cadre du projet correspondaient à leurs besoins.**



45. Les besoins qui ont été réitérés par les bénéficiaires à l'EE concernent entre autres la mise à disposition et la facilitation de l'accès aux ressources en eau (pour l'abreuvement des animaux, la consommation ménagère et la fabrication des aliments pour bétail à base d'ingrédients locaux), aux semences fourragères, à la santé du bétail (vaccination), la mise en place de banques d'aliment pour bétail, la sécurisation des piste de transhumance et la réhabilitation parc de vaccination et marchés à bétail. Ils concernent également le renforcement des capacités et connaissances en ce qui concerne les textes relatifs au pastoralisme, à la gestion durable des ressources et des infrastructures. Les bénéficiaires ont également évoqué les besoins d'information utile pour faciliter la mobilité du troupeau, et aussi les besoins en renforcement des capacités de gestion participative et décentralisée des conflits à travers les cadres de concertation.
46. Le besoin d'une gestion rationnelle et durable de la transhumance était et demeure un besoin prioritaire chez tous les acteurs rencontrés dans la zone d'intervention du projet. Ceci est confirmé par l'opinion d'une sentinelle' travaillant dans la zone du Mondoro au Mali : *« les éleveurs transhumants peuhls de la localité de Macina arrivent généralement dans notre commune en Septembre et ne repartent qu'en janvier. Ce long séjour engendre une cohabitation de plus en plus conflictuelle avec des agropasteurs parce que les ressources des pâturages diminuent et sont de plus en plus rares ».*
47. La revue documentaire et les entretiens réalisés avec les bénéficiaires suggèrent que le projet a, en outre, répondu au besoin de représentation politique des jeunes et des femmes dans la mesure où il a permis à ces derniers d'intégrer en assez grand nombre (30% en moyenne) des institutions locales desquelles ils sont généralement exclus, mais aussi d'y occuper des positions de responsabilité (trésorière, par exemple), ce qui aurait permis à certaines d'entre elles de gagner en confiance et de s'exprimer avec plus de facilité et d'aisance devant les hommes au sein de ces structures.
48. Cependant, le vol de bétail, décrit comme étant un véritable fléau dans la région par la plupart des personnes rencontrées, n'avait pas été pris en compte par les activités du projet. Un cadre de l'ALG a par exemple affirmé que « Le projet n'a pas été suffisamment pointilleux par rapport à la pratique de la transhumance dans la région car la question du banditisme armé et du vol de bétail n'a pas été prise en compte ». Il convient toutefois de signaler que le système TTT a confirmé l'existence de ce problème qui apparaissait régulièrement dans ses alertes prévention, et a permis dans certains cas comme au Mali, de retrouver des animaux volés et de les restituer à leurs propriétaires.

**Constatation 4 : Le projet a adopté une approche participative mais déséquilibrée pendant sa conception. Elle a davantage ciblé les acteurs au sommet plutôt que les parties prenantes à la base qui connaissent bien le terrain.**

49. En effet, les concertations organisées dans les trois pays afin d'orienter de manière consensuelle les interventions du projet, n'ont pas suffisamment inclus les parties prenantes à la base, ainsi que certains acteurs opérationnels et certains personnels de l'OIM et de la FAO postés dans les zones d'intervention. Selon le document du projet (p.3), des rencontres d'échanges ont eu lieu au niveau de chaque pays entre les autorités gouvernementales en charge de la cohésion sociale, de la gestion des ressources naturelles, de l'administration du territoire, de la gestion de la transhumance, et de l'agriculture en présence des Coordonnateurs Résidents et de l'autorité du Liptako-Gourma, et ce avec une forte implication du Secrétariat du PBF dans certains pays où cela était possible. Par la suite, le document de projet a été élaboré de manière participative au niveau des équipes pays et consolidé par l'équipe du Burkina Faso composée de la FAO comme lead, l'OIM, la partie Gouvernementale, l'ALG

(Autorité du Liptako Gourma) et la société civile représentée par RBM. Cependant, la plupart des acteurs basés dans les zones d'intervention ou y ayant des responsabilités professionnelles, ont indiqué lors des entretiens n'avoir eu connaissance du projet qu'au moment de l'implémentation. En procédant ainsi, les agences se sont privées de la connaissance fine du terrain que ces parties prenantes possédaient.

50. De surcroît, des parties prenantes importantes, notamment la haute autorité pour la consolidation de la paix (HACP) et la Direction Générale des Productions et Industries Animales (DGPIA) au Niger, qui étaient des partenaires de mise en œuvre au niveau national selon le document du projet, ont déploré le seul rôle cérémoniel qui leur a été réservé au moment du lancement officiel. La place de choix a été plutôt donnée aux services techniques qui ont été impliqués dans l'identification des besoins en matière de réhabilitation des infrastructures pastorales ou dans la formation des formateurs sur les textes régissant la transhumance et la gestion des ressources naturelles, ou ont participé, aux côtés des autorités locales, à la réception des infrastructures réhabilitées dans certaines communes, et à la mise sur pied des comités de gestion desdites infrastructures. En outre, les conditions à remplir pour candidater aux marchés de construction et réhabilitation des infrastructures (cas de l'accès aux garanties bancaires) étaient défavorables aux entreprises des zones d'interventions par définition plus petites et moins sophistiquées (voir constatation 17). Ces dernières n'ont par conséquent obtenu aucun contrat.
51. Certains acteurs du projet au sein des agences, et chez les partenaires techniques et institutionnels de mise en œuvre ont enfin jugé leur implication insuffisante ou tardive. Des participants de l'ALG ont, par exemple, déploré l'absence de protocole d'accord pour l'activité dont l'organisation leur avait été confiée et qui visait à mettre en place un cadre de coopération transfrontalière entre les structures de suivi de la transhumance et de l'utilisation des ressources naturelles des trois pays (activité 2.1.3). En outre, L'ALG a estimé que le projet aurait pu lui confier plus de responsabilité, notamment les activités de suivi des réalisations sur le terrain. Ce point de vue est nuancé par un partenaire d'exécution du projet qui estime que "Étant partie prenante du projet et ayant participé à l'élaboration du projet, ALG n'a pas manifesté le souhait de collaborer sur la base des protocoles d'accord". Toujours selon cet acteur "ALG a su difficilement répondre aux attentes, et jusqu'à présent ALG n'a pas pu faire le suivi des recommandations de l'atelier de mise en place du cadre de coopération transfrontalière". De même, au moins un partenaire de mise en œuvre a déploré le fait que la construction ou la réhabilitation des infrastructures pastorales ne lui ait pas été confiée, estimant que son organisation avait plus d'atouts (notamment l'expérience et la connaissance du terrain) pour réussir ces activités que les prestataires à qui elles fut confiées. Ces opinions dévoilent des faiblesses qui ont existé au niveau de la concertation et des capacités de certains partenaires, et qui méritaient d'être identifiés et comblés pendant la conception et la mise en œuvre projet.

**Constatation 5 : Les préoccupations du genre et l'équité sociale ont été prises en compte dans la planification du projet et plus ou moins respectées durant l'implémentation (notamment pour les femmes). En revanche, le projet n'a pas réussi à trouver et à encapaciter suffisamment de jeunes, et n'a pas mené des actions spécifiques au profit des réfugiés et des personnes déplacées internes.**

52. En effet, sur la base de l'analyse de leurs vulnérabilités et besoins spécifiques, le ProDoc avait prescrit que les femmes et les jeunes soient représentés à hauteur de 30% chacun parmi les bénéficiaires de l'ensemble des activités du projet. De surcroît, 31% du budget total du projet,

soit 931 509 USD, fut alloué aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes et/ou au renforcement des capacités des femmes.

53. Les cibles en matière d'autonomisation des femmes et d'équité sociale ont été atteintes dans une assez grande mesure en dépit de l'insécurité qui limitait fortement les déplacements des femmes pour prendre part aux activités du projet, notamment à travers le résultat 3 où le projet disposait de leviers d'actions en plus grand nombre (distribution de matériel, de semences, création de comité de gestions etc.). Au Niger par exemple, on dénombre 7 femmes (23,3%) et 9 jeunes (30%) parmi les 30 membres des cadres de concertation redynamisés dans les deux communes d'intervention. De plus, les femmes et les jeunes représentaient 60% de la main d'œuvre utilisée dans le curage des trois mares aménagées. Dans ce pays cependant, les femmes n'ont pas été suffisamment représentées lors des trois formations organisées sur les textes encadrant la transhumance, la gestion des ressources naturelles et des conflits liés à la transhumance. Dans l'une d'elle, elles ne représentaient que 4% des participants (24 sur 600) tandis que dans l'autre elles représentaient 21, 33% des participants (128 sur 600). Dans la dernière formation, aucune femme n'était présente parmi les cent personnes formées. Au Burkina Faso, les femmes représentaient 21.78 % des participants (207 sur 950) lors des mêmes formations tandis qu'au Mali elles représentaient 30% soit 180 femmes sur 600 participants. Ces résultats montrent que la politique des quotas demeure une approche efficace pour promouvoir l'égalité entre les sexes. Cependant, fixer les quotas ne suffit pas et il est important que les projets adoptent des approches proactives pour identifier, sensibiliser, former, ou encore organiser les groupes minoritaires dans les groupes cibles, notamment les jeunes, afin de garantir leur pleine participation au projet.

**Constatation 6 : Le projet s'est appuyé sur une analyse de conflit qui a identifié plusieurs facteurs transnationaux de conflit et de paix qui lui ont permis de justifier sa pertinence.**

54. Les facteurs de conflits ou vulnérabilité identifiés concernent notamment la variabilité climatique, l'insécurité, la porosité des frontières, ou encore les attaques armées (voir ProDoc, pp.12- 18), tandis que les facteurs de paix concernent surtout l'organisation des éleveurs en réseau (*Réseau Billital Maroobé : RBM*) (pp.18-19), la complémentarité entre l'agriculture et l'élevage (p.19), et l'existence d'une autorité en charge du développement intégré de l'ensemble de la région du Liptako - Gourma (ALG) (p.22).
55. Le projet a capitalisé les facteurs de paix dans la mesure où le RBM et l'ALG ont été enrôlés dans le projet respectivement comme partenaire de mise en œuvre et partenaire institutionnel avec à la clé des contributions importantes à la réussite du projet. Le RBM a accompagné l'OIM dans la mise en place et l'opérationnalisation de l'outil TTT dans les trois pays tandis que l'ALG a coorganisé l'atelier de mise en place du cadre de coopération transfrontalière entre les structures de suivi de la transhumance et de l'utilisation des ressources naturelles des trois pays. Par ailleurs, la complémentarité entre l'agriculture et l'élevage a été renforcée par le projet dans la mesure où les forages pastoraux favorisent la valorisation des terres agricoles alentour car les bêtes qui viennent se désaltérer les fertilisent.
56. Le projet a agi dans un esprit de délai critique dans la mesure où il s'est attaqué aux facteurs déclencheurs des conflits agriculteurs/éleveurs (notamment en renforçant les mécanismes d'alerte précoce et de mobilisation communautaire inclusive) qui constituent la majorité des conflits communautaires dans la région et de ce fait, compromettent directement la recherche d'une paix durable dans les trois pays.
57. En revanche, le seul facteur transnational de conflit qui est abordé par le projet c'est la variabilité climatique car les activités telles que la construction ou l'aménagement de mares, la

construction ou la réhabilitation des forages pastoraux et communautaires, ou encore la distribution de semences fourragères, renforcent en effet la résilience des pasteurs transhumants et des agropasteurs des zones cibles aux changements climatiques et stabilisent les communautés. De surcroît, les activités du projet ayant une portée transnationale ont été annulées en raison des restrictions à la mobilité liées à la pandémie de la Covid 19 (cas des activités 2.2.1 « Mettre en place des réseaux transfrontaliers des jeunes et femmes leaders des communautés cibles pour promouvoir une transhumance pacifique » et 2.25 « Organiser trois caravanes transfrontalières de sensibilisation des communautés cibles ») ou n'ont pas abouti au résultat escompté (activité 2.1.3 « Mettre en place un cadre de coopération transfrontalière entre les structures de suivi de la transhumance et de l'utilisation des ressources naturelles des trois pays »).

**Constatation 7 : Le projet n'a pas suffisamment intégré le triple nexus<sup>2</sup> (consolidation de la paix, humanitaire et développement) dans ses priorités, avec pour conséquence une non prise en charge des réfugiés et des déplacés internes.**

58. Bien qu'étant prioritairement orienté vers la promotion et la consolidation de la paix, le projet a contribué aux objectifs de développement durables 2, 15 & 16 (ProDoc, p.4) et ses objectifs étaient cohérents avec au moins un axe stratégique des programmes ou plans de développement de chacun des trois pays. En revanche, les réfugiés ne figurent nulle part parmi les bénéficiaires du projet en dépit du fait que le document du projet les avait identifiés comme étant des groupes minoritaires à la vulnérabilité accrue car souvent « indexés comme étant les complices des groupes armés » (p.21). En outre, aucune des activités mises en œuvre par le projet ne relevait directement de l'aide humanitaire.

**Constatation 8 : La théorie de changement du projet (voir Figure 2), s'articule autour de trois processus clairs qui reposent chacun sur des activités et des résultats stratégiques réalistes. Cependant, plusieurs hypothèses nécessaires au fonctionnement harmonieux de l'ensemble n'ont pas été explicitées dans le ProDoc exposant ainsi la fragilité de théorie du changement.**

59. **Le premier processus** visait la mise en place et l'opérationnalisation d'un instrument, le *Transhumance Tracking Tools* (TTT), pour collecter, analyser et diffuser les informations sur les mouvements des transhumants dans les zones d'intervention. Il a été rendu possible par une panoplie d'activités allant de la cartographie de la transhumance, au recrutement et à la formation des informateurs bénévoles (appelés 'sentinelles') et des enquêteurs sur les techniques de suivi et de collecte des données sur la transhumance, en passant par le renforcement des capacités des acteurs locaux et nationaux dans la collecte et le traitement des données et le reporting etc. Dans la logique du projet, le fonctionnement optimal de ce processus était nécessaire pour assurer l'efficacité du **deuxième processus** à l'issue duquel les structures nationales et locales en charge de la gestion des conflits liés à la transhumance devaient utiliser les informations produites par le TTT pour mieux remplir leurs missions. Pour y parvenir, le projet a réalisé une douzaine d'activités visant la mise en place, la redynamisation, ou l'opérationnalisation des cadres de concertation des acteurs en charge de la gestion de la transhumance et de l'utilisation des ressources naturelles d'une part, et des mécanismes de prévention et de gestion des conflits liés à la transhumance et à l'utilisation des ressources naturelles d'autre part. **Le troisième et dernier processus** quant à lui avait pour but de faciliter la transhumance transfrontalière en réalisant, réhabilitant ou en sécurisant les infrastructures

---

<sup>2</sup> Le triple nexus repose sur le constat que les personnes en situation de crise n'expérimentent pas des réalités compartimentées mais ont à la fois des besoins conjoncturels d'assistance humanitaire et des besoins structurels de développement.

communautaires en lien avec la transhumance, en renforçant l'alimentation et la protection sanitaire du bétail, et en renforçant les capacités des groupes cibles (agriculteurs et éleveurs y compris les femmes et les jeunes) sur la réglementation liée à la transhumance et à la gestion des ressources naturelles.

60. L'évaluation a identifié trois hypothèses nécessaires à l'efficacité de ces trois processus qui n'ont pas été articulées par le projet. **La première** est que pour que les acteurs de la transhumance utilisent effectivement les informations fournies par le système TTT pour prévenir et gérer les conflits liés à la transhumance, ils doivent trouver celles-ci crédibles. Or plusieurs d'acteurs rencontrés par l'EE ont questionné la qualification en matière de collecte et d'analyse des données des personnes impliquées dans le dispositif TTT (voir section efficacité). **La deuxième hypothèse** est que pour que les groupes cibles, notamment les pasteurs transhumants et les agropasteurs sédentaires (y compris les femmes et les jeunes) respectent la réglementation liée à la transhumance et la gestion des ressources naturelles, ils doivent la trouver légitime et juste. Cette condition est toute aussi fondamentale que la précédente car les acteurs étatiques légaux et 'légitimes' contribuent à la crise du pastoralisme dans le Sahel central (Burkina Faso, Mali et Niger) à travers différents types d'abus (tracasseries administratives, rackets, discriminations etc.) qu'ils commettent sur les pasteurs.<sup>3</sup> **La troisième hypothèse** est que les groupes cibles (pasteurs transhumants et agropasteurs) doivent accepter l'autorité des structures nationales et locales chargées de la gestion des conflits communautaires liés à la transhumance et respecter leurs décisions, ce qui n'est possible que si elles les trouvent légitimes et leur font confiance. L'analyse à venir de l'efficacité du projet va apprécier l'impact, le cas échéant, de ces omissions sur l'atteinte de l'objectif final du projet qui est la diminution des conflits liés à la transhumance.
61. Trois indicateurs sur les neuf du cadre des résultats ne sont pas suffisamment adaptés ou réalistes pour apprécier les performances du projet dans le délai prévu. Il s'agit des indicateurs 1b (« Taux de réduction des conflits agriculteurs-éleveurs dans les zones d'intervention du projet ») ; 1d (« Taux de confiance des populations cibles aux mécanismes communautaires de prévention/gestion pacifique des conflits ») et 3b « % des acteurs y compris les agriculteurs et les éleveurs sensibilisés/formés sur la transhumance et la gestion des ressources naturelles déclarant être satisfait des thèmes développés (par sexe, âge et pays) ».
62. L'indicateur 1b (« Taux de réduction des conflits agriculteurs-éleveurs dans les zones d'intervention du projet ») ne cadre pas avec le résultat 1 (« Des informations permettant une gestion apaisée de la transhumance sont collectées, analysées et diffusées auprès des différents utilisateurs. ») qu'il est sensé mesurer. Il est plus approprié pour mesurer l'impact du projet. Pareillement, l'indicateur 1d ne pouvait pas permettre d'apprécier l'atteinte du résultat 1 et était plus approprié pour mesurer l'impact du projet. Enfin, l'indicateur 3b aurait été plus utile pour permettre d'apprécier la qualité des activités de formation des agriculteurs et des éleveurs sur les textes qui encadrent la transhumance (3.3.1), la gestion des ressources naturelles (3.3.2) et la gestion des conflits agriculteurs-éleveurs (3.3.3) plutôt que pour apprécier l'atteinte du résultat « La transhumance transfrontalière est facilitée ». Les carences de ces trois indicateurs n'étaient toutes fois pas de nature à compromettre la pertinence du cadre des résultats car le projet s'était doté de plusieurs indicateurs pour chacun des trois résultats.

---

<sup>3</sup> Cf. Réseau Billital Maroobé et partenaires (2021) « Entendre la voix des éleveurs au Sahel et en Afrique de l'Ouest : quel avenir pour le pastoralisme face à l'insécurité et ses impacts »

63. Sur les huit indicateurs des sept produits du projet, deux étaient difficilement mesurables et ne permettaient pas de capter la qualité des extrants. L'indicateur 1.2.2 (# de système d'alerte précoce transfrontalier lié à la transhumance et de mécanismes de veille des transhumants fonctionnels), par exemple, n'est pas explicite sur ce qui permet de conclure qu'un système d'alerte précoce est 'fonctionnel'. L'indicateur 1.1.3 (% collecte régulière des données par l'outil de veille, des flux et d'alerte) est tout aussi flou sur ce qui constitue la régularité de la collecte. L'indicateur 3.3.a « % pourcentage d'acteurs (agriculteurs et éleveurs) le long des couloirs de transhumance qui respectent les textes encadrant la transhumance, la gestion des ressources naturelles et la gestion des conflits. » tentait quant à lui de capter un changement de comportement hypothétique et hors du contrôle du projet alors que le produit 3.3 (« Les capacités des acteurs, y compris les agriculteurs et les éleveurs, sur la réglementation liée à la transhumance et la gestion des ressources naturelles sont renforcées pour une meilleure prévention des conflits communautaires ») visait plutôt l'acquisition de connaissances/capacités. Au lieu de rechercher les acteurs « qui respectent les textes », l'indicateur aurait plutôt dû rechercher ceux qui déclarent que leurs capacités ont été renforcées sur ces textes.
64. Enfin, plusieurs indicateurs de résultats (2b et 3a), de produits (2.1 et 2.2a) et d'activités (3.1.4, 3.1.5 et 3.1.6) ne disposaient pas de situation de référence ce qui rend l'appréciation de la contribution du projet plus difficile.

### **3.2. Efficacité**

**QE 2 : Dans quelle mesure les trois résultats stratégiques du projet ont-ils été réalisés et quelle est leur contribution à la prévention et la gestion efficace des conflits liés à la transhumance dans le Liptako-Gourma ?**

**Constatation 9. Les trois Résultats visés ont été globalement atteints même s'ils restent confrontés à des défis liés à l'inclusion de certains acteurs stratégiques (résultat 1), au fonctionnement régulier des structures mises en place ou redynamisées (résultat 2), ou encore à l'incohérence constatée dans la mise en œuvre (résultat 3).**

65. Selon les informations tirées de la documentation du projet et l'opinion de la grande majorité des personnes interrogées durant l'évaluation, les résultats stratégiques du projet ont été en général atteints aussi bien au Burkina Faso, qu'au Mali et au Niger. D'après un animateur du CRUS travaillant dans les communes Seytenga et Tin-Akoff au Burkina Faso : « le projet a atteint son objectif car il a permis de réduire les conflits grâce aux comités de gestion des conflits mis en place. Par exemple lors de l'arrivée des transhumants du Niger dans la région du Sahel la saison dernière, le couloir était obstrué par l'eau de pluie. Pour contourner l'inondation, les pasteurs ont fait traverser leurs troupeaux par les champs des agriculteurs ce qui a occasionné d'importants dommages. Le comité de gestion de conflit installé par le projet avait aussitôt été alerté par les sentinelles et avait procédé à la médiation, ce qui avait sans doute permis d'éviter un drame. ».
66. Le système des alertes précoces du TTT aurait aussi permis d'éviter d'un acte de lynchage dans la même région, après qu'un maraicher ait blessé grièvement un animal qui avait saccagé son potager. L'intervention des comités de gestion des conflits aurait aussi permis d'éviter des violences dans la commune de Seytenga où un conflit aurait éclaté entre 2 villages bénéficiaires du projet. En effet ayant terminé ses récoltes, l'un des villages aurait libéré ses troupeaux sans vérifier la situation du village voisin dont les cultures furent dévorées.

67. Il convient cependant de rappeler que ces personnes interrogées au cours de l'EF ne sont pas représentatives de l'ensemble des parties prenantes y compris les bénéficiaires. **Seule une étude de perception finale réalisée dans les règles de l'art pourra établir la perception réelle des effets et de l'impact du projet. Néanmoins, une analyse plus approfondie de la réalisation de chaque Résultat du projet (Constations 10, 11 et 12) fournit des éléments plus objectifs pour apprécier l'efficacité du projet.**
68. En outre, l'évaluation a noté que l'indicateur 1b («Taux de réduction des conflits agriculteurs-éleveurs dans les zones d'intervention du projet») n'a pas été totalement renseigné (y compris après l'étude de référence sur les mécanismes endogènes et modernes de prévention et de résolution des conflits liés à la transhumance qui devait compléter les niveaux de référence des indicateurs manquants) car les niveaux de référence des conflits au Mali et au Niger n'ont pas été déterminés. De surcroît, la cible de l'indicateur 2b (« 50% de transhumants se référant aux mécanismes de résolutions des conflits à l'issue du projet») paraît modeste et aurait dû être augmentée à l'issue de l'étude complémentaire qui a estimé ce taux à 23,13% pour les trois pays en 2017 (Rapport d'étude complémentaire p.56).

**Constataion 10 Le Résultat 1 « des informations permettant une gestion apaisée de la transhumance sont collectées, analysées et diffusées auprès des différents utilisateurs », a été réalisé de manière globalement satisfaisante car le système TTT mis en place a permis d'identifier près de 200 conflits dont plus de la moitié aurait été résolus.**

69. Treize (13) bulletins mensuels d'information de trois (03) pages sur la transhumance (le premier couvrait une période de trois mois) avec pour titre « Suivi des mouvements de transhumance (TTT) région du Liptako-Gourma (Burkina Faso, Mali, Niger) – Alertes » (activité 1.2.1) ont été diffusés entre février 2021 et février 2022. Chaque bulletin contenait des alertes liées aux événements conflictuels tels que les conflits agropastoraux, les attaques de groupes armés, ou encore les tensions communautaires (alertes événements) et aux mouvements massifs et inattendus (précoces) de bétail (alerte préventions) survenus dans la région au cours du mois précédent et indiquait pour chacun d'eux les actions qui avaient été entreprises pour les résoudre ainsi que les résultats obtenus. Toutes ces informations étaient également représentées sur une carte de la région du Liptako Gourma qui mettait en évidence les communes d'intervention du projet toutes préalablement cartographiées avec ressources et les infrastructures de la transhumance (activité 1.1.1)
70. Les bulletins mensuels résultaient du fonctionnement du dispositif Transhumance Tracking Tool (activité 1.1.3) et les informations qu'ils contenaient provenaient des 'sentinelles' du dispositif qui n'étaient autres que les membres des organisations de pasteurs partenaires du projet dans les trois pays. Travaillant à titre bénévoles, celles-ci signalaient les deux types d'alertes ciblées à des personnes (enquêteurs) au sein de leurs organisations qui se chargeaient de les vérifier. Les alertes fondées étaient ensuite centralisées au sein du RBM Burkina Faso (activité 1.1.4) où elles étaient analysées, insérées dans le bulletin mensuel et diffusées aux acteurs pertinents. Pour que les sentinelles et les enquêteurs puissent jouer efficacement leur rôle, le projet avait organisé trois séances (une par pays) de renforcements des capacités en suivi et collecte des données à leur intention (activité 1.1.2).
71. Bien que ce système ait permis d'identifier près de 200 conflits dont plus de la moitié aurait été résolus selon les documents consultés (rapport annuel 2021) et certaines parties prenantes interrogées, plusieurs parties prenantes y compris des membres des cadres de concertation sur la transhumance au Burkina Faso, au Mali et au Niger (voir résultat 2), ont déclaré lors des entretiens n'avoir jamais reçu ou vu le bulletin d'information. Ceci témoigne des lacunes qui ont existé dans la stratégie de diffusion utilisée par le projet et qui, au départ, consistait

simplement à publier le document en ligne sur le site internet de l'OIM et à profiter des rencontres des cadres de concertation pour en présenter le contenu aux membres présents. Les entretiens ont indiqué que la coordination du projet a pris conscience relativement tardivement de cette limitation et a tenté de rectifier le tir en envoyant le Dashboard directement par courriel aux acteurs pertinents.

72. Les cadres des services déconcentrés et décentralisés des trois États, garant de la paix sociale dans leurs zones de compétence, et qui de surcroît occupent les positions clés au sein des différents cadres de concertation mis en place ou dynamisés par le projet, semblent jouer un rôle secondaire dans le dispositif TTT. La plupart de ceux qui ont été rencontrés lors de l'évaluation ont émis des réserves quant à la qualité des informations que le TTT génère en se fondant sur le manque de qualification en matière de collecte et d'analyse des données ou d'enquêtes des personnes mobilisées comme 'sentinelles' et 'enquêteurs'.
73. Au Burkina Faso, les services techniques du ministère chargé de l'élevage ont exprimé le besoin que le dispositif mis en place par le CRUS et le RECOPA dans les zones d'intervention du projet s'étendent aux mouvements des transhumants aux frontières nationales afin de fournir une vue d'ensemble de la situation. Aussi ils auraient souhaité recevoir des renforcements de capacités et un accompagnement afin d'encadrer et valider les données ou informations fournies par les associations et couvrir les zones non couvertes.
74. L'évaluation considère que la faible responsabilisation de ces acteurs fragilise l'adoption de l'outil TTT car les responsabilités de collecte, d'analyse et de validation des données, ainsi que celles de diffusion du bulletin d'information ont été exclusivement confiées à des organisations de la société civile qui malgré leurs multiples atouts, n'ont ni l'autorité ni les capacités pour prendre les décisions stratégiques concernant la prévention ou la gestion des conflits liées à la transhumance et qui relèvent des prérogatives de l'état représenté au niveau local par les services déconcentrés et décentralisés. Cette situation paradoxale peut d'ailleurs expliquer pourquoi près de la moitié des conflits signalés par le dispositif TTT pendant le projet n'ont pas été résolus.
75. En outre, bien qu'ayant été organisées dans les trois pays de manière à priori correcte, les activités 1.2.2 et 1.2.3 (« renforcer les capacités des acteurs locaux et nationaux (SIPSA, RBM, et étatiques) dans la collecte et le traitement des données et le reporting » et « assurer la coordination des structures de collectes de données liées aux transhumances (SIPSA, RBM et étatiques), l'harmonisation des données collectées et la passation de certaines activités de collecte et de gestion des données ») qui visaient à intégrer le dispositif TTT dans les réseaux des structures existantes notamment les structures étatiques, n'ont eu qu'un impact mitigé. Au Burkina Faso par exemple, les services techniques ayant participé aux séances de renforcement des capacités ont déclaré que celles-ci consistaient simplement en une brève introduction au fonctionnement du dispositif TTT et qu'ils n'en n'avaient rien tiré d'utile. Au Mali, la même activité qui fut organisée en présence de représentants du Comité National de la Transhumance du Mali (CONAT), des Directions Nationales des Productions et des Industries Animales (DNPIA), des Services Vétérinaires (DNSV) et de l'Agriculture (DNA) et de leurs services déconcentrés aux niveaux régional (Mopti et Douentza) et subrégional (Ansongo et Douentza), des services administratifs de Mondoro, Tessit et Ansongo, ou encore de la Mairie d'Ansongo s'était aussi résumée en un atelier de partage autour des approches TTT. Cette activité n'a pas permis aux acteurs en charge de la gestion de la transhumance d'acquérir des capacités pratiques sur le dispositif TTT car comme au Burkina Faso, celui-ci est techniquement géré par l'ONG TASSAGHT et n'a pratiquement pas impliqué les acteurs techniques en charge de l'élevage. Pour cette raison, l'intégration du TTT n'est pas encore une réalité au Mali en dépit du fait que certains acteurs techniques et responsables administratifs ont reçu une formation



sur l'outil. D'ailleurs, tous les cadres des services techniques interviewés, ont déclaré ne pas encore intégrer le TTT dans leurs systèmes de décision. Toutefois, ces acteurs trouvent l'outil TTT pertinent et certains pensent qu'il complète le dispositif national en matière de gestion de la transhumance par le fait qu'il suscite une forte participation des communautés rurales, ce qui constitue une valeur ajoutée. La revue de la littérature indique par ailleurs que les échanges menés lors de l'atelier de présentation de l'approche TTT avec les acteurs nationaux et locaux, avaient insisté sur la nécessité d'une synergie d'actions avec le dispositif de suivi de la transhumance au Mali.

76. Au Niger, le problème de l'intégration du TTT dans les systèmes existants, notamment étatiques, se pose dans les mêmes termes. Le seul usage concret mentionné par les services techniques en charge de la question de la transhumance, est qu'ils ont souvent utilisé des informations contenues dans le bulletin mensuel issu du TTT pour nourrir ou illustrer les rapports envoyés à leurs hiérarchies.
77. **En dépit de toutes les limites mentionnées dans la réalisation du Résultat 1, l'on peut considérer qu'un premier pas a été fait et que l'enjeu est d'aller encore plus loin en prenant véritablement en compte les besoins des autres acteurs, notamment étatiques.**

**Constatation 11 : Le résultat 2 « Les capacités institutionnelles des structures nationales et locales chargées de la gestion des conflits communautaires liés à la transhumance sont renforcées » a été réalisé de manière modérément satisfaisante car la plupart des cadres de concertation sur la transhumance mis en place ou dynamisés par le projet peinent à se réunir régulièrement.**

78. La réalisation de ce Résultat a été perturbée par le fait de quatre des douze activités prévues ont été supprimées, à cause d'une dégradation jugée durable du contexte opérationnel (voir constatation suivante). Ces activités supprimées sont les suivantes : « élaborer un guide de suivi de la transhumance nationale et transfrontalière et de l'utilisation des ressources naturelles » (activités 2.1.4), « former les membres des cadres de concertation sur le suivi national et transfrontalier de la transhumance » (activité 2.1.6), « mettre en place des réseaux transfrontaliers des jeunes et des femmes leaders des communautés cibles pour promouvoir une transhumance pacifique » (activité 2.2.1) et « organiser trois caravanes transfrontalières de sensibilisation des communautés cibles ». C'est donc en s'appuyant sur des activités réduites d'un tiers que le projet a tenté d'atteindre son résultat stratégique numéro 2.
79. Nonobstant ce défi, le projet a mis en œuvre les activités restantes sans revoir ou reformuler l'énoncé du résultat 2, ce qui suggère qu'il jugeait l'impact de leur annulation négligeable. Il a ainsi réalisé « l'étude de référence sur les mécanismes endogènes et modernes de prévention et de résolution des conflits liés à la transhumance » (activité 2.1.1). Cette activité a abouti à un rapport de 115 pages intitulé « Rapport d'étude complémentaire de la situation de référence du projet promotion d'une transhumance pacifique dans la région du Liptako-gourma et sur les mécanismes endogènes et modernes de prévention et de résolution des conflits y compris ceux liés à la transhumance dans les zones d'intervention du projet ». L'évaluation note que ce rapport qui devait également fournir la situation de référence du projet n'a été validé qu'en décembre 2021, c'est-à-dire 22 mois après le début du projet à cause de facteurs internes et externes au projet (voir plus loin). Néanmoins, pour pallier le retard qu'accusait cette activité, le projet avait trouvé une synergie avec une étude en cours de l'OIM qui lui avait permis de renseigner certains indicateurs de base, de sorte que l'étude complémentaire n'avait plus que neuf indicateurs à renseigner. **De plus, bien que l'étude ait atteint ses deux objectifs principaux qui étaient d'identifier les mécanismes traditionnels et modernes de prévention et de résolution des conflits d'une part, et de renseigner la situation de référence du projet d'autre part, l'évaluation constate que ceux-ci ont eu très peu**

**d'utilité.** En effet, ces informations sont arrivées après la mise en place de plusieurs cadres de concertation sur la transhumance et de mécanisme de prévention/gestion des conflits liés à la transhumance dont elles devaient guider la sélection (cf. rapport annuel 2020, rapport semestriel 2021 et rapport annuel 2021).

80. Comme l'étude de référence, une autre activité du résultat 2 de portée régionale (i.e. unique pour l'ensemble des trois pays) a été organisée sans aboutir au produit escompté qui était de « mettre en place un cadre de coopération transfrontalière entre les structures de suivi de la transhumance et de l'utilisation des ressources naturelles des trois pays » (activité 2.1.3). Ce produit n'a pas été livré parce que des participants à l'atelier régional qui s'est tenu à cet effet à Ouagadougou les 02 et 03 mars 2021 avaient fait remarquer que plusieurs cadres transfrontaliers impliqués dans la gestion de la transhumance existaient déjà dans la région du Liptako Gourma . Ces derniers avaient obtenu des autres participants qu'une étude préalable soit effectuée dans le but de faire un état des lieux de ces cadres transfrontaliers avant de poursuivre l'activité dont l'organisation avait été confiée à l'ALG. L'étude en question, dont la responsabilité avait également été confiée à l'ALG, n'avait pas encore été effectuée au moment de l'évaluation finale faute de financement.
81. En somme, dans le cadre de son Résultat 2, le projet a mis en place/dynamisé treize cadres de concertation sur la transhumance dans les trois pays (activité 2.1.2) dont 4 au Burkina Faso (comité nationale de la transhumance, les comités régionaux de la transhumance de l'Est et du Sahel et le comité provincial de la transhumance de l'Oudalan etc.) , 5 au Mali et 4 au Niger qui rassemblent les forces vives des localités concernées, notamment les autorités administratives, les élus locaux, la société civile etc. Il a accompagné la tenue d'une vingtaine de sessions de ces cadres de concertation (activité 2.1.5). En outre, il a mis en place/dynamisé des dizaines de mécanismes de prévention et de résolution des conflits liés à la transhumance (activité 2.2.2), notamment 2 observatoires départementaux de prévention et de gestion des conflits communautaires (Seytenga et Kantchari) et 1 observatoire provincial de prévention et de gestion des conflits communautaires (Oudalan) au Burkina Faso, quatre commissions foncières au Mali et 64 clubs Dimitra au Niger. Il a également organisé 7 rencontres d'échanges et de partage de bonnes pratiques sur la gestion des conflits communautaires (activité 2.2.3) dont 4 au Burkina Faso, 2 au Mali et 1 au Niger. De surcroit, le projet a élaboré un outil de sensibilisation pour une transhumance pacifique (2.2.4) qui a été traduit dans 6 langues locales parlées dans les six communes d'intervention du projet, et a élaboré un plan de communication sur les bonnes pratiques en matière de gestion des conflits liés à la transhumance (activité 2.2.6) valable pour tous les trois pays.
82. Bien que toutes les activités ci-dessus aient été mises en œuvre de manière conforme aux attentes, les entretiens réalisés avec les parties prenantes ont révélé qu'**en dépit de leur pertinence en matière de prévention et de gestion décentralisée des conflits, les cadres de concertation des trois pays (ceux dynamisés par le projet inclus) n'arrivent pas à se réunir sur des bases régulières.** D'ailleurs l'étude de référence complémentaire (activité 2.1.1) de décembre 2021 avait estimé que seuls 42,93% des cadres nationaux et locaux de concertation sur la transhumance étaient fonctionnels dans les trois pays. **De plus, la crise sécuritaire a sapé les efforts consentis pour atteindre le Résultat 2.** Au Burkina Faso par exemple, les membres clés des différents cadres de concertation des zones d'intervention du projet ont déserté ces zones pour leur sécurité. Le COPT de l'Oudalan a par exemple, été mis en place sans la présence de membres clés comme son président (le préfet de la localité), ainsi que d'autres élus qui se sont fait représenter. Dans l'Oudalan comme ailleurs, l'évaluation a appris que d'autres membres, notamment des fonctionnaires, ont déserté après leur installation, ce qui n'a pas favorisé le fonctionnement de ces cadres, et soulève la question de

l'efficacité ou de la pertinence de la mise en place ou du renforcement des cadres de concertation sur la transhumance dans un contexte marqué par une insécurité chronique.

**Constatation 12. Le Résultat 3 « La transhumance transfrontalière est facilitée » a été réalisé de manière satisfaisante au Burkina Faso et au Niger et de manière modérément satisfaisante au Mali où la logique du projet n'a pas été respectée dans l'une des communes bénéficiaires.**

83. Le projet a réhabilité 132 km de pistes à bétail (activité 3.1.1) dont 85 au Burkina Faso et 47 au Mali. Il a réalisé ou réhabilité 12 forages pastoraux dont 8 au Burkina Faso et 4 au Mali (activité 3.1.2), 8 parcs de vaccination (activité 3.1.3) dont 2 au Burkina Faso<sup>4</sup>, 3 au Mali et 3 au Niger. Il a sécurisé 8 aires de pâturage villageois dont 4 au Burkina Faso et 4 au Mali (activité 3.1.4). Aussi, le projet a mis en place 4 mécanismes paritaires éleveurs agriculteurs de préparation des arrivées des transhumants (activité 3.1.5) dont 2 au Mali et 2 au Niger. Il a également mis en place/dynamisé 57 comités de gestion des infrastructures pastorales composés de femmes et jeunes (activité 3.1.6), et réalisé 6 magasins de stockage d'aliments pour bétail le long des couloirs de transhumance (activité 3.1.7) dont 3 au Burkina Faso, 2 au Mali et 1 au Niger. Le projet a aussi formé 127 membres des comités de gestion en techniques de gestion des infrastructures, de production d'aliments (activité 3.1.8), dont 91 au Burkina Faso, 24 au Mali et 12 au Niger.
84. Dans le cadre du deuxième produit « l'alimentation et la protection sanitaire du bétail sont renforcés » de ce résultat, le projet a fourni 6786 kg de semences fourragères aux éleveurs sédentaires le long des couloirs de transhumance (activité 3.2.1) dont 4086 au Burkina Faso, 2000 au Mali et 700 au Niger ; il a fourni 389 kits de fauche et de conservation du fourrage aux éleveurs sédentaires le long des couloirs de transhumance pour la fauche du fourrage (activités 3.2.2) dont 194 au Burkina Faso, 150 au Mali et 45 au Niger. Grâce à l'appui du projet, 128 tonnes d'aliment bétail ont été livrés dont 45 au Burkina Faso, 18 au Mali et 65 au Niger pour constituer les stocks initiaux des magasins construits ou réhabilités (activité 3.2.3). Une centaine d'équipements de chaîne de froid (activité 3.2.4) dont 80 glacières et 8 réfrigérateurs au Burkina Faso et 10 glacières de 2.9 litres chacune et 2 conteneurs de 300 litres chacun ont été fournis au Niger. En outre, le projet a fourni 12 000 doses de vaccins contre la Péripleurite Contagieuse Bovine (PPCB) et la Peste des Petits Ruminants (PPR) (activité 3.2.5) dont 35 000 au Burkina Faso, 6000 au Mali et 6000 au Niger ; et environ 300 kits de vaccination (seringues, aiguilles, verres de recharge etc.) (activité 3.2.6) dont 110 au Burkina Faso et 200 au Niger. Le projet a aussi accompagné 4 campagnes de vaccinations (activité 3.2.7) dont deux au Burkina Faso et 2 au Niger.
85. Dans le cadre du résultat stratégique numéro 3, le projet a également formé 1150 agriculteurs et éleveurs sur les textes qui encadrent la transhumance et sur l'utilisation des informations pastorales (activité 3.3.1) dont 950 au Burkina Faso, 100 au Mali et 100 au Niger. De plus, il a formé 2150 agriculteurs et éleveurs sur les textes qui encadrent la gestion des ressources naturelles (activité 3.3.2) et la gestion des conflits agriculteurs-éleveurs (activité 3.3.3), dont 950 au Burkina Faso, 600 au Mali et 600 au Niger. Il convient de noter qu'au Burkina Faso, les trois activités ci-dessus citées ont été jumelées à chaque fois comme s'il s'agissait d'une seule activité, et que les cibles en termes de nombre de personnes formées ont été réduites d'un quart (950 au lieu de 1200). Au Mali et au Niger ce sont les formations des activités 3.1.2 et 3.1.3 qui ont été jumelées. Ces ajustements sont à mettre sur le compte d'une gestion

---

<sup>4</sup> Le parc de vaccination construit dans la région de l'Est n'avait toujours pas été réceptionné au moment de l'évaluation parce que l'entreprise adjudicataire n'aurait toujours pas mis les portails exigés. Le comité de gestion dudit n'avait pas non plus été mis en place.

adaptative car selon l'équipe projet, ils étaient nécessaires pour compenser les coûts supplémentaires causés par la nécessité de respecter les mesures barrières de la COVID 19 (e.g., interdiction des grands rassemblements, distanciation sociale, mesures d'hygiène etc.) qui ont contraint le projet à organiser plus de séances de formation qu'initialement prévues.

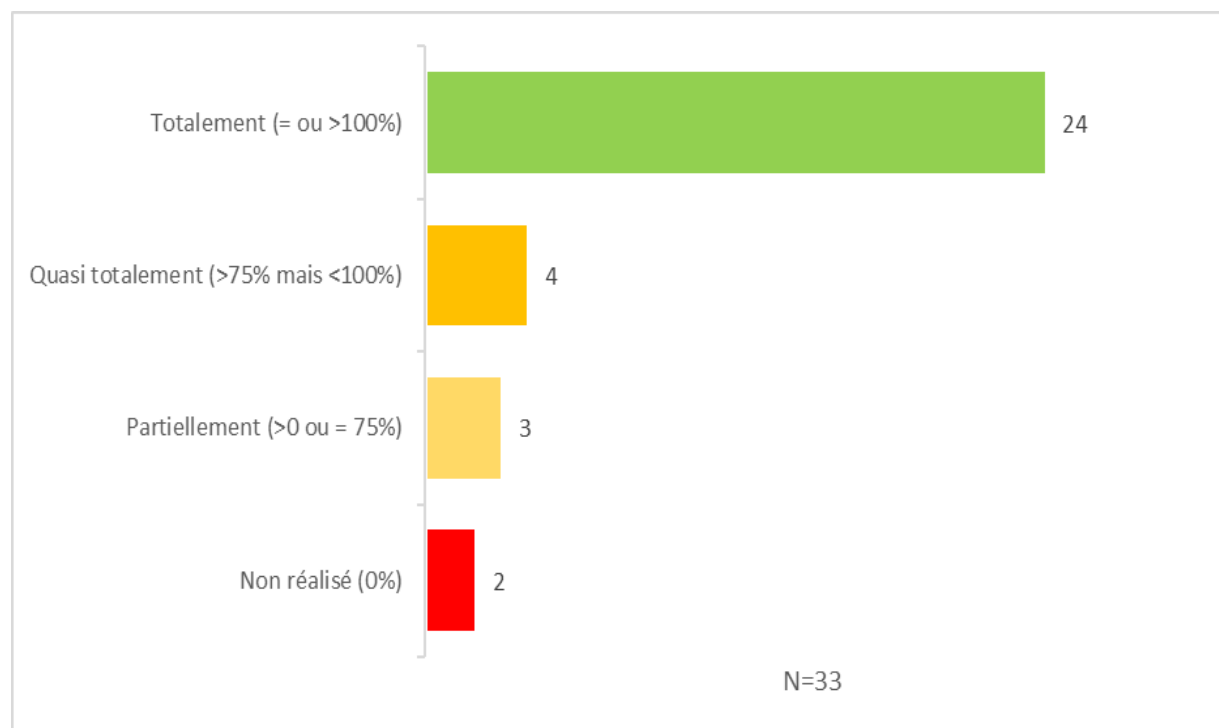
86. **Dans sa mise en œuvre, le résultat 3 a subi quelques modifications. Ainsi par exemple, au Burkina Faso, une aire de parcage a été réalisée en lieu et place des 40 km de piste à bétail qui devaient être construite dans la commune de Kantchari par le RECOPA. Au Mali, le projet a confié la plupart des activités liées à la vaccination du bétail à la direction régionale des services vétérinaires à travers un protocole d'accord. Au Niger, en lieu et place des 5 forages qui avaient été prévu dans le cadre de l'activité 3.1.2, le projet a plutôt curé 3 marres.** Par ailleurs, deux activités ont été annulées au Niger à cause de l'insécurité à savoir la réhabilitation des pistes à bétail (activité 3.1.1) et la sécurisation des aires de pâturages villageois et couloirs utilisés par les transhumants (activité 3.1.4). L'insécurité a également emmené le projet à transférer toutes les activités de ce résultat qui étaient prévues dans la commune de Mondoro au Mali dans celles de Djénné et de Koro. **Sachant que toutes les activités des résultats 1 et 2 avaient déjà été menées à Mondoro par l'OIM, et en tenant compte de la théorie du changement du projet, le résultat 3 apparaît fragile dans les communes maliennes de Mondoro, Djénné et Koro car pour que la transhumance soit pacifiée, les produits doivent s'emboîter et fonctionner de concert.** Par exemple, si les populations cibles ne sont pas sensibilisées sur la réglementation encadrant la transhumance et l'utilisation des ressources naturelles (objectif du produit 3.3), elles risquent de ne pas comprendre la pertinence du travail des cadres de concertation et des mécanismes de résolution des conflits liés à la transhumance et à l'utilisation des ressources naturelles (produits 2.1 et 2.2) et donc de ne pas collaborer avec eux. **Pour cette raison, la logique qui a prévalu au moment du choix des communes de Djénné et Koro pour accueillir les activités transférées de Mondoro, à savoir que les trois communes sont situées sur un même grand parcours de transhumance et que les transhumants retrouveront à Djénné et Koro les infrastructures et les services qu'ils auraient trouvés à Mondoro est compréhensible mais pas valide vis-à-vis de l'objectif visé par le projet.**
87. **En outre, la mise en œuvre de certaines activités a connu des lacunes qui ont affecté l'atteinte du résultat.** Au Burkina Faso par exemple, la livraison des semences fourragères a accusé un retard et n'est arrivée qu'à la fin de la saison des pluies alors que certains bénéficiaires n'avaient plus de parcelle de terrain disponible. Le matériel de fauche quant à lui n'est arrivé qu'au courant de la deuxième année. Aussi selon des parties prenantes interrogées, les vaccins auraient été livrés après la campagne de vaccination organisée par les services techniques du ministère en charge de l'élevage lesquels ont dû conserver les vaccins PPCB jusqu'à la prochaine campagne de vaccination l'année suivante car contrairement au vaccin contre la Peste des petits ruminants qui s'administre à tout moment de l'année, celui-ci ne peut l'être qu'entre octobre et janvier.

**Constatation 13 : L'obtention des 3 résultats du projet était tributaire du niveau/degré de réalisation des activités et des produits prévus.**

88. La plupart des activités et des produits prévus lors de l'élaboration du projet ont été réalisés dans chacun des trois pays même si plusieurs ont subi des modifications plus ou moins importantes (délocalisation, redimensionnement, annulation etc.) et/ou ont accusé des retards dus aux facteurs aussi variés que l'insécurité, la pandémie de la covid 19, les élections au Niger, les erreurs de budgétisation, et le déficit de personnels dédiés spécifiquement au projet au sein des agences).

89. Ainsi, sur un total de 33 activités prévues dans chacun des trois pays<sup>5</sup>, le projet en a réalisé 32 au Burkina Faso parmi lesquelles 24 totalement (100% ou plus), 4 presque totalement (entre 75 et 99%) et 3 partiellement (moins de 75%) et deux ont été annulées (Figure 3). Aussi, sur un total de 34 indicateurs conçus pour apprécier la réalisation des activités dans chacun des trois pays, le projet a atteint au Burkina Faso 20 cibles totalement, 5 quasi totalement, 7 partiellement et 2 sont restées à zéro.

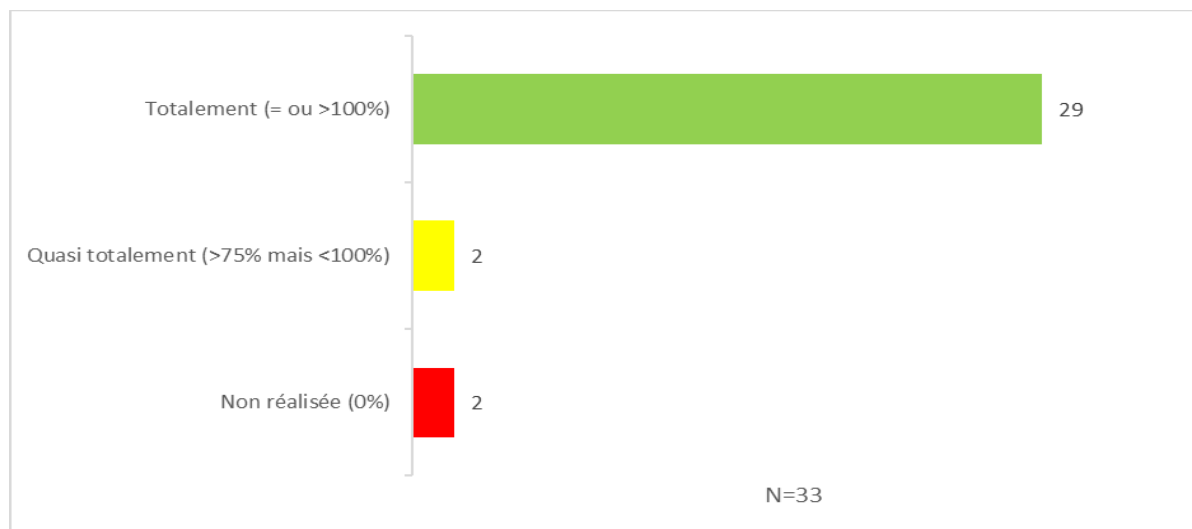
Figure 3 Niveau de réalisation des activités au Burkina Faso



90. Au Mali le projet a réalisé 31 activités dont 29 totalement et 2 presque totalement (Figure 3). 26 cibles ont été atteintes totalement, 10 l'ont été partiellement et 1 est resté à zéro %.

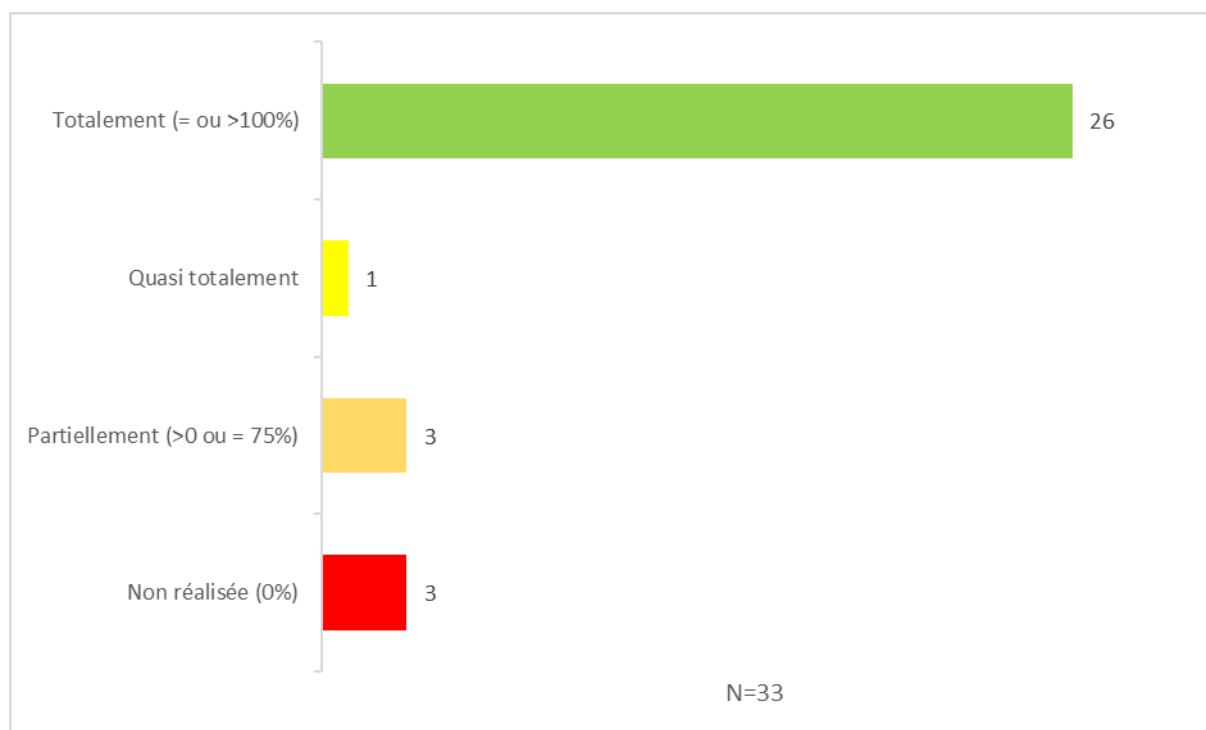
<sup>5</sup> 4 des 33 activités sont uniques pour trois pays. Il s'agit des activités 1.1.4 (« centraliser les données collectées »), 2.1.1 (« étude de référence sur les mécanismes endogènes »), 2.13 (« Cadre de coopération transfrontalière ») et 2.2.6 (« Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication »). Pour les besoins de clarté, l'évaluation les a comptabilisées dans les activités réalisées ou prévues dans chacun des trois pays. Par ailleurs, il convient de noter que quatre activités annulées de commun accord avec le bailleur de fond ne sont pas comptabilisées.

Figure 4 Niveau de réalisation des activités au Mali



91. Au Niger le projet est parvenu à réaliser 30 activités, dont 26 totalement, 1 quasi totalement et 3 partiellement (Figure 5). Quant aux cibles, 29 cibles ont été atteintes totalement, 1 l'a été quasi totalement, 1 partiellement et 3 sont restées à zéro. (voir Annexe 9 à 11 pour plus de détails)

Figure 5 Niveau de réalisation des activités au Niger



92. En général, sur 21 produits attendus pour les 3 pays, le projet en a totalement réalisé 67% et partiellement 23%. De même, sur un total de 21 indicateurs conçus pour apprécier la réalisation de ces produits dans les 3 pays, le projet a atteint 43% totalement, 33% quasi totalement, et 24% partiellement ([Voir Annexe 14](#)).

93. Sur 7 produits attendus dans chaque pays, le projet a réalisé totalement 3 et partiellement 4 au Burkina Faso. Au Mali, il en a réalisé 6 totalement et 1 partiellement, tandis qu'au Niger il a réalisé 5 produits totalement, 1 quasi totalement et 1 partiellement.

94. Sur un total de 7 indicateurs conçus pour apprécier la réalisation des 7 produits dans chacun des trois pays, le projet a atteint au Burkina Faso 1 cible totalement et 6 quasi totalement ([voir Annexe 12](#)). Au Mali 3 cibles ont été atteintes totalement et 4 l'ont été partiellement. Au Niger 5 cibles ont été atteintes totalement, 1 l'a été quasi totalement et l'a été 1 partiellement. Les détails sur les produits concernés sont fournis dans les Annexe 12 et Annexe 14.

**Constatation 14 : Plusieurs facteurs internes et externes au projet ont affecté positivement ou négativement la réalisation des trois résultats stratégiques du projet.**

95. **Sur le plan interne, l'expertise et l'expérience des deux agences en matière de mobilité animale et d'agriculture ont permis aux équipes du projet d'approcher la transhumance dans sa complexité.** L'implication des ressources humaines issues de différents départements (opérations, conflits etc.) au sein des deux agences a permis au projet de bénéficier de toute l'expertise substantive nécessaire, notamment en matière d'analyse de conflits et de génie rural (cas de la FAO). La concertation permanente entre les agences et PBF a aussi favorisé l'atteinte des objectifs du projet dans la mesure où elle a facilité la prise de décisions difficiles comme l'annulation ou la délocalisation de certaines activités.

96. **Sur le plan externe, la compétence, l'expérience, la détermination et l'intégration au sein des communautés bénéficiaires des partenaires opérationnels de mise en œuvre ont été appréciées par la plupart des acteurs des deux agences ainsi que par les bénéficiaires.** Ces atouts leur ont permis d'implémenter la plupart des activités du projet en dépit de l'hostilité et de la volatilité de l'environnement. Ainsi, par exemple, les activités de curage des mares s'étaient poursuivies dans la commune de Makalondi en dépit du fait que l'explosion d'une mine sur l'axe Makalondi-Torodi avait fait fuir toutes les autres organisations actives dans la zone. Cela avait été possible parce que l'ONG CADEL qui en avait la responsabilité, n'avait recruté que les habitants de la commune (les femmes notamment) pour effectuer ce travail. Selon le responsable d'un partenaire opérationnel de la FAO au Niger, *"on savait déjà qu'on devait intervenir dans une zone difficile. On était prêt à envisager toutes les solutions possibles et non dangereuses pour atteindre les bénéficiaires."* La disponibilité des responsables des services techniques a aussi un levier de réussite car plusieurs activités, notamment celles relatives à la vaccination du bétail, ne pouvaient simplement pas se faire sans leur implication active.

97. **Les erreurs de budgétisation, le turn-over au sein des agences, et l'insuffisance des ressources humaines sont les principaux facteurs internes qui ont eu un effet négatif sur la réussite du projet.** Concernant le budget, la plupart des personnes interrogées ont estimé que les coûts des activités avaient été sous-évalués. De plus, certaines activités, notamment celles liées au suivi-évaluation (ex. enquête de perception, enquête finale) et à la coordination du projet (ex. réunions de redevabilité) n'avaient tout simplement pas été budgétisées et n'ont par conséquent pas été implémentées (cas de l'enquête finale).

98. **Deux facteurs identifiés par l'EE pourraient justifier les manquements constatés dans le budget du projet.** Premièrement, bien que très expérimentés en général, certains des rédacteurs principaux du projet n'avaient jamais travaillé sur des projets PBF et ont d'ailleurs décrit leur expérience de cette aventure comme éprouvante même si enrichissante. Ce manque d'expérience s'est manifesté, de l'avis de certains participants interrogés, par des ambitions excessives (37 d'activités dont la plupart devaient être réalisées dans les sept communes couvertes) compte tenu de l'enveloppe budgétaire (USD 3 000 000) et du temps (18 mois) disponibles : *"Le projet était trop ambitieux avec trop d'activités à implémenter sur une période aussi courte. Ce projet aurait pu se faire en trois phases. Chaque résultat constituant une phase."* (Personnel de l'OIM Burkina Faso). Deuxièmement, les rédacteurs du projet pensaient pouvoir trouver des financements supplémentaires auprès d'autres bailleurs de fonds, mais n'y

sont pas parvenus après des tentatives infructueuses auprès de L'Union Européenne et de la Suède.

99. **Pour pallier les manquements du budget, l'équipe projet a recherché des synergies avec des activités en cours au sein des agences.** Elle s'est par exemple appuyée sur une étude en cours de l'OIM au début du projet pour constituer la situation de base du projet. De la même manière, l'OIM a profité d'une seconde étude en fin de projet pour réaliser l'enquête de perception finale du projet par les bénéficiaires au Burkina Faso. Cependant, en dépit du caractère louable de cette recherche de synergie, l'évaluation a constaté qu'elle n'a fourni que des résultats modestes. Les indicateurs obtenus à l'issue de la première étude de l'OIM s'étaient avérés inappropriés et une étude dite « complémentaire » avait été commandée pour renseigner des indicateurs non pris en compte. De la même manière, seul un pays sur les trois, le Burkina Faso en occurrence, a été couvert par l'enquête de perception finale effectuée par l'OIM.
100. **Plusieurs parties prenantes essentielles rencontrées au sein des agences lors de l'évaluation avaient pris le projet en cours, souvent longtemps après que leurs prédécesseurs furent partis, et donc sans une transition en bonne et due forme.** Cette rotation du personnel a été à l'origine d'au moins un incident malheureux. Il s'agit du report de l'atelier de mise en place d'un cadre de coopération transfrontalière sur la transhumance et la gestion des ressources naturelles. Celui-ci a eu lieu quelques jours seulement avant son lancement et alors même que certains délégués s'étaient déjà rendus à Niamey pour l'événement. L'évaluation a appris qu'ayant pris fonction tout juste une semaine avant la date de l'atelier, la nouvelle responsable de l'activité à OIM Burkina Faso s'était résolue à la reporter pour des raisons budgétaires. En effet, la FAO ne pouvait pas apporter dans les délais convenus les fonds qui manquaient pour la réalisation de cette activité.
101. **L'insuffisance de personnels dédiés spécifiquement au projet a aussi été déplorée lors des entretiens,** aussi bien au sein des agences que chez les partenaires de mise en œuvre. Chez la plupart des partenaires de mise en œuvre, seul un personnel, généralement le gestionnaire du projet, était rémunéré de manière à se consacrer totalement au projet alors que les besoins s'élevaient à une personne et demie au moins : « *On aurait été plus efficace si le projet avait pris en charge une personne supplémentaire, même à temps partiel. Les problèmes de rapportage souvent déplorés découlaient du fait que le chef de projet était tout seul.* » (Responsable partenaire opérationnel au Burkina Faso).
102. **Les principaux facteurs externes ayant affecté négativement l'efficacité du projet sont l'insécurité et la pandémie de la covid 19.** L'insécurité a eu un impact significatif dans mesure où elle a entraîné des retards (la majorité des infrastructures ont été réalisées dans les derniers mois du projet), voire l'annulation des activités. Par exemple, des forages pastoraux prévus pour être construits dans la commune de Tin-Akoff au Burkina Faso ont été purement et simplement annulés. Au Niger, elle a causé l'annulation de trois activités (Réhabiliter les pistes à bétail ; Réaliser/réhabiliter des forages pastoraux ; Sécuriser les aires de pâturage villageois et les couloirs principaux et secondaires utilisés par les transhumants) et la réalisation partielle d'une activité (réalisation de 3 parcs de vaccination au lieu de 5) qui devaient concourir à la réalisation du produit 1 du résultat 3. Concernant ces dernières, l'évaluation a appris que les pistes à bétail et les aires de pâturage villageois avaient déjà été identifiées par le service du génie rural qui s'apprêtait à procéder à leur balisage lorsqu'une attaque meurtrière des groupes armés non étatiques s'est produite dans la zone et a amené ces services à renoncer à y mener toutes activités jusqu'à ce que la sécurité revienne. **Au Mali, l'insécurité a provoqué un retard considérable puis la délocalisation de l'ensemble des activités du résultat 3 de la commune de Mondoro vers celles de Djénné et de Koro.**



103. **L'insécurité a également impacté la mise en œuvre du projet en limitant le nombre de soumissionnaires aux différents appels d'offres pour la réalisation des infrastructures, ce qui a entraîné des délais supplémentaires de publications des offres et donc des retards pour la mise en œuvre des activités.** La pandémie de la Covid 19 a, quant à elle, provoqué l'annulation de quatre activités du résultat 2 qui devaient impliquer des déplacements transfrontaliers alors que les frontières étaient fermées dans le cadre des mesures visant à freiner la propagation de la covid.
104. **En outre, l'insécurité et la pandémie ont eu un impact considérable sur les prix des biens et services dans la région avec des répercussions importantes pour le coût des activités qui ont, dans certains cas dépassés de 2 à 3 fois le budget prévu.** Ainsi, que ce soit au Burkina Faso, au Mali ou au Niger, les entretiens réalisés durant l'évaluation indiquent tous que l'annulation ou la réalisation partielle des activités étaient liées principalement à l'insécurité.
105. **Un turn-over élevé au sein des services techniques et locaux partenaires du projet a également négativement impacté l'efficacité du projet dont la mémoire se perdait à chaque fois que des cadres étaient remplacés au sein de ces entités.** Enfin, au Niger, les élections ont aussi été identifiées par les acteurs nationaux comme ayant affecté négativement l'efficacité du projet à travers les retards causés par l'indisponibilité des responsables locaux occupés à faire campagne au mois de janvier et de février 2022. L'impact des élections sur les activités du projet au Niger met en exergue des manquements dans l'analyse des risques du projet car l'élection est un événement dont la date est généralement connue longtemps en avance.

**Constatation 15 : La FAO et l'OIM ont contribué à la pacification de la transhumance en s'attaquant chacun à au moins un facteur de conflictualité liée cette pratique.**

106. La FAO a mobilisé son expertise et son savoir-faire en matière d'agriculture et d'élevage pour augmenter les ressources naturelles disponibles (plantes fourragères, eau etc.) et ainsi réduire la compétition qu'engendre leur rareté. Selon un personnel de la FAO, « la FAO est une institution ayant l'expertise pour ce genre de projet. A titre d'exemple, le conflit entre les peuls et les Daoussak Touareg du Mali a été réglé à travers ce type de projet conduit par la FAO. Plusieurs projets quasi identiques à celui-ci, ont été exécutés par la FAO au Niger. ». De son côté, l'OIM a mobilisé son expérience en matière de suivi des mouvements des populations pour rendre la transhumance et ses implications plus prévisibles. Le transhumance Tracking Tool qu'il a mis en place a permis d'anticiper et de résoudre près d'une centaine de conflits qui, en l'absence des alertes événements et préventions qu'il a générées, auraient pu devenir violents.
107. L'expertise technique et la réputation des deux agences ont été signalées comme un facteur contribuant aux résultats obtenus par la totalité des personnes interrogées. Ces dernières ont jugé que la FAO et l'OIM étaient restées dans le cadre de leur mandat d'une part, et des activités qu'elles ont l'habitude d'implémenter d'autre part.

**Constatation 16 : Le projet a identifié et a évalué les risques politiques, financiers, sécuritaires, environnementaux opérationnels et réputationnels qui risquaient de compromettre les activités du projet.**

108. Parmi ceux-ci, deux se sont concrétisés à savoir les incidents sécuritaires (caractérisés par des attaques à main armée, des enlèvements et assassinats ciblés, des conflits communautaires) et l'impact opérationnel d'une forte volatilité de la situation sécuritaire (impossibilité d'implémenter les activités prévues dans les zones prévues). Dans les deux cas, les stratégies

d'atténuation prévues ont été déclenchées et se sont avérées efficaces. Comme prévu dans le document du projet, l'équipe a :

- Utilisé des partenaires locaux (RBM, CRUS et RECOPA au Burkina Faso, AREN, ROPEN et CADEL au Niger et Tassaght au Mali) qui disposaient des relais et compétences nécessaires pour mettre en œuvre les activités du projet.
- Réorienté les activités du projet vers des zones plus stables avec une importance stratégique et de la valeur ajoutée par rapport aux zones initialement sélectionnées. La réorientation a eu lieu notamment au Mali où les activités relevant du résultat 3 ont toutes été transférées de Mondoro vers Koro et Djénné, des communes qui, comme Mondoro, sont des carrefours de la transhumance au Nord du pays. Au Burkina Faso, certaines activités censées se tenir à Tin-Akoff ont aussi été transférées à Seytenga.

109. Selon des informations concordantes issues des entretiens, la décision de réorienter les activités relevant du résultat 3 de la commune de Mondoro vers celles de Koro et Djénné au Mali a été prise seulement deux mois avant la fin de la durée initiale du projet (Août 2021). Les entretiens avec les parties prenantes du projet au sein des deux agences ont révélé une opposition entre des cadres de la FAO et ceux de l'OIM au sujet de la pertinence de cette réorientation. Ayant déjà implémenté les activités relevant des résultats 1 et 2 dans la commune de Mondoro, l'OIM était opposée à la délocalisation car celle-ci risquait de biaiser la logique du projet qui conçoit les résultats comme emboîtés les uns aux autres, d'autant plus que le projet ne disposait plus de ressources pour reprendre ces activités à Koro et à Djénné. Pour sa part, la FAO considérait qu'elle n'avait pas d'autre choix que de délocaliser ses activités car, contrairement à l'OIM, elle ne pouvait pas réaliser les infrastructures ailleurs avant de les transplanter ensuite à Mondoro. L'évaluation a obtenu des témoignages concordants indiquant que plusieurs concertations (y compris entre les chefs des agences), ont été nécessaires pour mettre d'accord les deux agences.

### 3.3. Efficience

**QE 3 : Dans quelle mesure les ressources (humaines, financières, administratives) ont-elles été correctement utilisées pour obtenir les résultats visés ?**

**Constatation 17 : L'efficience du projet a été moyenne car même si le projet a respecté le budget initial, une extension sans frais de six mois a été nécessaire pour boucler les activités d'une part, et certaines activités ont dues être supprimées pour dégager des ressources nécessaires pour corriger des erreurs de budgétisation à la conception d'autre part.**

110. Les activités supprimées étant celles qui avaient une portée transfrontalière, cette suppression a significativement altéré la dimension régionale du projet. De plus, d'importants problèmes de coordination tels que l'absence de coordinateur régional au début du projet, la modicité du financement des activités facilitant la coordination (rencontres, voyages etc.), et les règles de communication et d'engagement interne à chacune des agences ont impacté négativement la mise en œuvre du projet et causé des incompréhensions relativement sérieuses entre la FAO et l'OIM au Mali. Dans ce même pays, les activités ont été éparpillées dans trois communes au lieu d'une seule pour respecter la théorie du changement du projet. En outre, le système de S&E est insatisfaisant car il n'a pas été en mesure de fournir des informations sur les résultats et l'impact du projet principalement parce qu'il n'a pas été déployé totalement faute d'avoir été convenablement budgétisé. Enfin, bien que l'approche de mise en œuvre du projet, notamment la sous-traitance de la plupart des activités à des

organisations partenaires locales, ait été appréciée par la totalité des personnes interrogées, principalement parce qu'elle a permis la réalisation des activités dans des zones interdites aux personnels des nations unies, les conditions et procédures de recrutement des prestataires de la FAO (cas de l'accès aux garanties bancaires) ont favorisé des entreprises qui ont eu du mal à s'adapter aux réalités politiques et sécuritaires des zones d'intervention.

**Constatation 18. L'approche de mise en œuvre du projet, notamment la sous-traitance de la plupart des activités à des organisations partenaires locales, a permis la réalisation des activités dans une région où le personnel de la FAO et de l'OIM ne pouvait se rendre du fait de l'insécurité.**

111. Tous les acteurs interrogés lors de l'évaluation ont jugé favorablement l'approche « faire faire » qui était au centre de la stratégie d'exécution du projet. Elle a été décrite par certains comme étant la seule approche possible considérant le contexte sécuritaire, et par d'autre comme un puissant levier de transfert des compétences vers les acteurs locaux. Selon le responsable d'une structure partenaire de mise en œuvre des activités sur le terrain, « *les ONGs internationales ont des espaces qu'elles ne peuvent pas dépasser à cause de l'insécurité. Nous avons plus de facilités compte tenu de notre ancrage communautaire. L'approche utilisée par le projet était tout à fait raisonnable* ». L'équipe du projet s'est aussi appuyée sur les services techniques spécialisés centraux et déconcentrés de l'Etat dans chacun des trois pays pour la réalisation des tâches allant de la formation des formateurs, à la réception des infrastructures réhabilitées ou construites, en passant par la vaccination du bétail et l'identification des besoins en matière d'infrastructures pastorales etc. La contribution de ceux-ci à l'efficacité du projet a été jugée positive par la totalité des acteurs rencontrés.
112. La mise en œuvre de l'approche « faire-faire » s'est néanmoins accompagnée de quelques lacunes. Des participants issus des services techniques de l'Etat dans les trois pays ont déploré leur faible responsabilisation au sein du dispositif TTT duquel ils ne recevaient que le produit fini (le Dashboard) alors qu'ils auraient souhaité être impliqués dans la collecte et la validation des informations qu'il contenait.<sup>6</sup> Des parties prenantes au sein des agences ont, à contrario, reproché au responsables des services techniques de l'Etat dans les zones d'intervention, de ne pas suffisamment répercuter les informations qu'ils recevaient à travers les Dashboard à leurs supérieurs hiérarchiques qui s'étaient plaints de ne pas les recevoir.
113. De plus, la plupart des parties prenantes aussi bien internes qu'externes dans les trois pays ont critiqué les procédures et règles de recrutements de la FAO pour avoir favorisé la sélection des entreprises qui ignoraient le contexte opérationnel dans lequel elles devaient construire ou réhabiliter des infrastructures pastorales ce qui a occasionné des retards et des confusions qui auraient pu être évitées si les entreprises locales avaient été retenues. Selon un acteur du Burkina Faso, « il faut des entreprises locales pour la réalisation des infrastructures dans ce contexte d'insécurité. Les entreprises désignées depuis Ouagadougou désistent ou bâclent le travail sur le terrain. De plus, elles se coordonnent rarement avec nous qui sommes sur le terrain ce qui a parfois causé des incidents évitables. Par exemple, une entreprise a balisé la zone du parc à vaccination de la région de l'Est sans tenir compte de l'emplacement identifié à travers l'ingénierie sociale et l'on ignore si ce dernier fonctionnera de manière optimale ; une

---

<sup>6</sup> Cette responsabilité avait été confiée par l'OIM à ses partenaires opérationnels dans chacun des trois pays lesquels s'étaient chargés de recruter et de former des 'sentinelles' (membres des communautés chargés de signaler les événements et incidents d'importance) et des enquêteurs (membres des partenaires opérationnels chargés de vérifier les informations signalées par les sentinelles). Au cœur de ce dispositif se trouvait le RBM qui avait la responsabilité de centraliser, synthétiser, et analyser toutes les informations issues avant de les diffuser aux acteurs pertinents.

autre a sous-traité à la dernière minute la construction du magasin à aliment dont elle avait la responsabilité à un maçon local connu pour être négligent et cela a affecté la qualité de l'infrastructure ». Il faut noter toutefois que les entreprises locales participent peu à ces appels souvent parce qu'elles ne remplissent pas les conditions d'éligibilité ou ne reçoivent pas l'information lors des appels d'offres.

**Constatation 19 : Les ressources à disposition du projet ont été globalement converties en résultats même si une extension sans coût de six mois a permis de terminer le projet dans les limites du budget initial. Certaines activités (principalement celles dont la pandémie de la covid 19 avait compromis les chances de réussite) ont néanmoins dû être supprimées pour dégager des ressources afin d'en réaliser d'autres.**

114. Lors de l'extension sans frais, le budget de la plupart des activités a été revu à la hausse ou à la baisse. Ces ajustements ont permis au projet de corriger les insuffisances initiales de la budgétisation et de prendre en compte les évolutions récentes des prix ainsi que les contraintes causées par l'insécurité et la pandémie de la covid 19 sans modifier le budget global du projet (voir Annexe 8). De manière générale, trois des sept rubriques que comptait le budget ont subi des changements substantiels lors de la demande d'extension sans frais à savoir la rubrique « fournitures, produits de base & matériaux » dont près de 50% du budget (USD 280 000) ont été affectés au financement des « services contractuels » (USD 100 000 environ) et aux « transferts et subventions aux contreparties » (USD 200 000 environ).

115. Les dispositions de gestion du projet étaient simples et favorables à une mise en œuvre décentralisée des activités prévues. Le projet a été coordonné par une coordonnatrice régionale travaillant pour l'agence chef de file (FAO Burkina Faso), et dont le rôle consistait à assurer la liaison entre les différentes équipes nationales et PBF d'une part, et d'autre part à appuyer techniquement les équipes projets au niveau de chaque pays. Au niveau de chaque agence dans chacun des pays, un point focal avait la responsabilité du suivi de l'implémentation des activités confiées par l'agence à un ou plusieurs partenaires locaux d'implémentation.

116. Cependant, d'importants problèmes de coordination ont émaillé la mise en œuvre du projet, principalement au début. Des parties prenantes au sein des agences ont par exemple déploré le fait que les activités de l'autre agence aient été menées dans leurs zones de compétence sans qu'elles n'en soient informées, tandis que celles de PBF ont signalé des taux de livraison des activités très inégalitaires dans les trois pays. La revue documentaire et les entretiens avec les parties prenantes ont permis d'identifier trois facteurs à l'origine des problèmes de coordination :

- L'ineffectivité de la coordination au niveau régional, effective seulement plusieurs mois après le début du projet en raison de difficultés rencontrées par la FAO au moment du recrutement du responsable du poste.<sup>7</sup>
- La modicité de budget de coordination<sup>8</sup> qui a limité les possibilités de rencontre et d'échange entre les parties prenantes ;
- Et les règles de communication et d'engagement interne à chacune des agences. L'agence OIM du Burkina Faso tenait par exemple à ce que toutes les communications entre la FAO

---

<sup>7</sup> Le premier candidat aurait renoncé au poste quelques temps après avoir été pressenti pour des raisons personnelles.

<sup>8</sup> Les frais de voyage pour l'ensemble des six agences et leurs sept partenaires opérationnels s'élevaient à seulement 175 000 USD (sources : Budget du projet)

et l'OIM au Niger et au Mali passent par elle et que la FAO recueille au préalable sa validation avant toutes publications externes dans lesquelles le nom de l'OIM serait mentionné (cf. compte rendu de la réunion de l'équipe technique du 23 mars 2021). Si l'enjeu de telles exigences pour la cohérence interne est compréhensible, une simple notification ou mise en copie de OIM Burkina aurait dû suffire car de telles lourdeurs administratives augmentent les coûts de coordination (temps et charge de travail supplémentaires) et expliquent certaines initiatives non-concertées durant le projet.

117. Par ailleurs, plusieurs parties prenantes au sein des agences et chez les partenaires de mise en œuvre ont déploré le fait qu'elles avaient d'autres responsabilités au sein de leurs structures qui ne leur permettaient pas de se consacrer au projet autant qu'elles l'auraient souhaité.

**Constatation 20 : Le système de Suivi-Évaluation n'a pas été en mesure de fournir des informations sur les résultats et l'impact du projet principalement parce qu'il n'a pas été déployé totalement.**

118. L'enquête finale qui aurait dû fournir des informations fiables sur l'atteinte des cibles des résultats n'a pas été réalisée. L'enquête de perception qui est censée fournir des informations sur ce que les bénéficiaires pensent du projet au moment où il s'achève a été réalisée uniquement au Burkina Faso. En l'absence d'information sur le niveau des indicateurs de résultats et d'impact que ces études auraient dû fournir, l'évaluation s'est basée sur l'appréciation des parties prenantes, notamment les éleveurs et les agriculteurs. Bien que la plupart des personnes interrogées pensent que les trois principaux résultats ont été atteints, leur jugement reste subjectif. En outre, et comme indiqué précédemment, le cadre des résultats contenait des lacunes relativement importantes, car plusieurs indicateurs n'avaient pas de niveau de référence tandis que d'autres étaient inaptes à mesurer le résultat, le produit ou l'activité visé.

119. Le projet a réalisé plusieurs activités de suivi au cours desquelles des données ont été collectées, analysées et partagées dans le but d'optimiser les performances du projet ont eu lieu. Il s'agit notamment : des missions de supervision réalisées par l'équipe de suivi-évaluation (environ 6) ; des réunions techniques mensuelles et circonstanciées de coordination entre les équipes du projet ; des rencontres mensuelles avec les partenaires techniques et opérationnels ; de la participation aux cadres de concertation régionaux au cours desquels l'état de mise en œuvre du projet a été présenté aux différents acteurs et parties prenantes au projet ; de la rencontre conjointe entre l'équipe du projet et les trois secrétariats de PBF (Mali, Burkina et Niger) pour faire le bilan de la mise en œuvre du projet, ; d'une rencontre avec l'ALG pour le suivi des recommandations de l'atelier sur la mise en place du cadre de coopération transfrontalière ; etc.

**Constatation 21 : La coordination entre la FAO et l'OIM notamment au niveau des pays (à l'exception du Burkina Faso) a été faible et n'a pas permis d'éviter des incidents opérationnels relativement importants qui ont émaillé la mise en œuvre du projet.**

120. Plusieurs parties prenantes au sein de ces agences ont déploré, entre autres, l'absence de missions et de planification conjointes des activités sur le terrain ou encore la non-participation des représentants de l'autre agence aux réunions de coordination. Certains, moins nombreux toutefois, ont cité des problèmes de compatibilité entre les approches et méthodes de travail des deux agences (ex. systèmes et approches de S&E différents), et au moins un des participants interrogés a déploré l'empiètement de l'OIM sur le mandat de la FAO (sous-entend que l'OIM ne devrait pas s'occuper des questions liées à la transhumance). Cet avis est toutefois minoritaire car la plupart des personnes interrogées pensent plutôt que les mandats des deux organisations sont parfaitement compatibles. L'efficacité a été aussi

affectée par la nature des activités à réaliser. Un personnel de la FAO Mali l'a illustré comme suit : « nous n'avons pas les mêmes contraintes. A l'OIM ils peuvent emmener les bénéficiaires dans un lieu sûr et les y former alors que nos activités (construction et réhabilitation des infrastructures) sont extrêmement visibles et vulnérables aux groupes armés non identifiés ».

121. L'incident relatif à la décision de délocaliser les activités du résultat 3 de la commune de Mondoro vers celles de Djénné et Koro illustre parfaitement la difficulté de coordination sur le terrain, notamment parce que l'OIM et la FAO ont travaillé avec le même partenaire opérationnel (ONG Tassaght). Selon les informations obtenues par l'évaluation, l'incident aurait débuté avec la décision de la FAO de procéder à l'identification des infrastructures à réhabiliter alors même que les deux agences avaient convenu d'un temps d'observation supplémentaire de l'évolution de la situation sécuritaire dans la commune. Ayant interprété ce signal comme un début d'activités, l'OIM, dont les activités devaient précéder celles de la FAO selon la logique du projet, se serait empressée de les mettre en œuvre juste pour apprendre après que la FAO ne pouvait pas mettre en œuvre les siennes en raison de l'insécurité. L'évaluation a, en outre, obtenue des informations suggérant que cette impasse a été amplifiée par des comportements de type 'sauve-qui-peut' au sein des agences dont les responsables, craignant l'échec du projet, se sont arc-boutés sur leurs positions en se rejetant mutuellement la responsabilité de l'impasse. Ainsi, des participants de OIM Mali ont estimé que la FAO les a notifiés tardivement (à moins deux mois de la date initiale de fin du projet) de leur intention de délocaliser les activités tandis que ceux de la FAO ont reproché à l'OIM d'avoir retardé la délocalisation en refusant de réimplémenter les activités des résultats 1 et 2 dans les nouvelles communes qu'ils avaient identifiées.
122. Des problèmes de communication ont aussi été rapportés par les partenaires opérationnels. Selon le représentant de l'un d'eux au Burkina Faso par exemple, « un manque de communication les aurait amenés à conduire l'ingénierie sociale dans 4 villages alors qu'un seul devait bénéficier des infrastructures, ce qui a créé des problèmes avec les 3 autres villages qui les ont accusés d'avoir détourné leurs forages. » Cet incident souligne l'importance d'impliquer les agents terrain dès le démarrage du projet pour faciliter leur compréhension dès le départ.

### **3.4. Impact, durabilité et pérennisation des résultats du projet**

**QE 4 : Les transformations induites par le projet permettront-elles de prévenir et gérer durablement les conflits ?**

**Constatation 22 : L'appropriation des résultats du projet et le progrès vers l'impact sont modérément satisfaisants car bien que le projet ait permis aux organisations de pasteurs (RBM, CRUS et RECOPA au Burkina Faso, AREN au Niger et TASSAGHT au Mali) de jouer un rôle actif dans la gestion et la prévention des conflits, certains partenaires institutionnels et opérationnels n'ont pas été suffisamment impliqués.**

123. Le projet a influencé les dynamiques de gestion des conflits au niveau local dans la mesure où les données collectées sur les alertes "événements" et "préventions" ont permis aux organisations pastorales des pays du Liptako-Gourma, notamment CRUS et RECOPA au Burkina Faso, AREN au Niger et TASSAGHT au Mali, de remonter l'information convenablement et à temps aux autorités locales, aux chefs de village et aux leaders communautaires des communes d'intervention afin que ceux-ci réagissent rapidement et efficacement.

124. La revue documentaire a révélé que ce dispositif a permis d'éviter les conflits et les déplacements de populations qui en découlent, d'atténuer les effets des conflits liés à la transhumance à travers le dédommagement des victimes, l'intermédiation sociale, la sensibilisation sur les risques de conflits et l'adoption de stratégies adaptatives, et de résoudre environ 50% des conflits agropastoraux et tensions intercommunautaires identifiés à travers le système TTT mis en place par le projet.
125. La perception des individus issus des groupes cibles interrogés dans le cadre de cette évaluation est que le projet a eu un impact globalement positif sur la pratique de la transhumance. Plusieurs bénéficiaires des communes de Téra et Makalondi au Niger ont déclaré que les comités de transhumance avaient contribué à leur sensibilisation et formation, ainsi qu'au renforcement de la symbiose entre l'élevage et l'agriculture avec pour effet une réduction des conflits. Ceci est illustré par les propos suivants d'une représentante des femmes de la commune de Makalondi : « *le projet a amélioré les conditions de vie entre les éleveurs et les agriculteurs grâce aux différentes formations reçues en matière de pastoralisme* ».
126. Cependant, compte tenu des contraintes rencontrées par cette mission d'EF (voir section 1.5 Limites de l'évaluation), il est important de signaler que les personnes rencontrées ne constituent pas un échantillon représentatif des groupes cibles et que leur opinion ne saurait être généralisée à l'ensemble de cette catégorie de partie prenante. Seule une enquête de perception finale en bonne et due forme, ventilée par groupe cible et par zone d'intervention, peut fournir des informations valides sur la manière dont la contribution du projet à la consolidation de la paix dans le Liptako-Gourma est perçue.

**Constatation 23 : Les groupes cibles ont joué un rôle actif dans la gestion et la prévention des conflits car ils ont été au cœur du dispositif TTT mis en place par le projet.**

127. Les organisations de pasteurs, notamment CRUS et RECOPA au Burkina Faso, AREN au Niger et TASSAGHT au Mali, toutes chapeauté par le RBM, ont joué, à travers leurs membres qui participent au dispositif TTT dans chacune des communes d'intervention comme 'sentinelles' ou 'enquêteurs', un rôle fondamental de collecte, de traitement et d'analyse des données. Le RBM en particulier, grâce à son réseau de plus d'une centaine d'organisations pastorales, était responsable de la diffusion des Dashboards, et donc des alertes événements et préventions qu'ils contiennent, auprès des pasteurs de l'ensemble de la région du Liptako-Gourma.
128. Par ailleurs, la plupart de ces organisations pastorales sont des membres statutaires des cadres de concertation et de gestion des conflits opérationnels dans les zones d'intervention. A ce titre, elles participent aussi activement à la gestion des conflits dans la mesure où elles ont la possibilité de faire entendre leur voix et d'influencer les décisions rendues ou les orientations adoptées par ces structures.

**Constatation 24 : L'évaluation a mis en évidence un effet positif et plusieurs effets négatifs imprévus, notamment en rapport avec la crédibilité de certains partenaires institutionnels et opérationnels.**

129. D'après les acteurs techniques interviewés et notamment la Direction Régionale des Services Vétérinaires du Mali et ses délégués sur le terrain, la réalisation de la cartographie de la transhumance ainsi que le déploiement de l'outil TTT a eu des effets positifs sur leur programme d'intervention sur les vaccinations des animaux. Avant, ils avaient des problèmes de calendrier et étaient toujours en retard par rapport au passage des transhumants. Grâce au projet, ils sont désormais en mesure d'ajuster plus efficacement leur planification aux mouvements des transhumants.

130. La réputation et la crédibilité de l'autorité du Liptako-Gourma avait été écornée à la suite de l'annulation de l'organisation de l'atelier visant la mise en place d'un cadre de coopération transfrontalière entre les structures de suivi de la transhumance et de l'utilisation des ressources naturelles des trois pays (activité 2.1.3). L'ALG avait dû envoyer des correspondances pour notifier l'annulation de l'événement aux autorités qu'elle avait préalablement invitées, ce à quelques jours seulement de l'événement. L'ONG CADEL, partenaire opérationnel de la FAO au Niger, a aussi rapporté des effets négatifs en termes de perte de crédibilité. Elle a en effet été suspectée de détournement par les populations qu'elle avait recrutées pour des travaux de curage des mares parce que la FAO avait traîné à les payer. Il convient en outre de mentionner le risque, signalé au Mali et au Niger, d'une accélération de la dégradation des ressources naturelles si les transhumants devaient affluer en grand nombre vers les aires de pâturages sécurisées dans le cadre du projet.

**Constatation 25 : La pérennisation des résultats du projet est modérément peu probable. Cinq des sept produits du projet sont exposés à des risques non maîtrisés par les bénéficiaires.**

131. En effet, la durabilité des trois résultats du projet dépend de plusieurs facteurs dont les principaux sont l'appropriation des produits du projet par les bénéficiaires et les groupes cibles, et la capacité de ceux-ci à les reproduire. Or, **l'évaluation a constaté une faible capacité de reproduction des produits relevant des résultats 1 et 2 car ceux-ci dépendent essentiellement de financements extérieurs dont la disponibilité ne peut être garantie.** D'ailleurs, la majorité des parties prenantes interrogées a reconnu que la plupart des cadres de concertation redynamisés ne s'étaient plus réunis depuis leur 'redynamisation' par le projet. L'évaluation a aussi obtenu des informations concordantes indiquant que le niveau de motivation des 'sentinelles' pendant le projet était assez faible parce qu'elles n'étaient pas rémunérées. Au Niger par exemple, seules six sentinelles sur les trente enrôlées au début auraient continué à alimenter l'outil TTT jusqu'à la fin du projet. Les autres avaient démissionné ou multiplié des prétextes pour ne plus contribuer. L'évaluation estime que le projet aurait pu anticiper cette situation car l'enjeu de la rémunération des personnes contribuant sur une base régulière aux dispositifs de suivi de la transhumance est ancien dans la région comme l'a confirmé l'étude complémentaire déjà citée (voir p.35). En outre, l'évaluation a constaté qu'il existe des mécontentements chez certains cadres des services techniques dans les trois pays qui estiment qu'ils n'ont pas été associés à l'analyse et à la validation des informations collectées et diffusées à travers l'outil TTT. Ces mécontentements font planer un risque élevé de rejet institutionnel de cet outil à l'avenir.

132. **Concernant le résultat 3, l'évaluation estime que sa probabilité de pérennisation est élevée principalement parce qu'une fois réalisées ou réhabilitées, les infrastructures ont vocation à être fonctionnelles relativement longtemps.** De plus, des mesures de durabilité implémentées par le projet, principalement la mise sur pied et formation en "techniques de gestion" des comités de gestion, l'implication des mairies et des services techniques etc., ont été rapportées par les bénéficiaires et les groupes cibles rencontrés lors de l'évaluation. Un risque financier important menace toutefois la durabilité du produit 3.2 car la protection sanitaire du bétail a un coût important que les bénéficiaires et les groupes cibles ne peuvent supporter entièrement, d'où la dépendance de ce produit à des financements extérieurs.

133. La revue documentaire et les entretiens réalisés indiquent que les femmes sont représentées et occupent des positions centrales (trésorière par exemple) dans les comités de gestion des infrastructures pastorales mises sur pied ou dynamisées par le projet (à noter toutefois que les évaluateurs n'ont rencontrés qu'un nombre restreint de femmes). A l'exception du Mali où ils ont été bien intégrés dans les activités du projet, y compris comme 'sentinelles', les jeunes



sont beaucoup moins représentés dans ces comités. Le projet a eu plus de difficultés à les trouver et à les convaincre de s'impliquer car selon des responsables de la FAO interrogés, ces jeunes s'intéressent de moins en moins à l'élevage (préférant faire du commerce dans les villes) d'une part, et sont essentiellement mobiles pour ceux qui s'y intéressent d'autre part.

### 3.5. Cohérence, effet catalytique et synergie

**QE 5 : Dans quelle mesure le projet était-il compatible et a-t-il créé des synergies avec d'autres projets mis en œuvre par la FAO, l'OIM et d'autres partenaires, y compris d'autres projets financés par le PBF ?**

**Constatation 26 : Le projet est modérément satisfaisant en matière de cohérence, d'effet catalytique et de synergie car il n'est parvenu à développer des synergies qu'avec deux projets alors qu'il en avait identifié une dizaine au moment de sa conception. De plus, la recherche de synergie avec une étude régionale de l'OIM avait échoué à renseigner plusieurs indicateurs de base comme espéré.**

134. Le projet était compatible en termes thématique (focus sur la transhumance) et géographique (focus sur des localités appartenant à la région du Liptako-Gourma) avec une dizaine de projets en cours au moment de sa conception, mais n'est parvenu à développer des synergies qu'avec quelques-uns d'entre eux. Le ProDoc avait identifié 14 projets qui partageaient son intérêt pour l'amélioration de la santé animale, l'amélioration de la gestion des ressources naturelles, le renforcement des capacités des acteurs, la prévention des conflits, la mise en place d'une base de données sur la transhumance ou encore la mise en place d'un système d'alerte précoces des conflits liés à la transhumance. Parmi ces 14 projets, ceux qui ont émergé des entretiens comme des opportunités de synergies sont le *Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel (PRAPS)* financé par la Banque mondiale, le projet *Promotion de la sécurité communautaire et de la cohésion sociale dans la région du Liptako-Gourma* financé par PBF, et le *Transhumance Tracking Tools (TTT) RBM-OIM* financé sur fonds propres par l'OIM.
135. Le projet a réussi à créer quelques synergies gagnantes avec certains de ces projets. Il a par exemple repris à son compte l'outil TTT développé et testé par l'OIM et le RBM au Burkina Faso dans le cadre du projet Transhumance Tracking Tools, et l'a reproduit dans l'ensemble des zones d'intervention. Par ailleurs, la synergie avec le projet PRACT de la banque mondiale a permis d'utiliser les clubs Dimitra mis en place dans le cadre de ce projet et ainsi de couvrir plus de sites lors de la mise en place des clubs Dimitra et des cadres de concertation au Niger selon des documents du projet consultés. En outre, la FAO a profité de la délocalisation des activités du résultat 3 pour renforcer le projet MiNUSMA dans la zone de Djénné à travers la réalisation d'une piste pastorale, et la mise en place d'un parc de vaccination dans un de ses gites.
136. En revanche, la recherche de synergies avec d'autres projets, y compris ceux internes aux agences, n'a pas toujours abouti à des résultats positifs. Ainsi par exemple, une étude de l'OIM sur laquelle le projet s'était greffé pour renseigner ses indicateurs de base avait échoué à renseigner ceux-ci, car inscrite dans un contexte géographique et programmatique complètement différents. L'échec de l'étude de l'OIM suggère que dans leur quête légitime de synergie, les agences ont manqué de vigilance au moment de jumeler deux études aux objectifs et aux portées différentes.
137. Le projet s'est sciemment intégré dans un cercle vertueux avec d'autres actions (effet de catalyse) dans la mesure où il a lui-même identifié, au moment de sa conception, 14 projets partageant ses préoccupations thématiques (transhumance pacifique) et/ou sa zone

d'intervention (la région du Liptako – Gourma dans sa totalité ou en partie). Le projet a su s'appuyer sur les ressources et opportunités créées par d'autres projets (même si dans un moins un cas, cela s'est soldé par un échec). La synergie entre le projet de renforcement de la résilience des populations pastorales et agropastorales dans les zones frontalières prioritaires du Sahel (PROACT) et le projet à Téra ont permis de couvrir plusieurs sites lors de la mise en place des clubs Dimitra et des cadres de concertation et d'éviter toute redondance.

138. Même si le lien de cause à effet avec le projet n'a pas pu être établi car il s'agit à la base d'un mouvement politique et institutionnel régional porté par la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'évaluation a noté une accélération de la dynamique de mise en place des cadres de concertations sur la transhumance au Mali dans la période d'implémentation du projet. Cette accélération s'est manifestée à travers l'adoption le 28 avril 2021 du décret portant création, composition et fonctionnement du *Comité National de la Transhumance et des Commissions de Conciliation*, et la signature le 03 décembre 2021 de la *décision portant création d'un comité local de la transhumance (COLOT)* dans le cercle de Douentza où se situe la commune de Mondoro.
139. Le projet a été utilisé pour appuyer d'autres travaux de consolidation de la paix et/ou a généré un apprentissage pour les partenaires notamment parce qu'il a lui-même identifié au moins 6 projets ou initiatives visant la paix dans la région et que ses activités devaient soutenir.<sup>9</sup> Par ailleurs, les causes des conflits dans la région étant multiples et entrelacées comme démontrées par l'analyse de conflit effectuée par le projet, l'évaluation estime qu'en s'attaquant à certaines causes profondes de conflictualité dans la région, notamment la rareté des ressources (aliments pour bétail et eau par exemple), le projet a nécessairement contribué à l'efficacité des autres initiatives de consolidation de la paix en cours.

**Constatation 27 : La coordination du projet a souffert d'un certain nombre de tares, principalement sa mise en place tardive et l'insuffisance de financement. Nonobstant ces défis, le projet a mis en œuvre des stratégies adaptatives qui lui ont permis de poursuivre ses activités.**

140. En attendant le recrutement d'un(e) coordinateur(ice) régional(e) dont le processus a duré plusieurs mois, le coordonnateur régional pour le compte de l'OIM basé au Burkina Faso avait assuré l'intérim pour permettre la continuité des activités. Dans la même veine, le point focal du projet au niveau de l'agence de la FAO au Burkina Faso qui est chef de file du projet, s'était mobilisé pour assurer la liaison avec PBF, notamment en préparant et en soumettant le premier rapport semestriel de progrès du projet.
141. Une fois recrutée, la coordinatrice régionale pour le compte de la FAO a eu recours à plusieurs moyens de coordination peu coûteux, notamment des réunions virtuelles (la quasi-totalité des réunions de l'équipe technique du projet) et des appels téléphoniques. L'efficacité de ces moyens de coordination a été jugée positivement par les parties prenantes provenant des agences comme l'atteste cet extrait d'entretien avec un personnel de la FAO au Niger : « le fait pour la coordinatrice de prendre contact par téléphone avec chaque bureau pour expliquer ce qui était attendu d'eux en termes de renseignements des indicateurs de performance du projet a été clairement une bonne pratique de mon point de vue ».

---

<sup>9</sup> Il s'agit de l'initiative « Sustaining Peace » du secrétaire général des Nations Unies à laquelle le Burkina Faso a souscrit, du projet conjoint entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger de « promotion de la sécurité communautaire et de la cohésion sociale », et des quatre initiatives en cours depuis Mars 2019 sur l'amélioration de la confiance, la gestion pacifique des conflits et la cohésion sociale dans la région, tous financés par PBF.

142. Cependant, plusieurs parties prenantes interrogées ont aussi indiqué que plus de rencontres physiques auraient facilité l'échange de bonnes pratiques et renforcé la cohésion entre les équipes du projet au sein des 6 agences, soulignant ainsi les limites du 'tout virtuel' rendu nécessaire autant par les restrictions à la mobilité causées par l'insécurité et à la pandémie de la covid 19 que par les contraintes budgétaires.

### **3.6. Sensibilité aux conflits**

**QE 6 : Dans quelle mesure la sensibilité aux conflits et les considérations "Do no Harm" ont-elles été intégrées dans la conception du projet, l'identification des bénéficiaires et la mise en œuvre du projet ?**

**Constatation 28 : La sensibilité aux conflits et les considérations "Do no Harm" sont satisfaisantes car les mesures de sensibilité aux conflits et "Do no Harm" décrites dans le document du projet furent globalement respectées lors de l'implémentation, notamment lors de la sélection des bénéficiaires. En outre, le projet a mis en place un système de gestion des plaintes dans chacune des zones d'intervention et a sensibilisé puis obtenu l'adhésion des partenaires de mise en œuvre aux codes de bonne conduite de la FAO et de l'OIM sur le principe du "Do no Harm". Enfin, en dehors du Niger où des sentinelles ont protesté parce qu'elles n'étaient pas rémunérées comme leurs collègues enquêteurs, le projet n'a été à l'origine d'aucune injustice ou discrimination.**

143. Le document du projet avait décrit très précisément les mesures de sensibilité aux conflits et "Do no Harm" qui devaient être mises en place lors de l'implémentation. Celles-ci s'inspiraient des leçons tirées de projets précédents, notamment le projet PBF « Pairs pour le développement de la cohésion sociale à Mopti et Ségou » mis en œuvre par la FAO, le PAM et le HCR. En substance, il s'agissait d'assurer une implication importante des représentants de tous les groupes dans chacune des zones de mise en œuvre du projet, veiller à une bonne couverture pour avoir un impact substantiel, cibler une proportion relativement importante de la population des sites d'intervention, et inclure l'ensemble des villages/hameaux des terroirs pour éviter de générer des tensions supplémentaires dans un contexte déjà fragile.

144. La revue documentaire effectuée par l'évaluation a mis en évidence un niveau de respect élevé de ces mesures. En effet, lors de la sélection des bénéficiaires, des comités de ciblage et de plaintes constitués de 5 à 7 membres chacun, ont été systématiquement mis sur pied en amont dans chacun des villages des communes ciblées pour superviser l'opération et veiller à ce qu'elle se déroule de manière transparente et inclusive. Les entretiens avec les bénéficiaires n'ont, quant à eux, pas permis à l'évaluation de constater de défaillances particulières. Cependant, des problèmes de communication entre la FAO et un de ses partenaires opérationnels au Burkina Faso ont amené ce dernier à conduire l'ingénierie sociale pour identifier les infrastructures critiques de la transhumance à réhabiliter ou à construire dans 4 villages pour qu'au final un seul en bénéficie. Ce quiproquo a créé des problèmes avec les 3 autres villages qui ont suspecté le partenaire opérationnel d'avoir détourné leurs forages qui leurs étaient destinés.

**Constatation 29 : Le projet a mis en place un système de suivi continu pour assurer une approche sensible aux conflits et permettant de surveiller les effets non intentionnels des interventions et une gestion adaptative à travers la mise en place un système de gestion des plaintes dans chacune des zones d'intervention. Il a en outre sensibilisé puis obtenu l'adhésion des partenaires de mise en œuvre aux codes de bonne conduite de la FAO et de l'OIM qui consacrent le principe du "Do no Harm".**

145. De même, la revue documentaire a indiqué que les bénéficiaires avaient été sensibilisés dans la plupart des communes d'intervention sur l'existence de mécanismes pour se plaindre. En outre, selon les personnes interviewées, le projet n'aurait causé du tort à aucun bénéficiaire, ce qui suggère que les précautions prises par le projet ont été efficaces.
146. Néanmoins, il y a eu un mouvement d'humeur des sentinelles au Niger lorsqu'elles ont découvert que les enquêteurs, dont elles jugeaient le travail moins éprouvant et moins dangereux, étaient rémunérés alors qu'il leur était demandé de travailler bénévolement. La médiation qui avait suivie n'avait, selon les informations obtenues, convaincu qu'une poignée d'entre elles de poursuivre la collecte des données.

## 4. Conclusion et recommandations

### 4.1. Conclusions

**Conclusion 1 : Le projet, dans sa conception, s'est bien aligné sur les priorités de consolidation de paix, de prévention des conflits et de maintien de la cohésion sociale des partenaires dans les trois pays, et a bien ciblé les facteurs susceptibles de favoriser une transhumance plus pacifique. Cependant, il n'a pas suffisamment intégré le nexus (consolidation de la paix, humanitaire et développement) dans ses priorités car les réfugiés et déplacés internes ont été laissés pour compte.**

147. Le projet était bien aligné sur les priorités stratégiques des partenaires (FAO, OIM, PBF, Gouvernement) dans les trois pays en ce qui concerne la consolidation de la paix, la prévention des conflits et le maintien de la cohésion sociale. Le projet s'est appuyé sur une analyse de conflit satisfaisante qui a permis d'identifier plusieurs facteurs transnationaux de conflits ou vulnérabilité, notamment la variabilité climatique, l'insécurité, la porosité des frontières, ou encore les attaques armées, sans aucune prétention de résoudre tous ces problèmes de l'insécurité, mais avec l'ambition d'agir sur les facteurs de conflits à sa portée. Le projet a répondu de manière satisfaisante aux besoins des différents groupes cibles selon la plupart des bénéficiaires interrogés, mais les réfugiés et déplacés internes ont été laissés pour compte.

148. Aussi, l'approche participative adoptée lors de la conception et de l'implémentation du projet a été modérément satisfaisante du fait que les concertations organisées entre les différentes parties prenantes dans les trois pays afin d'orienter de manière consensuelle les interventions du projet, n'avaient pas été suffisamment inclusives. De même, en dépit du fait que la plupart des activités ont été mises en œuvre par les partenaires opérationnels et institutionnels (et pas directement par les agences bénéficiaires directes du PBF), des lacunes plus ou moins importantes ont été observées lors de l'implémentation. Par exemple, seuls les acteurs essentiels basés au Burkina Faso ont pris part aux ateliers dédiés à l'élaboration des Plans de Travail Annuel 2020 et 2021. En outre, les considérations liées au genre (autonomisation des femmes) et à l'équité sociale – en particulier des jeunes et femmes – ont été prises en compte par le projet mais de façon modérément satisfaisante (voir Constatation 5). Le projet n'a pas réussi à trouver et à encapaciter suffisamment de jeunes dans les trois pays d'une part, et n'a rien fait pour les réfugiés et les personnes déplacées internes qu'il avait identifiées comme groupe cible d'autre part (voir Constatation 7). Aussi, les activités du projet ayant une portée transnationale ont été annulées en raison des restrictions à la mobilité liées à la pandémie de la Covid 19 (cas des activités 2.2.1 et 2.25 ou n'ont pas abouti au résultat escompté (activité 2.1.3).

**Conclusion 2. Malgré de nombreuses contraintes rencontrées, le projet a réussi à mettre en place et à redynamiser les dispositifs d'identification, d'alerte précoce et de résolution des conflits. Les trois résultats stratégiques du projet ont été globalement réalisés de manière satisfaisante dans la mesure où la plupart des activités et des produits ont été réalisés dans les 3 pays, même si plusieurs ont été délocalisés et/ou ont accusé des retards plus ou moins importants, ou encore ont été redimensionnés pour tenir compte de l'évolution des besoins sur le terrain ou des coûts de produits et de services.**

149. Le système TTT mis en place dans le cadre du résultat 1 a permis d'identifier près de 200 conflits dont plus de la moitié ont été résolus selon les rapports consultés. Cependant, la stratégie utilisée pour la diffusion du bulletin d'information s'est avérée inefficace car plusieurs acteurs clés ne le recevaient pas. Aussi, bien qu'ayant participé aux séances de validation des

alertes, des cadres des services déconcentrés et décentralisés des trois États se sont sentis peu responsabilisés dans le cadre de la mise en œuvre de ce dispositif et ont souvent critiqué la qualité des informations que le TTT génère en se fondant sur le manque de qualification en matière de collecte et d'analyse des données ou d'enquêtes des personnes mobilisées comme 'sentinelles' et 'enquêteurs'. En outre, la plupart des cadres de concertation mis en place ou redynamisés par le projet dans les trois pays peuvent difficilement être considérés comme fonctionnels car se réunissant de manière irrégulière. Par ailleurs, des modifications effectuées pour s'adapter à l'insécurité ont souvent dénaturé la logique du projet de telle sorte que le résultat visé peut difficilement être considéré comme atteint en dépit du fait que les activités aient été organisées. Au Mali par exemple, toutes les activités du résultat 3 furent transférées dans les communes de Djénné et de Koro alors que toutes les activités des résultats 1 et 2 avaient déjà été implémentées dans celle de Mondoro. En outre, toutes les activités à caractère transfrontalière relevant du résultat 2 ont été annulées ou n'ont pas abouti au produit escompté à cause de la Covid 19 et du manque de financement à l'ALG.

150. L'efficacité du projet a été favorisée par plusieurs facteurs parmi lesquels : la réalisation de la quasi-totalité des activités prévues et produits attendus suite à la révision du projet ; l'expertise et l'expérience des deux agences en matière de transhumance et mobilité du bétail et d'agriculture ; l'implication des collègues issus de différents départements (opérations, conflits etc.) des Agences ; la concertation permanente entre la FAO, l'OIM et le PBF ; la compétence, l'expérience, la détermination et l'intégration au sein des communautés bénéficiaires des partenaires opérationnels de mise en œuvre ; etc. En revanche plusieurs facteurs auxquels le projet s'est tant bien que mal adapté, ont nui à l'efficacité. Ce sont principalement : l'insécurité ; la pandémie de la covid 19 ; les élections au Niger ; les erreurs de budgétisation ; le déficit de personnels dédiés spécifiquement au projet au sein des agences ; etc.

**Conclusion 3 : Même si le projet a respecté le budget initial, une extension sans coût de six mois a été nécessaire pour boucler les activités d'une part, et certaines activités ont dues être supprimées pour dégager des ressources pour corriger des erreurs de budgétisation à la conception d'autre part. Les activités supprimées étant celles qui avaient une portée transfrontalière, cette suppression a significativement altéré la dimension régionale du projet. Ces facteurs ont rendu l'efficacité du projet modérément insatisfaisante.**

151. D'importants problèmes de coordination tels que l'absence de coordinateur régional au début du projet, la modicité du financement des activités facilitant la coordination (rencontres, voyages etc.), et les règles de communication et d'engagement interne à chacune des agences ont impacté négativement la mise en œuvre du projet et causé des incompréhensions graves entre la FAO et l'OIM au Mali où les activités ont été éparpillées dans trois communes en dépit de la théorie du changement qui prévoyait qu'elles soient concentrées (et intégrées les unes aux autres) dans une seule. En outre, le système de S&E est très insatisfaisant car il n'a pas été en mesure de fournir des informations sur les résultats et l'impact du projet principalement parce qu'il n'a pas été déployé totalement. L'étude finale qui aurait dû fournir des informations fiables sur l'atteinte des cibles en matière de résultats n'a pas été réalisée et l'enquête de perception qui est censée fournir des informations sur ce que les bénéficiaires pensent du projet au moment où il s'achève a été réalisée uniquement au Burkina Faso, faute de financement car ces activités n'avaient pas été budgétisées.
152. Enfin, bien que l'approche de mise en œuvre du projet, notamment la sous-traitance de la plupart des activités à des organisations partenaires locales, ait été appréciée par la totalité des personnes interrogées, principalement parce qu'elle a permis la réalisation des activités dans des zones où la FAO et l'OIM ne pouvaient se rendre en raison de l'insécurité et des

restrictions qui en avaient découlées pour les personnels des nations unies, les procédures de recrutement des prestataires de la FAO (cas de l'exigence de garantie bancaire) ont défavorisé les entreprises locales, ce qui a négativement impacté l'efficacité du projet car les entreprises retenues pour les travaux de constructions et ou de réhabilitation des infrastructures ont pris beaucoup de temps pour s'adapter aux réalités politiques et sécuritaires des zones d'intervention. Des parties prenantes ont par exemple regretté que les infrastructures prévues dans la commune de Tin-Akoff avaient été annulées parce que le prestataire choisi n'avait pas pu s'y rendre du fait de l'insécurité. Selon elles, des entités locales détenaient les capacités nécessaires pour s'en charger.

**Conclusion 4. Le projet a permis aux groupes cibles de jouer un rôle actif dans la gestion et la prévention des conflits à travers l'implication des organisations de pasteurs (RBM, CRUS et RECOPA au Burkina Faso, AREN au Niger et TASSAGHT au Mali) qui les représentent dans l'opérationnalisation de l'outil TTT. En revanche, certains partenaires institutionnels et opérationnels (ALG, certaines Directions techniques des ministères concernés) ont manifesté leur insatisfaction concernant les modalités de la collaboration ou les manquements survenus pendant la mise en œuvre du projet. Ces facteurs négatifs ajoutés à des risques susceptibles de menacer les acquis du projet font qu'en définitive l'impact, la durabilité et l'appropriation des résultats sont jugés modérément satisfaisants.**

153. L'ALG qui a vu sa réputation légèrement écornée à la suite de l'annulation tardive de l'organisation de l'atelier visant la mise en place d'un cadre de coopération transfrontalière entre les structures de suivi de la transhumance et de l'utilisation des ressources naturelles des trois pays (activité 2.1.3) alors que les autorités qu'elle avait invitées s'étaient déjà mobilisées. De même, à cause des retards de paiement par la FAO, l'ONG CADEL (un de ses partenaires opérationnels au Niger), a été accusée par les populations qu'elle avait recrutées pour des travaux de curage des mares d'avoir détourné leurs salaires.
154. De surcroît, la probabilité de pérennisation des résultats du projet après la fin de ce dernier est modérément peu probable car cinq des sept produits du projet sont exposés à des risques que les bénéficiaires ne maîtrisent pas. Il s'agit des produits relevant des résultats 1 et 2 dont le bon fonctionnement est tributaire de financements extérieurs dont la disponibilité ne peut être garantie. Par exemple, au Niger, plusieurs sentinelles ont cessé de fournir des informations pour nourrir le dispositif TTT parce qu'elles n'étaient pas rémunérées. De leur côté, les cadres de concertations mis en œuvre ou redynamisés par le projet, peinent à se réunir régulièrement. Un risque financier important menace aussi la durabilité du produit 3.2 car la protection sanitaire du bétail a un coût important que les bénéficiaires et les groupes cibles ne peuvent supporter entièrement. Néanmoins, la probabilité de pérennisation des produits 3.1 et 3.3 du résultat 3 est élevée parce qu'une fois réalisées ou réhabilitées, les infrastructures ont vocation à être fonctionnelles relativement longtemps d'une part, et parce que le projet a mis en place des mesures de durabilité, principalement la mise sur pied des comités de gestion et la formation de leurs membres en "techniques de gestion", l'implication des mairies et des services techniques etc., décrites comme effectives par les bénéficiaires et les groupes cibles rencontrés lors de l'évaluation.

**Conclusion 5 : Le projet n'a pas suffisamment développé des synergies avec la dizaine de projets qui étaient en cours de mise en œuvre dans sa zone d'intervention au moment de sa conception et qui partageaient sa préoccupation pour la pacification de la transhumance. Le projet n'avait, en outre, pas encore produit le moindre effet catalytique observable au moment de son évaluation. Sa cohérence, son effet catalytique et sa synergie n'ont été que modérément satisfaisants.**

155. En effet, bien qu'il eût les mêmes préoccupations thématiques (transhumance) et géographique (la région du Liptako-Gourma) qu'une dizaine de projets en cours au moment de sa conception, le projet n'est parvenu à développer des synergies qu'avec deux d'entre eux. Il s'agit des projets *Transhumance Tracking Tools* de l'OIM et du RBM, et *PRACT* de la Banque Mondiale. Le premier lui a permis d'étendre l'outil TTT développé et testé au Burkina Faso à l'ensemble de la zone d'intervention, tandis que le second lui a permis de mettre en place des clubs Dimitra et des cadres de concertation dans plus de localités qu'initialement prévues au Niger. De surcroît, la recherche de synergies avec une étude régionale de l'OIM avait échoué à renseigner plusieurs indicateurs de base comme espéré.

**Conclusion 6 : La sensibilité aux conflits et les considérations "Do no Harm" ont été intégrées dans la conception et de l'implémentation du projet de manière satisfaisante car les mesures de sensibilité aux conflits et "Do no Harm" qui avaient été décrites très précisément dans le document du projet furent globalement toutes respectées.**

156. Lors de la sélection des bénéficiaires, par exemple, des comités de ciblage et de plaintes constitués de 5 à 7 membres chacun, ont été systématiquement mis en place dans chacun des villages des communes ciblées pour superviser l'opération et veiller à ce qu'elle se déroule de manière transparente et inclusive. De surcroît, le projet a mis en place un système de gestion des plaintes dans chacune des zones d'intervention et a sensibilisé puis obtenu l'adhésion des partenaires de mise en œuvre aux codes de bonne conduite de la FAO et de l'OIM qui consacrent le principe du "Do no Harm". Excepté le mécontentement des trois villages qui n'ont reçu aucune infrastructure après avoir participé à travaux d'ingénierie sociale organisés par un partenaire de la FAO au Burkina Faso pour sélectionner des infrastructures à réhabiliter ou à construire, l'évaluation n'a eu connaissance d'aucun conflit ou griefs chez les bénéficiaires pendant le projet. Cependant, au Niger, des sentinelles ont protesté, sans obtenir gain de cause, lorsqu'elles ont découvert que contrairement à elles, les enquêteurs étaient rémunérés par le projet.

## **4.2. Recommandations**

**Recommandation 1: La FAO et l'OIM doivent pousser plus loin les efforts qu'ils consentent pour associer les acteurs opérationnels à la base (services techniques étatiques, services locaux des agences, etc.) et les bénéficiaires lors de la formulation des projets et pendant leur mise en œuvre afin de favoriser une meilleure appropriation.**

157. Dans des contextes opérationnels complexes où la situation politique et sécuritaire peut changer à tout moment comme la région du Liptako-Gourma, il n'est pas suffisant de s'appuyer uniquement sur des évaluations des besoins anciens ou sur des personnes ressources vivant dans les villes pour faire des choix programmatiques aussi importants que le dimensionnement des activités, leur budgétisation, ou même le choix des sites devant accueillir des infrastructures. Pour contourner le problème des délais souvent trop courts, notamment lors de l'élaboration des projets d'urgence, les personnes responsables de l'élaboration des projets devraient faire parvenir au moins les grandes lignes du projet aux acteurs présents sur le terrain en commençant par leurs collaborateurs au sein des agences, puis en élargissant aux partenaires techniques et opérationnels et aux représentants des groupes des cibles, et prendre des mesures nécessaires pour mieux capturer leurs préoccupations (attentes, besoins, ..) et considérer celles qui sont pertinentes.

**Recommandation 2 : La FAO et l'OIM doivent améliorer la budgétisation des activités en veillant à ce que toutes les activités soient financées de manière appropriée.**



158. La mise en œuvre du projet a été négativement impactée pas des erreurs commises lors de budgétisation initiale au cours de laquelle certaines activités ont été sous-estimées tandis que d'autres n'ont pas été prévues (enquête de perception par exemple). Pour éviter ce type de problème à l'avenir, les agences devraient confier la responsabilité de la rédaction des projets aux personnes qui ont une bonne connaissance des exigences du bailleur et du type de financement (ex. fonds catalytiques) et du contexte ainsi que de leurs implications pour le dimensionnement des projets (ex. nombre et réalisme des activités, nombre et faisabilité des objectifs à atteindre, des partenaires à impliquer et besoins de coordination etc.). A défaut, les agences devraient veiller à ce que ceux de leurs membres qui ont cette expérience apportent un appui effectif aux rédacteurs. En tout état de cause, il est fondamental de veiller à ce que toutes les activités proposées dans le cadre logique d'un projet, notamment celles qui sont essentielles à sa mise œuvre (suivi-évaluation), soient financées par le budget sollicité. Lister des activités en comptant sur des financements hypothétiques est une mauvaise pratique car lorsque ces financements ne se concrétisent pas, l'implémentation du projet s'en trouve affectée. Si la probabilité de trouver des financements supplémentaires paraît suffisamment élevée au moment de la conception, les rédacteurs du projet peuvent prévoir la possibilité de redimensionner certaines activités à la hausse ou de couvrir une plus grande zone.

**Recommandation 3 : La FAO doit ajuster les conditions et les procédures pour participer à ses appels d'offres afin de permettre aux entreprises compétentes basées dans les zones d'intervention de candidater pour réaliser les infrastructures.**

159. Pour augmenter l'efficacité et l'efficience de ses activités de construction ou d'aménagement des infrastructures dans des environnements particulièrement volatiles comme le Liptako-Gourma, la FAO devrait travailler davantage avec les prestataires de services locaux compétents. Pour favoriser la candidature de ceux-ci lors de ses appels d'offres, la FAO pourrait attribuer un statut particulier aux zones d'intervention où la situation sécuritaire est particulièrement fluide afin d'y appliquer des règles allégées sans avoir besoin de totalement revoir ses normes et principes en la matière. Une telle mesure participerait de la gestion adaptative au niveau organisationnel car dans des contextes opérationnels où la situation politique et sécuritaire peut changer à tout moment comme la région du Liptako-Gourma, il n'est pas pertinent d'observer des règles conçues pour des contextes opérationnels à peu près normaux.

**Recommandation 4 : L'OIM doit mieux impliquer les services techniques spécialisés de l'État dans la collecte, l'analyse et la validation des données collectées par l'outil TTT.**

160. L'évaluation considère que la faible responsabilisation de ces acteurs fragilise l'outil TTT car les responsabilités de collecte, d'analyse et de validation des données, ainsi que celles de diffusion du bulletin d'information ont été principalement confiées à des organisations de la société civile. Malgré leurs multiples atouts, ces organisations n'ont ni l'autorité ni les capacités pour prendre les décisions stratégiques de prévention ou de gestion des conflits liés à la transhumance qui relèvent des prérogatives de l'état représenté au niveau local par les services déconcentrés et décentralisés. Cette situation paradoxale peut d'ailleurs expliquer pourquoi près de la moitié des conflits signalés par le dispositif TTT pendant le projet n'ont pas été résolus. Une meilleure implication des services techniques est donc un gage additionnel d'appropriation et de durabilité de ce résultat. Parallèlement, l'OIM devraient renforcer les capacités des organisations de pasteurs impliquées dans le fonctionnement de l'outil TTT en matière de plaidoyer pour qu'elles puissent à l'avenir mobiliser encore plus efficacement les autorités locales pour que celles-ci apportent des solutions à une plus grande proportion des conflits liés à la transhumance.

**Recommandation 5 : La FAO et l'OIM doivent poursuivre leur soutien aux bénéficiaires mais avec comme horizon la réduction de la dépendance de ceux-ci aux financements extérieurs.**

161. En l'état actuel, la capacité des bénéficiaires à reproduire les produits des résultats 1 et 2 est faible. Les agences doivent trouver des financements supplémentaires pour garantir la pérennité des résultats à court et moyen termes. De plus, les deux agences doivent trouver des financements pour réaliser les activités qui n'ont pas abouti à l'objectif visé (activité 2.1.3) ou qui ont été annulées et reproduites de manière inappropriée (cas des infrastructures réalisées dans les communes de Djénné et Koro en lieu et place de celle de Mondoro) à cause de l'insécurité.

**Recommandation 6 : L'ALG doit mener l'étude sur l'état des lieux des cadres de coopération transfrontalière existant dans la région du Liptako-Gourma dans les meilleurs délais possibles**

162. L'une des activités phares du projet, à savoir « mettre en place un cadre de coopération transfrontalière entre les structures de suivi de la transhumance et de l'utilisation des ressources naturelles des trois pays » (activité 2.1.3), a été organisée sans aboutir au produit escompté. L'ALG, à qui l'organisation de l'atelier régional devant y aboutir avait été confiée, est responsable en partie de cet échec. D'une part, l'ALG aurait dû savoir qu'il existait déjà plusieurs cadres de concertation régionale dans sa zone d'intervention, et aurait dû veiller à ce que cette donnée soit prise en compte lors de la conception du projet à laquelle elle a pris part. D'autre part, l'ALG a accepté la responsabilité de financer et de piloter l'étude décidée pendant l'atelier pour faire l'état des lieux de ces cadres mais ne l'a pas réalisée officielle par manque de financement. Il est essentiel, dès lors, qu'elle trouve des financements pour mener cette étude dans les meilleurs délais, autant pour redorer sa réputation de partenaire sérieux entachée, que pour rendre possible la mise en place d'un cadre transfrontalier effectif et opérationnel de concertation sur les questions liées à la transhumance lors de la seconde phase du projet.

**Recommandation 7 : Les autorités du Burkina Faso, du Mali et du Niger doivent financer adéquatement les activités des cadres nationaux, régionaux et locaux de concertation sur la transhumance et la gestion des ressources naturelles**

163. L'efficacité de ses cadres est compromise par un manque criard de financement qui les empêche de se réunir régulièrement. En l'absence de financements adéquats, les cadres mis en place ou redynamisés par le projet vont probablement sombrés de nouveau dans la léthargie alors que l'urgence et la versatilité des facteurs de conflits affectant la transhumance exigent qu'ils restent mobilisés. De même, les autorités nationales des trois pays doivent soutenir financièrement et administrativement les comités locaux de prévention et gestion des conflits liés à la transhumance et la gestion des ressources naturelles qui ont prouvé leur efficacité en contribuant au dénouement pacifique de plus de la moitié des incidents potentiellement conflictuels identifiés par le *Transhumance Tracking Tool*.

**Recommandation 8 : PBSO doit encourager les agences qu'il finance à intégrer la délocalisation des activités dans leur arsenal de mesures de gestion des risques lorsqu'elles implémentent des projets dans des environnements instables.**

164. Dans les environnements fragiles comme la région du Liptako-Gourma, les porteurs de projets n'ont souvent le choix qu'entre renoncer à la zone où les besoins ont été identifiés ou s'y engager tout en sachant que toute dégradation du contexte sécuritaire signifierait l'échec de l'intervention. Le projet de promotion d'une transhumance pacifique dans la région du Liptako-Gourma a démontré qu'une troisième voie existe. Lorsque l'environnement sécuritaire

est versatile, les porteurs de projets doivent être encouragés à concevoir les activités de telle sorte que celles-ci soient facilement transférables vers des localités où se posent des besoins similaires à ceux ciblés par l'intervention. Ceci implique que de sortes de « zones cibles bis » soient identifiées et que des directives et mécanismes de délocalisation clairs et cohérents soient définis dès le départ. De telles initiatives permettraient d'éviter toute cacophonie et improvisation au moment de prendre la décision de délocaliser comme cela a été le cas au Mali.

**Recommandation 9 : La FAO et l'OIM doivent renforcer la théorie du changement du projet en rendant explicites les hypothèses nécessaires pour son effectivité.**

165. Telle que formulée par le projet, la théorie du changement omet la variable légitimité qui est pourtant centrale dans la relation entre les institutions, les lois, les autorités et les populations. Il ne suffit pas de connaître les textes de lois qui régissent la transhumance pour les respecter et il ne suffit pas qu'un cadre de concertation ou un comité local de gestion des conflits prenne une décision pour que celle-ci soit suivie d'effets. Dans les deux cas, il est essentiel que les agriculteurs, les agropasteurs et les pasteurs reconnaissent la légitimité et l'autorité de ces lois et de ces instances. En vue de renforcer la théorie de changements, des indicateurs de légitimité doivent être conçus et mesurés et des activités spécifiques doivent être imaginées pour renforcer la légitimité et l'autorité des lois et des instances de gestion des conflits liés à la transhumance. Aussi, des risques pouvant affecter la réalisation de la théorie de changement doivent être clairement identifiés et des mesures de prévention et d'atténuation proposées puis appliquées le cas échéant.

## **5. Leçons apprises**

**Leçon 1. L'implication de la communauté et des organisations locales dans la conception et la mise en œuvre du projet constitue une bonne stratégie d'adaptation aux risques et contraintes majeures existant sur le terrain (insécurité, restrictions et psychose liées pandémie Covid19, etc.).**

166. Le choix du projet de s'appuyer sur les organisations locales travaillant elles-mêmes avec les populations des zones d'intervention s'est avéré payant car il a globalement permis la poursuite des activités dans certaines zones y compris lorsqu'aucune autre organisation extérieure n'osait plus s'y rendre.

**Leçon 2 : La délocalisation partielle d'activités est une bonne stratégie de gestion de risques créés par la volatilité de l'environnement sécuritaire.**

167. Cependant, il est impératif que des procédures et mécanismes de délocalisations clairs et cohérents soient définis au moment de la conception du projet pour éviter d'avoir à improviser sur le terrain.

## Bibliographie

**FAO** 2017 Cadre de Programmation Pays du Mali 2018-2022, Ouagadougou

**FAO/OIM.** 2020a *Rapport Semestriel de progrès du projet.*

**FAO/OIM.** 2020b *Rapport Annuel de progrès du projet.*

**FAO/OIM.** 2021a *Rapport de progrès de projet.*

**FAO/OIM.** 2021b *Rapport Annuel de progrès du projet.*

**FAO-Burkina Faso.** 2017. Cadre de programmation pays 2017-2020. Ouagadougou.

**G5 Sahel** (Secrétariat Permanent), « Programme d'investissements Prioritaires (PIP/G5 Sahel). Première phase : 2019 – 2021, publié en octobre 2018

**International Organization for Migration (IOM).** 2020 West and Central Africa Regional Strategy 2020 – 2024

**Ministère de l'économie et des Finances du Mali** « Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD 2019-2023, Mai 2019

**Ministère des ressources animales** « Politique nationale de développement durable de l'élevage au Burkina Faso 2010-2025 », Septembre 2010

**Ministère du développement rural,** 2014 « Programme National d'Investissement dans le Secteur Agricole (PNISA) »

**Ministère du Plan, Plan de Développement Economique et Social** (PDES) 2019-2021. Un Niger renaissant pour un peuple prospère » Septembre 2017

**PNDES** Burkina Faso, « Plan national de développement économique et social (PNDES) 2016-2020 »

**PUS-BF** Rapport d'activités 2017 du Programme d'Urgence pour le Sahel (PUS-BF), Unité de coordination du programme d'urgence pour le Sahel

Renforcer, Anticiper, Mobiliser pour transformer le Burkina Faso. Cadre de coopération entre le Burkina Faso et le Système des Nations Unies 2018 -2020

**République du Mali** Loi n°06-045/ du 5 Septembre 2006 portant Loi d'Orientation Agricole

**République du Mali,** « Politique de Développement Agricole du Mali (PDA) ». Document provisoire, Mai 2013

**Réseau Billital Maroobé et partenaires** (2021) « Entendre la voix des éleveurs au Sahel et en Afrique de l'Ouest : quel avenir pour le pastoralisme face à l'insécurité et ses impacts »

**Résolution 2250** (2015) du conseil de sécurité de l'ONU

**Résolution 2250** (2015) du conseil de sécurité de l'ONU

**UN** Plan de soutien de l'ONU au Sahel. Travailler ensemble pour un sahel Prospère et Paisible

**UNDAF** Plan Cadre des Nations Unies d'Assistance au Développement (UNDAF) 2019 – 2021

**UNDAF** Renforcer, Anticiper, Mobiliser pour transformer le Burkina Faso. Cadre de coopération entre le Burkina Faso et le Système des Nations Unies 2018 -2020

**UNSDCF** Cadre de coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (UNSDCF) 2020 – 2024 Mali.

## Liste des annexes

<b>Annexe 1 : Matrice de l'évaluation .....</b>	<b>- 1 -</b>
<b>Annexe 2 : Matrice d'analyse des parties prenantes .....</b>	<b>- 6 -</b>
<b>Annexe 3 : Documents consultés .....</b>	<b>- 10 -</b>
<b>Annexe 4- Listes des parties prenantes interviewées .....</b>	<b>- 11 -</b>
<b>Annexe 5 : Cadre d'échantillonnage.....</b>	<b>- 15 -</b>
<b>Annexe 6 : Guides d'entretien.....</b>	<b>- 17 -</b>
<b>Annexe 7 : Calendrier de l'évaluation.....</b>	<b>- 20 -</b>
<b>Annexe 8 : Tableau comparatif Budget du projet PBF par résultat, produit et activité (Approuvé Vs Modifié) .....</b>	<b>- 21 -</b>
<b>Annexe 9 : Niveaux de réalisation des indicateurs d'activités du projet .....</b>	<b>- 25 -</b>
<b>Annexe 10 : Barème de notation des différents critères de l'évaluation conçu par l'équipe d'évaluation .....</b>	<b>- 35 -</b>
<b>Annexe 11 : Niveau de réalisation des activités par résultat par Pays .....</b>	<b>- 37 -</b>
<b>Annexe 12. Niveau de réalisation des indicateurs de produits par résultat .....</b>	<b>- 38 -</b>
<b>Annexe 13 : Niveau de réalisation des indicateurs d'activités par résultat par pays.....</b>	<b>- 39 -</b>
<b>Annexe 14 : Niveau de réalisation des produits par résultat par pays.....</b>	<b>- 41 -</b>
<b>Annexe 15 : Niveau de réalisation des indicateurs de produits par résultat.....</b>	<b>- 42 -</b>

Annexe 1 : Matrice de l'évaluation

Questions d'évaluation	Sous-Questions	Indicateurs /Commentaires	Méthodes/sources d'information
<b>1. Pertinence</b>			
Dans quelle mesure la conception du projet est-elle adaptée au contexte local aux priorités des groupes cibles et aux objectifs des parties prenantes du projet ?	Dans quelle mesure le projet est-il aligné sur le cadre de programmation pays du système des Nations Unies, de la FAO et de l'OIM en ce qui concerne la consolidation de la paix, la prévention des conflits et le maintien de la cohésion sociale ?	-Nombre et nature des objectifs/de priorités stratégiques de ces organisations que le projet a repris à son compte ou compte contribuer	Revue documentaire des documents stratégiques et des cadres de programmation pays de la FAO, de l'OIM et de l'ONU
	Dans quelle mesure le projet est-il aligné sur les priorités nationales et régionales pour la consolidation de la paix et la gestion de la transhumance ?	Nombre/types/pourcentage d'objectifs nationaux et régionaux de consolidation de la paix et de gestion de la transhumance que le projet a repris à son compte ou compte contribuer	Revue documentaire des documents cadres du Burkina Faso, du Mali, du Niger et de l'ALG en matière de consolidation de la paix et gestion de la transhumance
	Dans quelle mesure le projet répond-il aux besoins des différents groupes cibles (y compris jeune et femme) ?	Appréciation du bienfondé des objectifs et des activités du projet par les différents groupes cibles	Entretiens individuels et collectifs avec les différents groupes cibles
	Dans quelle mesure le projet a-t-il adopté une approche participative lors de la conception et de la mise en œuvre, incluant les parties prenantes et les groupes cibles ?	Nombre de parties prenantes et groupes cibles ayant participé à la conception et à l'implémentation du projet ; -Niveau de satisfaction des parties prenantes et des groupes cibles par rapport au rôle qu'ils ont joué dans la conception et l'implémentation du projet	-Revue documentaire des documents du projet - Entretiens individuels et collectifs avec les différents groupes cibles et les autres parties prenantes
	Dans quelle mesure les considérations de genre (autonomisation de femmes) et d'équité sociale – en particulier des jeunes, femmes et déplacés – sont-elles prises en compte dans la planification et la mise en œuvre du projet ?	-Nombre/pourcentage de femmes et jeunes bénéficiaires directs du projet -Pourcentage d'organisations de femmes et de jeunes parmi les partenaires de mise en œuvre -Taux de satisfaction des femmes et jeunes, y compris les organisations les représentant, vis-à-vis des activités du projet	-Revue documentaire des documents du projet - Entretiens individuels et collectifs avec les femmes et les jeunes bénéficiaires
	Dans quelle mesure le projet a-t-il abordé les facteurs de conflits transnationaux et les facteurs de paix identifiés dans une analyse de conflit, et ce dans un esprit de délai critique ?	-Nombre et qualité des analyses de conflits utilisés par le projet -taux de convergence des facteurs de conflits transnationaux et paix abordés par le projet avec les facteurs de conflits transnationaux et de paix reconnus par les experts indépendants (chercheurs, universitaires etc.)	Revue documentaire des documents du projet - Entretiens individuels avec des experts indépendants

	Dans quelle mesure le projet a-t-il réussi à intégrer le triple nexus (consolidation de la paix, humanitaire et développement) dans sa conception ?	Nombres d'activités et de résultats attendus se rapportant à chacune des composantes du triple nexus	Revue documentaire de la documentation du projet et de l'ONU se rapport au triple nexus
<b>2. Efficacité</b>			
	Dans quelle mesure l'objectif et les trois résultats stratégiques du projet ont-ils été atteints et ont-ils contribué à la réalisation des effets attendus du projet ?	Taux de réalisation physique des activités du projet ; Taux d'atteinte des indicateurs cibles ; Taux d'atteinte des objectifs spécifiques/résultats ; Changements et effets générés sur les bénéficiaires ; Niveau de satisfaction des parties prenantes essentielles	Revue documentaire des documents du projet ; Entretiens avec les parties prenantes prioritaires
	Quels sont les facteurs qui expliquent les résultats obtenus (positifs ou négatifs)	Relations de cause à effet ; Jugement de l'équipe projet et des partenaires de mise en œuvre	Entretiens individuels avec l'équipe projet et les partenaires de mise œuvre
	Quelle valeur ajoutée la FAO et l'OIM ont-elles apportée au projet ? Dans quelle mesure l'expertise technique et la réputation des deux agences ont-elles été signalées comme un facteur contribuant aux résultats obtenus ?	Opinion des partenaires d'implémentation, notamment les partenaires techniques, sur la valeur ajoutée des deux agences pour le projet, notamment sur les plans techniques et réputationnels	- Entretiens individuels avec les équipes projets et les partenaires de mise en œuvre
	Dans quelle mesure le projet a-t-il pris en considération les risques qui se sont concrétisés ? les mesures envisagées pour les mitiger ont-elles été déclenchées et se sont-elles révélées efficaces ?	-Nombres de risques qui se sont concrétisés -Ratio des mesures de mitigation des risques prévues à l'avance par rapport aux mesures improvisées -Impact des risques concrétisés sur les activités et sur les résultats du projet	-Revue documentaire des documents projet -Entretiens individuels avec les équipes projets et les partenaires de mise en œuvre
<b>3. Efficience</b>			
Dans quelle mesure les ressources (humaines, financières, administratives) ont-elles été correctement utilisées pour obtenir les résultats visés ?	Dans quelle mesure l'approche de mise en œuvre du projet y compris l'appui opérationnel de la FAO, de l'OIM et des partenaires a-t-elle facilité l'efficacité du projet ?	Taux de satisfaction de l'équipe projet et des partenaires de mise en œuvre par rapport à l'approche de mise en œuvre	Entretiens individuels avec les équipes projets et les partenaires de mise en œuvre -Revue documentaires des rapports trimestriels et annuels du projet -Revue documentaire des rapports d'activités du comité d'orientation et de concertation transfrontaliers
	Dans quelle mesure les ressources (notamment en fonction du contexte et des capacités de prévisions des conflits) à disposition du projet ont-elles été converties en résultats de façon opportune ?	-Utilisation des fonds désagrégée par résultats, par trimestre et par an -Ponctualité dans le transfert des fonds du projet -Niveau de satisfaction des acteurs opérationnels sur l'efficacité, la quantité et la ponctualité des financements	-Revue documentaire des données et analyses financières -Entretiens avec l'équipe projet et les partenaires d'implémentation

		<p>mis à disposition pour les activités du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Répartition des équipes par pays et activités</li> <li>- Niveau de satisfaction des acteurs opérationnels sur l'efficacité, la quantité et la ponctualité des personnels mis à disposition pour les activités du projet</li> </ul>	
	<p>Dans quelle mesure le système S&amp;E a-t-il fourni des informations au niveau des résultats et de l'impact du projet sur les groupes cibles ? Dans quelle mesure le système S&amp;E du projet a-t-il fourni une analyse des données qui a servi à la gestion et au partage des connaissances ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Nombre, ponctualité et pertinence (des résultats) des rapports de suivi et évaluation du projet</li> <li>Nombre de rapports /résultats /leçons apprises /meilleures pratiques /expériences etc. fournis par le système de suivi évaluation et diffusés en interne et/ou en externe par les équipes du projet à des fins de partage de connaissances et/ou de soutien à la durabilité/intensification des résultats du projet</li> <li>-Niveau de conformité avec les obligations en matière de communication de données de la FAO et de l'OIM.</li> <li>-Niveau de satisfaction des parties prenantes sur le processus et le mode de communication des bonnes pratiques par les équipes opérationnelles</li> <li>Niveau de satisfaction des équipes projets et des partenaires de mise en Œuvre par rapport au suivi des indicateurs de résultats et d'impact du projet</li> <li>-Nombre de décisions prises ou de modifications effectuées grâce au système S&amp;E</li> </ul>	<p>Entretiens individuels avec les équipes projets et les partenaires de mise en œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Revue documentaires des rapports trimestriels et annuels</li> </ul>
	<p>Dans quelle mesure la coordination entre les agences partenaires a-t-elle amélioré la mise en œuvre du projet ou augmenté les coûts de transaction ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Jugement des agences partenaires sur l'utilité des cadres de coordination mis en place pour le projet</li> <li>Niveau de satisfaction des agences partenaires par rapport à leur coordination et collaboration</li> </ul>	<p>Entretiens individuels avec les équipes projets et les partenaires de mise en œuvre</p>
<b>4. Impact, Durabilité et Appropriation</b>			
<p>Les transformations induites par le projet permettront-elles de prévenir et gérer durablement les conflits ?</p>	<p>Dans quelle mesure le projet a-t-il influencé les dynamiques de la gestion des conflits au niveau local ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-changements intervenus dans les dynamiques et les cadres de gestion des conflits au niveau local grâce au projet</li> </ul>	<p>Entretiens individuels et/ou collectifs avec les différents groupes cibles</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Revue documentaires des rapports d'activités des cadres de gestion des conflits pertinents</li> <li>- Entretiens individuels et collectifs avec les bénéficiaires directs et indirects</li> </ul>



Quelles sont les perceptions des groupes cibles en ce qui concerne la contribution du projet à la consolidation de la paix dans les zones d'intervention ?	Taux de perception positive et négative de la contribution du projet par les groupes cibles	- Entretiens individuels et/ou collectifs avec les différents groupes cibles
Dans quelle mesure les groupes cibles jouent-ils un rôle actif dans la gestion et la prévention des conflits ?	-Nombre de représentants des groupes cibles dans les cadres et structures de gestion et de prévention des conflits -Jugement des représentants des groupes cibles par rapport à leur inclusion et/ou exclusion des cadres et structures de gestion et de prévention des conflits	Entretiens individuels et/ou collectifs avec les différents groupes cibles -Revue documentaires des rapports d'activités des cadres de gestion des conflits pertinents
Quels sont, s'ils existent, les effets imprévus, tant positifs que négatifs du projet ?	Jugement des bénéficiaires directs et indirects	- Entretiens individuels et collectifs avec les bénéficiaires directs et indirects
Quelle est la probabilité de pérennisation des résultats du projet après la fin de ce dernier ?	-Niveau d'appropriation des résultats du projet par les groupes et personnes cibles -Niveau de maîtrise/contrôle sur les facteurs de risques et les menaces contre les acquis du projet par les groupes et personnes cibles -Nombre de risques et menaces identifiés et réalisme et faisabilité des stratégies de mitigation envisagées	Entretiens individuels et/ou collectifs avec les différents groupes cibles -Revue documentaire des documents du projet
Quelles sont les mesures mises en place pour renforcer l'appropriation, la participation et la durabilité des activités du projet ? Ces mesures visaient-elles les femmes et les jeunes ?	-Proportion de femmes et de jeunes, et de leurs organisations qui ont participé à la conception et à la mise en œuvre du projet -Taux de satisfaction des femmes et jeunes ayant participé à la conception et implémentation sur leur niveau d'implication	-Revue documentaire des documents du projet - Entretiens individuels et collectifs avec les femmes et jeunes bénéficiaires directs
<b>5a. Cohérence</b>		
Dans quelle mesure le projet a-t-il mis en œuvre des moyens optimisant la coordination (entre agences et avec les autres intervenants) et ont-ils été efficaces ?	-Jugement des représentants des agences et des autres intervenants sur la qualité de la coordination mise en œuvre par le projet	- Entretiens individuels avec les représentants des agences et des autres intervenants
Dans quelle mesure le projet a-t-il été compatible et a-t-il créé des synergies avec d'autres projets mis en œuvre par la FAO, l'OIM et d'autres partenaires, y compris d'autres projets financés par le PBF ?	-Nombre de projets FAO, OIM, PBF et autres cités et ou exploités par le projet -Nombre de représentants de projets FAO, OIM, PBF et autres consultés et/ou associés à la conception et à l'implémentation du projet	-Revue documentaire des documents du projet

<b>5b. Synergies</b>			
	Dans quelle mesure le projet a-t-il été utilisé pour appuyer d'autres travaux de consolidation de la paix et/ou a-t-il généré un apprentissage pour les partenaires ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Nombre de travaux de consolidation de la paix identifiés par le projet</li> <li>-Opinion de l'équipe projet sur les synergies créées ou constatées avec d'autres actions</li> <li>-Opinion des représentants des autres projets/actions sur la relation qui a existé avec l'évaluand, ses équipes et ses partenaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Revue documentaire des documents du projet</li> <li>Entretiens individuels avec les équipes projets</li> <li>- Entretiens individuels avec les représentants des autres projets/initiatives similaires à l'évaluand</li> </ul>
<b>6. Sensibilité au conflit</b>			
	Dans quelle mesure le projet a-t-il mis en place un système de suivi continu pour assurer une approche sensible aux conflits permettant de surveiller les effets non intentionnels des interventions et une gestion adaptative ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Nombre ou fréquence de rapports/notes/alertes produits durant le projet au sujet des effets non intentionnels</li> <li>-Taux de satisfaction des équipes projets et partenaires au sujet de la sensibilité aux conflits du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Revue documentaire des documents du projet et des rapports trimestriels et annuels</li> <li>Entretiens individuels avec les équipes partenaires de mise en œuvre</li> <li>-Entretiens collectifs avec les bénéficiaires</li> </ul>
	Dans quelle mesure la sensibilité aux conflits et les considérations "Do no Harm" ont-elles été intégrées dans la conception du projet et dans l'identification des bénéficiaires ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mesures de sensibilité aux conflits et -stratégies de « do no harm » implémentées lors de la sélection des bénéficiaires</li> <li>-Mesures de sensibilité aux conflits et -stratégies de « do no harm » décrites dans le document du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Revue documentaire des documents du projet et des rapports trimestriels et annuels</li> </ul>

Annexe 2 : Matrice d'analyse des parties prenantes

<b>Parties prenantes</b>	<b>Rôle joué dans le projet</b>
Peacebuilding Fund (PBF)	A financé les activités du projet à 100%
Comité d'orientation et de concertation transfrontalier (COC)	-A assuré la coordination stratégique du projet et sa représentation
Secrétariat de Consolidation de la Paix du Bureau du Coordinateur Résident des Nations Unies (PBSO) du Burkina, du Mali et du Niger	-Ont participé à la supervision des activités du projet en tant que gestionnaires du PBF -Ont veillé à la mise en œuvre des activités du programme en conformité avec les engagements initiaux contenus dans le document du projet -Ont validé les modifications sollicitées ou recommandés par les équipes opérationnelles du projet
La coordinatrice régionale Était	A assuré la coordination opérationnelle du projet au niveau régional
Equipes de coordination Nationale	Ont assuré la coordination technique du projet au niveau des pays avec focus les effets recherchés
FAO B. Faso ; Mali & Niger (Points focaux projets et Experts thématiques de chaque équipe pays)	A assuré le lead du projet ; A assuré la coordination opérationnelle, la cohérence interne et externe des interventions, et l'assurance qualité des livrables ; A eu la charge spécifique de la mise en œuvre du Résultat 3 dans les trois pays ; En tant que chef de file, le bureau pays de la FAO au Burkina Faso a en outre assuré la coordination avec PBSO et RC, effectué les reportings périodiques auprès de PBF sur la base des données de réalisations physiques et financières transmises par les autres acteurs
OIM B. Faso, Mali & Niger (Points focaux projets, experts thématiques, spécialistes en gestion de données et information, et spécialistes en suivi évaluation)	A assuré le lead du projet aux côté de la FAO ; A eu la charge spécifique de la mise en œuvre des Résultats 1 & 2 dans les trois pays du projet
Autorité de Développement Intégré des Etats du Liptako Gourma (ALG)	Elle a été régulièrement consultée par les agences de mise en œuvre pour les aspects institutionnels nécessitant une concertation de haut niveau ; A assuré la coordination des rencontres du comité transfrontalier de concertation sur la transhumance
Ministère des Ressources Animales et Halieutiques du Burkina Faso à travers la Direction Générale des Espaces et des Aménagements Pastoraux (DGEAP))	A assuré la tutelle technique du projet
Haute Autorité de Consolidation de la Paix (HACP) du Niger	A assuré la tutelle technique du projet

Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage du Niger à travers la Direction Générale de la Production et Industrie Animale (DGPIA), précisément la Direction du Développement Pastoral (DDP)	A assuré la tutelle technique du projet
Ministère de l'élevage du Mali à travers la Direction Nationale des Productions et Industries Animales (DNPIA),	A assuré la tutelle technique du projet
Direction Nationale des Services Vétérinaires (DNSV) du Mali	A assuré la tutelle technique du projet
Projet de Développement de l'Elevage au Liptako Gourma (PDELG)	A assuré la tutelle technique du projet
CONAT (B. Faso)	Chargé d'accompagner le projet à la mise en place et redynamisation des CORET et COPT
ONAPREGECC (B. Faso)	Chargé de la formation des membres des OPPREGECC et ODPREGECC en prévention et gestion des conflits communautaire
COPT (B. Faso)	Cadre de concertation en lien avec la transhumance Bénéficiaire direct du projet
CORET (B. Faso)	Cadre de concertation en lien avec la transhumance Bénéficiaire direct du projet
OPPREGECC (B. Faso)	Structure de prévention et gestion des conflits communautaire (bénéficiaire direct du projet)
ODEPREGECC (B. Faso)	Structure de prévention et gestion des conflits communautaire (bénéficiaire direct du projet)
ORPREGECC (B. Faso)	Structure de prévention et gestion des conflits communautaire (bénéficiaire direct du projet)
SP/CEVEL (ministère des Ressources Animales et Halieutiques) (B. Faso)	Partenaire étatique chargé d'accompagner le projet à renforcer les capacités des membres des CORET et COPT en matière de gestion de la transhumance
DRAAH Sahel (B. Faso)	Point focal du projet au niveau de la Direction Régionale de l'élevage du Sahel
DRAAH Est (B. Faso)	Point focal du projet au niveau de la Direction Régionale de l'élevage de l'Est
Gouvernorat du Sahel (B. Faso)	Rôle de tutelle du projet
Gouvernorat de l'Est (B. Faso)	Rôle de tutelle du projet
ONG Réseau Billital Maroobè (RBM)	-A assuré la liaison avec les bénéficiaires directs -A aidé à l'installation des sentinelles dans les villages frontaliers couverts par le projet - A appuyé la collecte des données et la diffusion des alertes
Conseil Régional des Unions du Sahel (CRUS)	-A aidé à identifier les sites d'implantation des infrastructures pastorales, -A convoqué des assemblées villageoises pour identifier les ménages bénéficiaires des appuis du projet -A aidé à l'installation des sentinelles dans les villages frontaliers couverts par le projet - A appuyé la collecte des données et la diffusion des alertes

Réseau de Communication sur le Pastoralisme (RECOPA)	<p>-A conduit l'intermédiation sociales autour des investissements à réaliser dans le cadre du projet dans la commune de Kantchari ;</p> <p>-A identifier les ménages de pasteurs, d'agropasteurs et d'agriculteurs pour bénéficier des semences fourragères ;</p> <p>A facilité la mise en place un comité de suivi et de plainte incluant toutes les couches sociales (jeune, femme, homme, autorité religieuse et coutumière) dans chaque village bénéficiaire ;</p> <p>A identifié des organisations d'éleveurs fonctionnelles pour gérer la banque de l'aliment bétail et les infrastructures pastorales dans la commune de Kantchari,</p> <p>A identifié Soixante-dix (70) jeunes issus des 384 ménages bénéficiaires des semences pour bénéficier des kits de fauche et conservation pour la production du fourrage</p> <p>-A identifié mille deux cents (1200) agriculteurs et éleveurs (sédentaires et transhumants) dans la commune de Kantchari et les a formés sur la réglementation en matière de transhumance, la gestion des ressources naturelles et des conflits ;</p> <p>-A suivi un échantillon de 10% des bénéficiaires des appuis directs du projet en vue d'une évaluation et analyse socio-économique des effets/impacts du projet.</p> <p>A aidé à l'installation des sentinelles dans les villages frontaliers couverts par le projet</p> <p>- A appuyé la collecte des données et la diffusion des alertes</p>
Rougga (Acteurs communautaires, coopérative et privés) (B. Faso)	Partenaire du RECOPA qui œuvre dans les zones transfrontalières (Burkina, Mali et Niger) avec les transhumants dans le cadre aussi du projet transhumance= fait office de groupement d'éleveurs
AREN (Niger)	A appuyé la collecte des données et la diffusion des alertes
ROPEN (Niger)	A appuyé la collecte des données et la diffusion des alertes
ONG-CADEL (Niger)	Activités soft (information et sensibilisation des bénéficiaires directs et les renforcements de capacité de ces derniers.
ONG-APEBA (Niger)	Réalisation physique (curetage, construction parc de vaccination, et de BAB). L'évaluation doit les concerner pour la normalité des infrastructures
TASSAGHT (le 'Lien') (Mali)	A appuyé la collecte des données et la diffusion des alertes
Ménages de pasteurs, d'agropasteurs, d'agriculteurs et de transhumants identifiés (dont 30% de femmes) dans les villages retenus des 7 communes	Ils ont bénéficié de semences fourragères ; formations, donations, prise en charge sanitaires du bétail, infrastructures de transhumance etc.
210 relais communautaires	Ont été outillés sur les conflits liés à la transhumance
Eleveurs (Niger)	Ont bénéficié de 15 tonnes d'aliments pour bétails
Les pasteurs/transhumants du B. Faso et Niger	Ont bénéficié d'une vaccination de leur bétail contre les maladies virales, de puits aménagés

950 pasteurs et agropasteurs du B. Faso	Ont bénéficié d'un renforcement de leurs capacités pour prévenir la survenue des conflits
Les membres des cadres de coordination sur la transhumance et les mécanismes de prévention et de gestion des conflits	Leurs structures ont été redynamisées ; Leurs capacités ont été renforcées
Populations des communes couvertes par le projet, y compris les réfugiés et les personnes déplacées internes	Ont bénéficié d'une réduction des conflits liés à la transhumance
ONG Actions pour le Développement Economique et Social des Populations (ADESP)	
Fédération des Professionnels des Secteurs Bétaux-Viande du Mali (FEBEVIM)	

### Annexe 3 : Documents consultés

- 1- ProDoc (version originale et version revue au moment de la No Cost Extension)
- 2- Rapport semestriel (Progress Report et rapport financier) 2020
- 3- Rapport annuel (Progress Report et rapport financier) 2020
- 4- Rapport semestriel (Progress Report et rapport financier) 2021
- 5- Rapport annuel (Progress Report et rapport financier) 2021
- 6- Rapport d'étude complémentaire de la situation de référence du projet promotion d'une transhumance pacifique dans la région du LIPTAKO-GOURMA et sur les mécanismes endogènes et modernes de prévention et de résolution des conflits y compris ceux liés à la transhumance dans les zones d'intervention du projet
- 7- Rapport de formation des agropasteurs dans les régions de l'EST et du Sahel (Burkina Faso)
- 8- Rapport de formation des formateurs (Burkina Faso)
- 9- Modules de formations (sur l'utilisation des informations pastorales ; sur les conflits entre agriculteurs et éleveurs et les textes qui encadrent leur gestion ; sur la gestion des ressources naturelles et les textes qui les encadrent)
- 10- Comptes-rendus de réunions (avec le secrétariat PBF, l'ALG, entre les équipes projets etc.)
- 11- Cartographies des ressources pastorales communales, régionale et transfrontalière
- 12- Rapport d'alertes (Dashboards)
- 13- Rapports contractuels des partenaires opérationnels (Crus, DRRAH-EST, DRRAH-SAHEL, RECOPA, DRPIA-GAO, ROPEN-MAROOBE, ONG CADEL)
- 14- Comptes-rendus de participation aux cadres de concertation et d'orientation (CCO) des projets financés par PBF et aux cadres de concertation régionale (CCR)
- 15- Rapports des sessions des structures et des mécanismes de gestion des conflits
- 16- Rapport d'enquête de perception sur la « Perception des parties prenantes sur les réalisations » (Burkina Faso)
- 17- Rapport d'étude sur « Stratégie et plan de communication sur les bonnes pratiques de Gestion des Conflits liés à la Transhumance dans la Région du Liptako-GOURMA »

NB : Globalement, tous les documents relatifs à la préparation, à l'organisation et au rapportage des ateliers de travail organisés pendant le projet, des réunions de coordination ou de concertation etc. ont été exploités par l'équipe d'évaluation, y compris les TDR ou les lettres d'invitation adressées aux participants.

Annexe 4- Listes des parties prenantes interviewées

**Burkina Faso**

Nom	Prénom	Organisation	Fonction	Sexe
Elise	Memel	FAO	Coordonnatrice régionale du projet pour le compte de la FAO	F
Zenabo	Guenguere	FAO	Coordonnateur National de Projet	F
Hainikoye	Abdoul Aziz	ALG	Chef de la division du développement rural (Point focal du projet)	M
Somda	Salvador	ALG	Chef service agriculture et élevage (ancien point focal du projet)	M
Toure	Oussouby	FAO	Spécialiste de la programmation sensible au conflit	M
Madi	Savadoogo	FAO	Formulation du projet et rôle d'appui sur le terrain	M
Chrisla	Joseph	OIM	Coordonnatrice du projet pour le compte de l'OIM pour les 3 pays	F
Séni	SEGDA	OIM	Point focal du projet dans le Sahel et l'Est	M
Kouhounusse	SOURA	OIM	Chargé de la mise en œuvre du TTT	M
Gedeon	Behigin	PBF	Coordonnateur du secrétariat	M
Cheick Ibrahima	Ouattara	RBM	Responsable national	M
Maïga	Boubacar	RECOPA	Coordonnateur du RECOPA	M
Mme SOMDA	Beore	RECOPA	Assistante technique du RECOPA, Point focal du projet	F
Mr Da	Bèbè	ONAPREGECC	Expert	M
Mr Coulibaly	Daouda	DRAAH Sahel	Point focal du projet région du Sahel	M
Mr NANEMA	Lucien	DGEAP CONAT	SP/DGEAP et Président CONAT	M
CISSE	Boubacar	CRUS	Coordonnateur du CRUS	M
DIAO	Salou	RECOPA	Animateur de Kantchari	M
Amadou		CRUS	Animateur de Tinakoff	M
Hamidou	Deni	CRUS	Animateur de Seytenga	M
MASSA	Hamidou	COPT Oudalan	Président	M
Total			21 (4 femmes & 17hommes)	



## République du Mali

Dicko	Alhoussey ni	FAO	Expert national Zootechnicien, Coordonnateur national du projet	M
Seiba	Konaté	FAO	Chef du sous-bureau de Mopti	M
Diallo	Avraham	FAO	Chef du sous-bureau de Gao	M
Ibrahim Dallo	Touré	FAO	Consultant génie rural chargé des infrastructures	M
Maïga	Asmane	Administration Douentzan	Sous-Préfet Commune de Mondoro	M
Inquitta	Mohamed Ag	ONG TASSAGHT	Point Focal de l'ONG basé à Gao	M
Guitteye	Amadou	Entreprise Guitteye	Prestation de services sur les infrastructures de Tessit	M
Mohamed	Ismaguel Ag	Mairie Tessit	Membre Mecanisme de Prevention et gestion des conflits de Tessit/OIM	M
Ongoïba	Hamidou	Animateur Sentinelle auprès de la Mairie de Mondoro	Sentinelle dans la commune de Mondoro	M
Ongoïba	Mandiara (dame)	Association des jeunes "Digne Tegeme" de MNIangassadi ou	Présidente de l'association ADTM (commune Mondoro)	F
Traoré	Jean	DRSV Mopti	Directeur	M
Maïga	Abdoul Wahab	Chef secteur Vétérinaire Région Doentzan	Chef secteur	M
Kalane	Abdoulaye	OIM Mali à Bamako	Senior Projet Assistant	M
Haidara	Abdoul Wabab	Chef secteur local de l'agriculture Ansongo	Chef secteur Agriculture	M
Inquitta	Mohamed Ag	ONG Tassahgt Gao	Responsable de l'ONG pour la mise en œuvre du projet	M
Traoré	Mohamed	Entreprise Sabé Mopti	Représentant de l'entreprise pour la réalisation des travaux dans le cercle de Koro	M
Tapily	Boubacar	Génie Rural Bandiagara	Directeur régional GR Bandiagar	M
Yalcouyé	Boureïma	Génie Rural Mopti	Directeur régional GR Mopti	M
Koné	Drissa	Génie Rural Koro	Chef Service Local GR Koro	M
Dougnon	Mamadou	SLPIA Koro	Chef Service SLPIA	M
Diallo	Hamidou Kane	DRPIA Mopti	Directeur Régional Mopti	M

Djibo	Hamidou	DRPIA Mopti	Chef de division	M
Tayouba	Alhassane Ag	Animateur communautaire Tessit	Animateur – membre du cadre de concertation Tessit	M
Koné	Youssouf	SLPIA Ansongo	Chef Secteur Local	M
Traoré	Salif	Génie rural Djénné	Chef secteur local	M
Guindo	Amadou	Maire commune de Bondo (Koro)	Maire de la commune	M
Traoré	Sidi Baba	SLPIA Djénné	Chef SLPIA	M
Pérou	Soumaïla	Village de Boundoro	Président Comité de gestion – chef de village de Boundoro (Koro)	M
Damé	Madio	Mairie Djenkani (Koro)	Maire de la Commune de Djenkani	M
Total			29 (28hommes et 1femme)	

## République du Niger

Nom	Prénoms	Organisation	Fonction	Sexe
Bagoudou	Maidagi	FAO	Expert élevage – Coordonnateur national FAO	M
Landry	Brou	FAO	Officier d'urgence et de réhabilitation	M
Wankoye	Bachir	OIM	Gestionnaire de projet assistant – Point Focal OIM	M
Sow	Ngone	UNDP/PBF	Coordonnatrice du secrétariat	M
Abdou Sambo	Nassiri	CADEL	Secrétaire exécutif	M
Nounnou	Idi	AREN	Secrétaire exécutif	M
Halidou	Amadou	ROPEN	Président	M
Songompari	Djapandjoa	Mairie	Vice-maire	M
Hassane	Kando	Elevage Téra	Directeur	M
Mounkaila	Soumaila	Cofodep Téra	SP/Cofodep	M
Sina	Oumarou	Plan	Directeur Plan	M
Ibrahim	Ahamadou	Elevage Torodi	Directeur	M
Zibbo	Adamou	Mairie Téra	Secrétaire Général	M
Hassan	Oumarou	ROPEN Téra	Animateur	M
Assoumane	Hassane	APEBA	Responsable ONG	M
Dr Dioffo	Oumarou	SVPP Téra	Directeur	M
Moussa	Siddo	Elevage Makalondi	Responsable communal de l'élevage	M
Zénaba	Ibrahim	Bénéficiaire Téra	Animatrice	F
Hama	Illiasou	Bénéficiaire Téra	Animateur	M
Soumaila	Abdourhaman	Bénéficiaire Téra	Facilitateur	M
Issa	Hamado	Bénéficiaire Téra	Animateur	M
Harouna	Salou	Bénéficiaire	Animateur	M
yelimba	Terigaba	Représentant des jeunes	Animateur	M
Aissa	Hama	Représentante des femmes	Animatrice	F
Adamou	Hama	Pasteur/Rougga	Facilitateur	M
Campa Limba	Yamba	Collecteur OIM	Sentinelles	M
Total			26 (2 femmes & 24 hommes)	

## Annexe 5 : Cadre d'échantillonnage

Catégories	Acteur(s) institutionnel(s) concerné(s)	Entités/ sous entités ou services concernés	Nombre d'entretiens visés
Partenaire de financement	PBF	PBSO Burkina Faso	1
		PBSO Niger	1
		PBSO Mali	1
Partenaires d'exécution	FAO	FAO Burkina	3
		FAO Niger	3
		FAO Mali	3
	OIM	OIM Burkina Faso	3
		OIM Niger	3
		OIM Mali	3
Partenaires de mise en œuvre opérationnels principaux	RBM	RBM Burkina Faso	1
	CRUS	CRUS Burkina Faso	1
	RECOPA	RECOPA Burkina Faso	1
	ROPEN	ROPEN Niger	1
	AREN	AREN Niger	1
	CADEL	CADEL Niger	1
	APEBA	APEBA Niger	1
	TASSAGHT	TASSAGHT Mali	2
Partenaires techniques et institutionnels	ALG	//	1
	CSC	//	1
	Ministère de l'Agriculture, des Aménagements Hydro-agricoles, de la Mécanisation et des Ressources Animales et Halieutiques du Burkina Faso	Secrétaire Permanent	1
		Direction Générale des Espaces et des Aménagements Pastoraux (DGEAP)	1
		DRAAH Sahel	1
		DRAAH EST	1
	PDELG	Equipe du projet	1
	ONAPREGECC (Burkina Faso)	Secrétariat Permanent	1
	OPPREGECC (Burkina Faso)	OPPREGECC Oudalan	1
		OPPREGECC Tapoa	1
		OPPREGECC Séno	1
	ODPREGECC (Burkina Faso)	ODPREGECC Kantchari	1
		ODPREGECC Seytenga	1
	CONAT (Burkina Faso)	Secrétariat permanent	1
	COPT (Burkina Faso)	COPT de l'Oudalan	1
		COPT du Séno	1
	CORET (Burkina Faso)	CORET Sahel	1
	HACP	Niger	1
	DNPIA	Niger	1
	COFODED (Niger)	Secrétaire permanent de TERA	1
	Directeur départemental de Téra	1	

	Ministère de l'élevage du Niger	Chef Service communal de Makalondi	1
		Directeur département de Torodi	1
	Ministère du Plan du Niger	Directeur département de Torodi	1
	Cadres locaux de concertation et de gestion de la transhumance du Niger	Membres des cadres communaux de concertation et de gestion de la transhumance de Makalondi	2
		Membres des cadres communaux de concertation et de gestion de la transhumance de Téra	2
	DNPIA (Mali)	DNPIA GAO	1
		DNPIA MOPTI	1
	DRGR (Mali)	DRGR GAO	1
		DRGR MOPTI	1
	DRSV (Mali)	DRSV GAO	1
		DRSV MOPTI	1
	DRH (Mali)	DRH MOPTI	1
	DRE	CHEF SECTEUR VETERINAIRE DE DOUMENTZA	1
	DRPIA (Mali)	DRPIA GAO	1
	Secteur de l'agriculture (Mali)	Secteur de l'Agriculture d'Ansongo	1
Cadres locaux de concertation et/ou de gestion de la transhumance du Mali	Membres des cadres communaux de concertation et de gestion de la transhumance de Tessit	2	
	Membres des cadres communaux de concertation et de gestion de la transhumance de Mondoro	2	
SLPIA	SLPIA d'Ansongo	1	
Bénéficiaires directs	Eleveurs et agriculteurs (y compris les femmes et jeunes) du Burkina Faso	Eleveurs et agriculteurs (y compris les femmes et jeunes) des communes de Tin-Akof, Seytenga et Kamtchari	10
	Eleveurs et agriculteurs (y compris les femmes et jeunes) du Mali	Eleveurs et agriculteurs (y compris les femmes et jeunes) des communes de Mondoro et Tessit	10
	Eleveurs et agriculteurs (y compris les femmes et jeunes) du Niger	Eleveurs et agriculteurs (y compris les femmes et jeunes) des communes de Makalondi et Téra	10
Autres parties concernées ou intéressées	Prestataires de services (Burkina Faso)	GUITTEYE	1
		EMATRAP	1
		ESA BTP	1
	Enumérateurs alimentant le TTT de l'OIM au B.F, Niger, et Mali	Animateurs et/ ou relais communautaires dans les 7 communes du projets	7
Total			113

## **A-Guide d'entretien - Équipe de projet**

### **Pertinence**

Le(s) problème(s) que le projet a tenté de résoudre vous semblent-ils -Pertinents/urgents ? Pourquoi ?  
Efficacité

Selon vous, le projet a-t-il atteint son objectif de promotion d'une transhumance pacifique ? En quoi ?  
Qu'est ce qui a favorisé ou compromis l'atteinte de cet objectif ?

La FAO et l'OIM étaient-ils les mieux outillés pour porter ce projet selon vous ? Pourquoi ? Qu'est le que leur présence a apporté d'unique au projet/aux partenaires institutionnels, techniques et d'implémentations ?

Y a-t-il des risques qui se sont concrétisés pendant le projet ? si oui, comment les avez-vous gérés ?  
Etes-vous satisfait de la manière dont vous les avez gérés ? Pourquoi ?

### **Efficienc**

#### ***Formulation du projet***

Avez-vous observé des problèmes ou des lacunes dans la conception ou l'approche du projet qui ont affecté sa mise en œuvre ?

La stratégie du projet – appui opérationnel de la FAO, de l'OIM et des autres partenaires - a-t-elle été efficace ? Comment aurait-elle pu être améliorée ?

#### ***Mise en œuvre du projet***

La planification annuelle du travail et la budgétisation ont-elles été efficaces ? Les décaissements réels ont-ils été conformes aux budgets annuels, aux plans de travail et aux calendriers ? Y a-t-il eu des retards dans les processus administratifs ?

Etes-vous satisfait(e) du système de suivi-évaluation du projet ? Pourquoi ? (Questions de relance : Les indicateurs de suivi du projet ont-ils été efficaces pour rendre compte des progrès ? Quels problèmes/défaillances avez-vous identifiés/observés ? Comment peuvent-ils être corrigés ?)

Etes-vous satisfait du niveau de collaboration entre les différentes agences partenaires dans le cadre du projet ? Pourquoi ? (Questions de relance : qu'est-ce que vous avez le plus/le moins apprécié dans le(s) cadre(s) de coordination mis en place ? Quel impact a-t-il eu sur la mise en œuvre du projet ?)

Quels ont été les principaux défis ou problèmes dans la mise en œuvre du projet ? Y a-t-il des résultats attendus qui n'ont pas été complètement atteints ou qui ne sont pas entièrement satisfaisants ? Y a-t-il des leçons à tirer pour la conception et l'implémentation de futurs projets ?

Quels sont les aspects du projet qui ont été les plus réussis, et ceux qui l'ont été le moins ? Y a-t-il des mesures spécifiques qui ont affecté le potentiel de réplication ?

Quels sont les facteurs clés qui ont affecté les résultats du projet - qu'ils soient positifs ou négatifs ?

### **Synergies**

Avez-vous travaillé en synergie avec d'autres projets/acteurs de consolidation de la paix dans la région ?  
Lesquels ?

Que pensez-vous que le projet leur a apporté /qu'ils ont apporté au projet ?

Sensibilité aux conflits

Des effets non intentionnels négatifs vous ont-ils été rapportés pendant le projet ? Si oui, comment les avez-vous gérés ? Etes-vous globalement satisfait(e) du système mis en place pour prévenir et gérer les effets non intentionnels du projet ? Pourquoi ?

## **B-Guide d'entretien – Partenaires de mise en œuvre**

### **Pertinence**

Le(s) problème(s) que le projet a tenté de résoudre vous semblent-ils -Pertinents/urgents ? Pourquoi ? (Questions de relance : Qu'ont pensé vos membres/populations des activités du projet ? Comment les ont-ils reçues ?)

Quel rôle avez-vous joué dans la conception et l'implémentation du projet ? Etes-vous satisfaits de ce rôle ? (Questions de relance : avez-vous eu le sentiment que votre opinion comptait vraiment ? En quoi l'avez-vous ressenti ?)

### **Efficacité**

Selon vous, le projet a-t-il atteint son objectif de promotion d'une transhumance pacifique ? En quoi ? Qu'est ce qui a favorisé ou compromis l'atteinte de cet objectif ?

La FAO et l'OIM étaient-ils les mieux outillés pour porter ce projet selon vous ? Pourquoi ? Qu'est le que leur présence a apporté d'unique au projet/aux partenaires institutionnels, techniques et d'implémentations ?

### **Efficienne**

#### ***Formulation du projet***

Avez-vous observé des problèmes ou des lacunes dans la conception ou l'approche du projet qui ont affecté sa mise en œuvre ?

La stratégie du projet – appui opérationnel de la FAO, de l'OIM et des autres partenaires - a-t-elle été efficace ? Comment aurait-elle pu être améliorée ?

#### ***Mise en œuvre du projet***

La planification annuelle du travail et la budgétisation ont-elles été efficaces ? Les décaissements réels ont-ils été conformes aux budgets annuels, aux plans de travail et aux calendriers ? Y a-t-il eu des retards dans les processus administratifs ?

Etes-vous satisfait(e) du système de suivi-évaluation du projet ? Pourquoi ? (Questions de relance : Les indicateurs de suivi du projet ont-ils été efficaces pour rendre compte des progrès ? Quels problèmes/défaillances avez-vous identifiés/observés ? Comment peuvent-ils être corrigés ?)

Quels ont été les principaux défis ou problèmes dans la mise en œuvre du projet ? Y a-t-il des résultats attendus qui n'ont pas été complètement atteints ou qui ne sont pas entièrement satisfaisants ? Y a-t-il des leçons à tirer pour la conception et l'implémentation de futurs projets ?

Quels sont les aspects du projet qui ont été les plus réussis, et ceux qui l'ont été le moins ? Y a-t-il des mesures spécifiques qui ont affecté le potentiel de réplication ?

Quels sont les facteurs clés qui ont affecté les résultats du projet - qu'ils soient positifs ou négatifs ?

### **Cohérence**

Etes-vous satisfait du niveau de collaboration entre les différentes agences partenaires dans le cadre du projet ? Pourquoi ? (Questions de relance : qu'est-ce que vous avez le plus/le moins apprécié dans le(s) cadre(s) de coordination mis en place ? Quel impact a-t-il eu sur la mise en œuvre du projet ?)

Sensibilité aux conflits

Des effets non intentionnels négatifs vous ont-ils été rapportés pendant le projet ? Si oui, comment les avez-vous gérés ? Etes-vous globalement satisfait(e) du système mis en place pour prévenir et gérer les effets non intentionnels du projet ? Pourquoi ?

## **C-Guide d'entretien collectif – Bénéficiaires directs et indirects**

### **Pertinence**

Qu'avez-vous reçu (ex. formation, conseils, aliments pour bétails etc.) de ce projet ? Cela vous a-t-il été utile ? si oui, en quoi ? si non, qu'est-ce qui vous aurait été utile ?

Quel rôle avez-vous joué dans la conception et l'implémentation du projet ? Etes-vous satisfaits de ce rôle ? (Questions de relance : Avez-vous été approchés par des représentants du projet longtemps avant que les activités ne débutent pour recueillir vos besoins ? Avez-vous eu le sentiment que votre opinion comptait vraiment ? En quoi l'avez-vous ressenti ?)

[Pour les femmes et les jeunes uniquement] Avez-vous le sentiment que le projet s'est penché sur les problèmes que vous avez parce que vous êtes des femmes/jeunes ? Etes-vous satisfait(e)s des réponses que le projet a apporté à ces problèmes ? Pourquoi ?

### **Impact, durabilité et appropriation**

Qu'est-ce que le projet a changé pour vous en tant que agriculteur/éleveur/pasteur ? (Questions de relance : Avez-vous appris des choses nouvelles ? Si oui, lesquelles ? Vos revenus ont-ils augmentés ? Si oui, de combien à peu près ? Vos bêtes sont-elles en meilleure santé ? Si oui, quel impact cela a-t-il sur vous ? Vos cultures sont-elles mieux protégées contre les bêtes en transhumance ? Avez-vous de meilleures relations avec vos confrères agriculteurs/éleveurs/pasteurs, avec les populations des villages que vous traversez lors de vos transhumances ? Avez-vous eu des problèmes/contraintes nouvelles à cause des activités du projet ? Si oui lesquelles et qu'est ce qui peut être fait pour en atténuer les conséquences ?)

Diriez-vous que les conflits ont diminué dans votre localité depuis que le projet a commencé ? sur quoi vous basez-vous ?

Que pensez-vous des lois et normes régissant la pratique de la transhumance ? Les trouvez-vous pertinentes ? Pourquoi ? Sont-elles rigoureusement appliquées ? Y a-t-il des conséquences réelles pour ceux qui ne les respectent pas ? Connaissez-vous des gens qui les ont subies ?

Etes-vous satisfait de la stratégie mise en place par le projet pour une gestion durable des ressources naturelles ? (Questions de relance : vos bêtes tombent-elles malades moins souvent qu'avant l'intervention du projet ? Grandissent-elles mieux/plus vite qu'avant ? Se reproduisent-elles plus vite qu'avant ? sont-elles moins attaquées/tuées par les agriculteurs mécontents qu'avant ?)

[Pour les membres des structures chargées de la gestion des conflits liés à la transhumance] Que pensez-vous des nouvelles compétences qui ont été transmises dans le cadre de ce projet ? Les trouvez-vous pertinentes/réalistes/utilisables ? Pourquoi ? Les informations qui vous parviennent grâce au dispositif mis en place par le projet sont-elles pertinentes ? Arrivent-elles suffisamment à temps pour vous permettre d'agir ? sont-elles utiles ?

Utilisez-vous toujours les infrastructures construites/le matériel fourni par le projet ? Comment les entretenez-vous ? Le projet vous a-t-il préparé à vous en occuper ? si oui comment ?

### **Sensibilité aux conflits**

Avez-vous rapporté effets non intentionnels négatifs à l'équipe projet ? Si oui, comment ont-ils réagi ? Le cas échéant, avez-vous été satisfaits par les mesures qu'ils ont prises ? Pourquoi ?



Annexe 7 : Calendrier de l'évaluation

Dates	Tâches	Résultats	Responsabilités
5 – 25 avril	Préparer et soumettre le rapport de démarrage ; clarification des questions clés pour l'évaluation ; élaboration de l'itinéraire.	Rapports de démarrage (provisoire et final) • Rapport d'évaluation provisoire (1 juin 2022) • Rapport d'évaluation final (20 juin 2022.)	Dany T Boureima A. Oureratou O. Bintou N.
12-25 avril -	Revue approfondie de la documentation du projet ; Prise de rendez-vous avec les participants	Matrice des accomplissements du projet ; Liste des activités du projet par commune et par acteurs ; Programme des entretiens	Dany T Boureima A. Oureratou O. Bintou N.
2 – 12 mai	Collecte des données sur le terrain et analyses préliminaires	Notes d'entretien	Dany T Boureima A. Oureratou O. Bintou N.
23 mai	Présentation des résultats préliminaires à la fin de la collecte des données	Présentation PPT	Dany T Boureima A. Oureratou O. Bintou N.
24 mai -1 juin	Analyse des données et rédaction du rapport	Rapport provisoire de démarrage	Dany T Boureima A. Oureratou O. Bintou N.
2 – 15 juin	Lecture et commentaire du rapport	Proposition de corrections	Manager de l'évaluation Parties prenantes concernées
16 – 20 juin	Correction du rapport et préparation du rapport final	Rapport final	Dany T Boureima A. Oureratou O. Bintou N.

Annexe 8 : Tableau comparatif Budget du projet PBF par résultat, produit et activité (Approuvé Vs Modifié)

Nombre de résultat/ produit	Formulation du résultat/ produit/activité	BUDGET APPROUVE	NOUVEAU BUDGET	
		Total	Total	variation
RESULTAT 1:	Des informations permettant une gestion apaisée de la transhumance sont collectées, analysées et diffusées auprès des différents utilisateurs			
Produit 1.1:	Les capacités de collecte, de traitement des données et de diffusion des informations relatives aux crises pastorales, par les différents acteurs en charge de gestion de la transhumance sont améliorées			
Activité 1.1.1:	Cartographier les transhumances dans les zones d'intervention	\$ 85,265.00	\$ 78,765.00	\$ (6,500.00)
Activité 1.1.2:	Renforcer les capacités de suivi et de collecte auprès des relais et enquêteurs	\$ 33,545.00	\$ 21,545.00	\$ (12,000.00)
Activité 1.1.3:	Mettre en œuvre le TTT dans les zones d'intervention et collecte régulière des données par le biais d'enquêteurs et de systèmes existants de collecte	\$ 305,710.00	\$ 301,710.00	\$ (4,000.00)
Activité 1.1.4	Centraliser les données collectées au sein des structures existantes de gestion de données de transhumance	\$ 10,000.00	\$ 10,000.00	\$ -
	Produit total	\$ 434,520.00	\$ 412,020.00	\$ (22,500.00)
Produit 1.2:	Les systèmes existants tels que le Système d'information sur le pastoralisme au Sahel (SIPSA), les systèmes nationaux d'information sur le pastoralisme sont renforcés et intègrent le TTT (Transhumance Tracking Tool) pour une analyse conjointe de données			
Activité 1.2.1	Produire des rapports réguliers informant les acteurs	\$ 31,323.00	\$ 23,323.00	\$ (8,000.00)
Activité 1.2.2	Renforcer les capacités des acteurs locaux et nationaux (SIPSA, RBM et étatiques) dans la collecte et le traitement des données et le Reporting	\$ 111,240.00	\$ 105,240.00	\$ (6,000.00)
Activité 1.2.3	Assurer la coordination des structures de collecte de données liées aux transhumances (SIPSA, RBM et étatiques), l'harmonisation des données collectées et la passation de certaines activités de collectes et gestion des données	\$ 27,130.00	\$ 23,130.00	\$ (4,000.00)
	Produit total	\$ 169,693.00	\$ 151,693.00	\$ (18,000.00)
RESULTAT 2:	Les capacités institutionnelles des structures nationales et locales chargées de la gestion des conflits communautaires liés à la transhumance sont renforcées			

Produit 2.1	Les cadres de concertation des acteurs en charge de la gestion de la transhumance et de l'utilisation des ressources naturelles, sont renforcés et fonctionnels.			
Activité 2.1.1	Réaliser une étude de référence sur les mécanismes endogènes et modernes de prévention et de résolution des conflits liés à la transhumance (cartographie des mécanismes paritaires éleveurs-agriculteurs et autres mécanismes existants, des cadres de concertation, des infrastructures pastorales, sécurisées ou non, avec ou sans COGES, identification des bonnes pratiques, notamment le respect des textes relatifs transhumance, à la gestion des ressources naturelles)	\$ 25,000.00	\$ 24,500.00	\$ (500.00)
Activité 2.1.2	Mettre en place/dynamiser les cadres de concertation sur la transhumance (locaux et transfrontaliers) en veillant à la représentativité des jeunes et des femmes	\$ 40,000.00	\$ 57,300.00	\$ 17,300.00
Activité 2.1.3	Mettre en place un cadre de coopération transfrontalière entre les structures de suivi de la transhumance et de l'utilisation des ressources naturelles des trois pays	\$ 36,000.00	\$ 42,000.00	\$ 6,000.00
Activité 2.1.4	Elaborer un guide de suivi de la transhumance national et transfrontalière et de l'utilisation des ressources naturelles	\$ 15,000.00	\$ -	\$ (15,000.00)
Activité 2.1.5	Accompagner la tenue des sessions des différents cadres de concertation et de suivi de la transhumance, y compris le cadre transfrontalier transhumance	\$ 30,000.00	\$ 59,000.00	\$ 29,000.00
Activité 2.1.6	Former les membres des cadres de concertation sur le suivi national et transfrontalier de la transhumance	\$ 30,000.00	\$ 22,000.00	\$ (8,000.00)
	Produit total	\$ 176,000.00	\$ 204,800.00	\$ 28,800.00
Produit 2.2	Les mécanismes de prévention et de gestion des conflits liés à la transhumance et à l'utilisation des ressources naturelles sont renforcés.			
Activité 2.2.1	Mettre en place des réseaux transfrontaliers des jeunes et femmes leaders des communautés cibles pour promouvoir une transhumance pacifique	\$ 25,000.00	\$ 10,700.00	\$ (14,300.00)

Activité' 2.2.2	Mettre en place/dynamiser les mécanismes de prévention et de résolution des conflits communautaires, y compris ceux liés à la transhumance et à l'utilisation des ressources naturelles	\$ 50,000.00	\$ 37,000.00	\$ (13,000.00)
Activité 2.2.3	Organiser des rencontres d'échanges et de partage de bonnes pratiques sur la gestion des conflits communautaires liés à la transhumance	\$ 40,000.00	\$ 24,000.00	\$ (16,000.00)
Activité 2.2.4	Élaborer et mettre en œuvre un plan de communication sur les bonnes pratiques en matière de gestion des conflits liés à la transhumance	\$ 40,000.00	\$ 40,000.00	-
	Produit total	\$ 155,000.00	\$ 111,700.00	\$ (43,300.00)
<b>RESULTAT 3:</b> La transhumance transfrontalière est facilitée				
Produit 3.1	Des infrastructures communautaires en lien avec la transhumance sont réalisées et/ou réhabilitées et sécurisées			
Activité 3.1.1	Réhabiliter 180 km de pistes à bétail	\$ 142,000.26	\$ 173,000.26	\$ 31,000.00
Activité 3.1.2	Réaliser/ réhabiliter 23 forages pastoraux	\$ 213,661.36	\$ 185,681.99	\$ (27,979.38)
Activité 3.1.3	Réaliser 15 parcs de vaccination	\$ 85,278.55	\$ 128,278.55	\$ 43,000.00
Activité 3.1.4	Sécuriser les aires de pâturage villageoises et les couloirs principaux et secondaires utilisés par les transhumants	\$ 83,636.36	\$ 67,656.99	\$ (15,979.38)
Activité 3.1.5	Mettre en place des mécanismes paritaires éleveurs agriculteurs (assurant la représentativité des jeunes et des femmes) de préparation des arrivées de transhumants	\$ 18,541.24	\$ 21,541.24	\$ 3,000.00
Activité 3.1.6	Mettre en place/dynamiser les Comités de gestion des infrastructures pastorales compose de femmes et de jeunes	\$ 43,898.31	\$ 46,898.31	\$ 3,000.00
Activité 3.1.7	Réaliser 03 magasins de stockages d'aliments de bétail au long des couloirs au profit des organisations féminines	\$ 81,120.55	\$ 58,120.55	\$ (23,000.00)
Activité 3.1.8	Former les membres de comité de gestion en technique de gestion des infrastructures, de production d'aliments (la collecte, la conservation et	\$ 18,541.24	\$ 34,000.00	\$ 15,458.76

	l'enrichissement du fourrage ainsi que la fabrication des blocs multi nutritionnels)			
	Produit total	\$ 686,677.87	\$ 715,177.87	\$ 28,500.00
Produit 3.2: L'alimentation et la protection sanitaire du bétail sont renforcées				
Activité 3.2.1	Fournir des semences fourragères aux éleveurs (sédentaires le long des couloirs de transhumance)	\$ 32,386.36	\$ 29,386.36	\$ (3,000.00)
Activité 3.2.2	Fournir des kits de fauche et de conservation du fourrage aux éleveurs (sédentaires le long des couloirs de transhumance) pour la fauche du fourrage.	\$ 30,250.00	\$ 25,750.00	\$ (4,500.00)
Activité 3.2.3	Approvisionner les magasins en stocks initiaux d'aliments à bétail (15 tonnes x 3 magasins)	\$ 43,500.00	\$ 30,500.00	\$ (13,000.00)
Activité 3.2.4	Fournir du matériel de chaîne de froid (glacières)	\$ 17,500.00	\$ 23,500.00	\$ 6,000.00
Activité 3.2.5	Fournir des vaccins contre la PPCB (Péripleumonie Contagieuse Bovine) et la PPR (Peste des Petits Ruminants)	\$ 15,654.55	\$ 21,654.55	\$ 6,000.00
Activité 3.2.6	Fournir du matériel de vaccination (seringues, aiguilles, verres de rechange)	\$ 19,738.22	\$ 25,738.22	\$ 6,000.00
Activité 3.2.7	Accompagner l'organisation des campagnes de vaccination	\$ 18,541.24	\$ 24,541.24	\$ 6,000.00
Activité 3.2.8		\$ -	\$ -	\$ -
	Produit total	\$ 177,570.37	\$ 181,070.37	\$ 3,500.00
Produit 3.3 Les acteurs y compris les agriculteurs et les éleveurs sont formés et/ou sensibilisés sur les textes qui encadrent la transhumance, la gestion des ressources naturelles et la gestion des conflits				
Activité 3.3.1	Former les agriculteurs et les éleveurs sur les textes qui encadrent la transhumance	\$ 22,231.55	\$ 29,231.55	\$ 7,000.00
Activité 3.3.2	Former les agriculteurs et les éleveurs sur les textes qui encadrent la gestion des ressources naturelles (GRN)	\$ 18,172.67	\$ 26,172.67	\$ 8,000.00
Activité 3.3.3	Former les agriculteurs et les éleveurs sur les textes qui encadrent la gestion des conflits agriculteurs-éleveurs	\$ 18,172.67	\$ 26,172.67	\$ 8,000.00
	Produit total	\$ 58,576.88	\$ 81,576.88	\$ 23,000.00

Annexe 9 : Niveaux de réalisation des indicateurs d'activités du projet

Activités	Indicateurs	Niveau de réalisation		
		Burkina Faso	Mali	Niger
<p>Activité 1.1.1 :</p> <p>Cartographier les transhumances dans les zones d'intervention</p>	<p>1.1.1 : # Mise à jour de carte des zones de travail sur les mouvements de transhumances, les structures agricoles et pastorale (ventilé par pays) ;</p> <p>Référence : 0</p> <p>Cible : 06, dont BF (02), Niger (02), Mali (02)</p>	2	2	2
<p>Activité 1.1.2 :</p> <p>Renforcer les capacités de suivi et de collecte auprès des relais et enquêteurs</p>	<p>Indicateur 1.1.2 : # formations délivrées auprès des enquêteurs et auprès des réseaux de collecte existant (sentinelles/relais) (ventilé par pays, par type d'acteurs, par sexe et par âge) ;</p> <p>Référence : 0</p> <p>Cible : 3 dont BF (1), Niger (1), Mali ()</p>	4	1	2
<p>Activité 1.1.3 :</p> <p>Mettre en œuvre le TTT dans les zones d'intervention et collecte régulière des données par le biais d'enquêteurs et de systèmes existants de collecte.</p>	<p>Indicateur 1.1.3: %collecte régulière des données par l'outil de veille, des flux et d'alerte (ventilé par pays,) ;</p> <p>Niveau de référence : 30% Cible :90%</p>	100%	90%	44% 100%
<p>Activité 1.1.4 :</p> <p>Centraliser les données collectées au sein des structures existantes de gestion de données de transhumance</p>	<p>Indicateur 1.1.4 : # base de données disponibilité et partagée</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 1</p>	1 base de données existe et le partage a été fait	//	//

<p>Activité 1.2.1 :</p> <p>Produire des rapports réguliers informant les acteurs</p>	<p>Indicateur 1.2.1 : # de rapports sur la transhumance produit et diffusé (par types : cartographie, comptage, alerte)</p> <p>Niveau de référence : 1</p> <p>Cible : 16, dont rapports de cartographie (2), alerte (10)-</p>	<p>2 (cartographie)</p>	<p>2 (cartographie)</p>	<p>2(cartographie)</p>
<p>Activité 1.2.2 :</p> <p>Renforcer les capacités des acteurs locaux et nationaux (SIPSA, RBM et étatiques) dans la collecte et le traitement des données et le Reporting</p>	<p>Indicateur 1.2.2 : # de système d'alerte précoce transfrontalier lié à la transhumance et de mécanismes de veille des transhumants fonctionnels</p> <p>Référence : 0</p> <p>Cible : 14 dont Région (1), BF (5), Niger (3), Mali (5)</p>	<p>(peut-être 2 ou 3)</p>	<p>5</p>	<p>2</p>
<p>Activité 1.2.3 : Assurer la coordination des structures de collecte de données liées aux transhumances (SIPSA, RBM et étatiques), l'harmonisation des données collectées et la passation de certaines activités de collectes et gestion des données</p>	<p>Indicateur 1.2.3 : # Séance de renforcement des capacités auprès des acteurs locaux et nationaux sur la collecte et le traitement des données de transhumance et le reporting; mal formuler n'est pas réaliste</p> <p>Référence : 0</p> <p>Cible : 90 dont BF (30), Niger (30), Mali (30).</p> <p>Indicateur 1.2.4 : # d'acteurs pertinents du pastoralisme formés sur l'Alerte et sa gestion (ventilé par pays, par type d'acteurs, par sexe et par âge) ;</p> <p>Référence : 0</p> <p>Cible : 90 dont BF (30), Niger (30), Mali (30) // [260]</p>	<p>-sentinelle (60 au Sahel et 30 à l'Est) (membre d'organisation de base donc pas de désistement (50è) - énumérateur/animateur (centralise les données)</p> <p>-services technique de l'élevage</p> <p>-membre commission régionale et provinciale de gestion de la transhumance</p> <p>-les rouga</p>	<p>2 (séances de renforcement des capacités)</p>	<p>50 (acteurs pertinents)</p>
<p>Activité 2.1.1 :</p>	<p>Indicateur 2.1.1 : # d'étude de référence réalisée.</p> <p>Référence : 0</p>	<p>1</p>	<p>1</p>	<p>1</p>

<p>Réaliser une étude de référence sur les mécanismes endogènes et modernes de prévention et de résolution des conflits liés à la transhumance (cartographie des mécanismes paritaires éleveurs-agriculteurs et autres mécanismes existants, des cadres de concertation, des infrastructures pastorales, sécurisées ou non, avec ou sans COGES, identification des bonnes pratiques, notamment le respect des textes relatifs transhumance, à la gestion des ressources naturelles) – cette étude sert de situation de référence au projet et son budget est indexé dans le budget dédié au suivi-évaluation</p>	<p>Cible : 1</p>			
<p>Activité 2.1.2 :  Mettre en place/dynamiser les cadres de concertation sur la transhumance (locaux et transfrontaliers) en veillant à la représentativité des jeunes et des femmes</p>	<p>Indicateur 2.1.2 : # de cadres de concertation liés à la transhumance et l'utilisation des ressources naturelles mis en place/dynamisé. (Par pays et par types)  Référence : 0 Cible : 12 BF= 4 (CONAT, CORET, COPT, Cadre transfrontalier) ; Niger (4) ; Mali (4)</p>	<p>4/4</p>	<p>5/4</p>	<p>4</p>
<p>Activité 2.1.3 :  Mettre en place un cadre de coopération transfrontalière entre les structures de suivi de la transhumance et de l'utilisation des ressources naturelles des trois pays</p>	<p>Indicateur 2.1.3 : # de cadres de coopération transfrontalière sur la transhumance mis en place/dynamisé (ventilé par localité et par types)  Référence : 0  Cible : 1</p>	<p>0/1</p>		
<p>Activité 2.1.4 :  Elaborer un guide de suivi de la transhumance national et transfrontalière et de l'utilisation des ressources naturelles</p>	<p>Indicateur 2.1.4 : # de guide de suivi de la transhumance national et transfrontalière élaboré  Référence : 0  Cible : 1</p>			



<p>Activité 2.1.5 :</p> <p>Accompagner la tenue des sessions des différents cadres de concertation et de suivi de la transhumance, y compris le cadre transfrontalier transhumance</p>	<p>Indicateur 2.1.5 : # de sessions de cadres de concertations et de suivi de la transhumance tenu (ventilé par localité et par types).</p> <p>Référence : 0</p> <p>Cible : 24 dont BF (8=1 CONAT, 3 CORET, 3 COPT, 1 cadre transfrontalier) ; Niger (8) ; Mali (8)</p> <p>Référence : 0</p> <p>Cible :</p>	<p>1 CONAT, 2 CORET, 2 COPT 0 cadre transfrontalier réunissant les 3 pays (5/8)</p>	<p>10/8</p>	<p>10/8</p>
<p><del>Activité 2.1.6 :</del></p> <p><del>Former les membres des cadres de concertation sur le suivi national et transfrontalier de la transhumance</del></p>	<p><del>Indicateur 2.1.6 : # de membres des cadres de concertation sur le suivi national et transfrontalier de la transhumance formés (ventilé par pays, par type d'acteurs, par sexe et par âge).</del></p> <p><del>Référence : 0</del></p> <p><del>Cible : 100</del></p>			
<p><del>Activité 2.2.1 :</del></p> <p><del>Mettre en place des réseaux transfrontaliers des jeunes et femmes leaders des communautés cibles pour promouvoir une transhumance pacifique</del></p>	<p><del>Indicateur 2.2.1 : # de réseaux transfrontaliers mis en place et fonctionnels</del></p> <p><del>Référence : 0</del></p> <p><del>Cible : 2</del></p>			
<p>Activité 2.2.2 :</p> <p>Mettre en place/dynamiser les mécanismes de prévention et de résolution des conflits communautaires, y compris ceux liés à la transhumance et à l'utilisation des ressources naturelles</p>	<p>Indicateur 2.2.2 : # de mécanismes de gestion des conflits liés à la transhumance et à l'utilisation des ressources naturelles mis en place/dynamisés et diversifiés (ventilé par pays et par type) ;</p> <p>Référence : 0</p>	<p>3/2 ( 2 ODEPREGECC et 1 OPPREGECC)</p> <p>3/2</p>	<p>3</p>	<p>64 clubs Dimitra</p>

	Cible : BF = 2 (OPPREGECC, ODEPREGECC) ; Niger (clubs Dimitra, cadres de concertation et comités locaux existants) ; Mali (?)			
<p>Activité 2.2.3 :</p> <p>Organiser des rencontres d'échanges et de partage de bonnes pratiques sur la gestion des conflits communautaires liés à la transhumance</p>	<p>Indicateur 2.2.3 : # de rencontres d'échanges et de partage de bonnes pratiques sur la gestion des conflits communautaires liés à la transhumance, tenu (par pays et types)</p> <p>Référence : 0</p> <p>Cible : BF = 48(15NCL) (11 OPPREGECC, 37 ODEPREGECC) ; Niger (?) ; Mali (?)</p>	(4 Burkina Faso)	2	1
<p>Activité 2.2.4 :</p> <p>Elaborer des outils de sensibilisation pour une transhumance pacifique ;</p>	<p>Indicateur 2.2.4 : # d'outils de sensibilisation sur la transhumance pacifique élaborés et utilisés (par pays et types d'outils)</p> <p>Référence : 0</p> <p>Cible : 0(6NCL)</p>	1/6 (traduit en trois langues)		
<p>Activité 2.2.5 :</p> <p>Organiser trois caravanes transfrontalières de sensibilisation des communautés cibles</p>	<p><del>Indicateur 2.2.5a : # de caravanes de sensibilisation organisées (ventilé par pays et par commune)</del></p> <p><del>Référence : 0</del></p> <p><del>Cible : 3</del></p> <p><del>Indicateur 2.2.5b : # de personnes sensibilisées (ventilé par pays, par type d'acteurs, par sexe et par âge) ;</del></p> <p><del>Référence : 0</del></p>	<del>0</del>		2

	Cible : <del>10 000</del>			
<p>Activité 2.2.6 :</p> <p>Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication sur les bonnes pratiques en matière de gestion des conflits liés à la transhumance</p>	<p>Indicateur 2.2.6 : # de plans de communication réalisé</p> <p>Référence : 0</p> <p>Cible : 1</p>	1/1		
<p>Activité 3.1.1 :</p> <p>Réhabiliter des pistes à bétail</p>	<p>Indicateur 3.1.1. : # de km de pistes à bétail réhabilité</p> <p>Référence : 0</p> <p>Cible : 180 dont BF (60km) ; Niger (60) ; Mali (60)</p>	<p>85 km par CRUS et 0 par le RECOPA</p> <p>+</p> <p>1 Aire de parcage réalisée par RECOPA en remplacement de la sécurisation de 40 km de piste à bétail pour des raisons d'insécurité</p>	47km/60	0/60km
<p>Activité 3.1.2 :</p> <p>Réaliser/ réhabiliter des forages pastoraux</p>	<p>Indicateur 3.1.2. : # de forages pastoraux réalisés/réhabilités</p> <p>Référence : 0</p> <p>Cible : 23 dont BF (8) ; Niger (7) ; Mali (8)</p>	8 (réalisés 2; réhabilités 2 par RECOPA; 4 réhabilités par le CRUS)	4/8	3 mares curées en remplacement des forages
<p>Activité 3.1.3 :</p> <p>Réaliser des parcs de vaccination</p>	<p>Indicateur 3.1.3. : # de parcs de vaccination réalisés</p> <p>Référence : 0</p> <p>Cible : 15 dont BF (5) ; Niger (5) ; Mali (5)(2NCL)</p>	2 (1 par RECOPA et 1 par CRUS) 2/5	3/5	3
<p>Activité 3.1.4 :</p>	<p>Indicateur 3.1.4. : # d'aires de pâturage villageoises et de couloirs principaux et secondaires utilisés par les transhumants sécurisés/balisés (par types)</p>	4 (2 par le Crus et 2 par le RECOPA) 4/5		0

Sécuriser les aires de pâturage villageois et les couloirs principaux et secondaires utilisés par les transhumants	Référence : TBD Cible : 15 dont BF (5) ; Niger (5) ; Mali (5)		4/5	
Activité 3.1.5 : Mettre en place des mécanismes paritaires éleveurs agriculteurs de préparation des arrivées de transhumants	Indicateur 3.1.5 : # de mécanismes paritaires éleveurs agriculteurs de préparation des arrivées de transhumants mis en place Référence : TBD Cible : 10 dont BF (4) ; Niger (2) ; Mali (4)	Déjà pris en compte dans les autres mécanismes	2	2
Activités 3.1.6 : Mettre en place / dynamiser les comités de gestion des infrastructures pastorales composés de femmes et jeunes à travers la création et l'accompagnement de 600 Clubs Dimitra auprès de 100 communautés	Indicateur 3.1.6 : : # de comités de gestion mis en place / renforcés Référence : TBD Cible : 100 dont BF (40) MI (40) NE (20)	13	24	20
Activités 3.1.7 : Réaliser des magasins de stockages d'aliments de bétail au long des couloirs au profit des organisations féminines	Indicateur 3.1.7 : : # de magasins réalisés Référence : 0 Cible : 03 magasin dont BF (1) MI (1) NE (1)	3 (1 par RECOPA 2 par le CRUS)	2	1
Activité 3.1.8 : Former les membres de comité de gestion en technique de gestion des infrastructures, de production d'aliments (la collecte, la conservation et l'enrichissement du fourrage ainsi que la fabrication des blocs multi nutritionnels)	Indicateur 3.1.8 : # de membres des COGES formés (ventilés par pays, par sexe et par âge et par thématique) Référence : 0 Cible : 1500 dont BF (600) MI (600) NE (300)	91 membres des 13 comités de gestion	24	12 (sur les blocs multifonctionnels)
Activité 3.2.1 :	Indicateur 3.2.1 a : Quantité de semences fourragères fournies	4086	2000	700

Fournir des semences fourragères aux éleveurs (sédentaires le long des couloirs de transhumance)	Référence : 0 Cible : 6000 dont BF (2000 kg); Niger (2000) ; Mali (2000)			
Activité 3.2.2 : Fournir des kits de fauche et de conservation du fourrage aux éleveurs (sédentaires le long des couloirs de transhumance) pour la fauche du fourrage	Indicateur 3.2.2 : # de kits de fauche et conservation du fournis Référence : 0 Cible : 450 dont BF (150) ; Niger (150) ; Mali (150)	194	150	0 ----- 45
Activité 3.2.3 : Approvisionner les magasins en stocks initiaux d'aliments à bétail (15 tonnes x 3 magasins).	Indicateur 3.2.3 : Quantité d'aliments bétail livrée Référence : 0 Cible : 135 tonnes dont BF (45) ; Niger (45) ; Mali (45)	45	18	65
Activité 3.2.4. : Fournir du matériel de chaîne de froid (glacières)	Indicateur 3.2.4 : Quantité de matériels de chaîne de froid fournis (par type) Référence : 0 Cible : 300 glacières dont BF (100) ML (100) NE (100)	80 glacières et 8 réfrigérateurs	0 géré directement par un prestataire	10 glacières de 2,9l 2 Conteneurs de 300 l
Activité 3.2.5. : Fournir des vaccins contre la PPCB (Péripneumonie Contagieuse Bovine) et la PPR (Peste des Petits Ruminants)	Indicateur 3.2.5 : Quantité de vaccins fournis (par type) Référence : 0 Cible : 18000 doses dont BF (6000) ML (6000) NE (6000)	27 500 doses de vaccin gros ruminant et 7 500 doses de vaccins pour les petits ruminants	6000	6000
Activité 3.2.6. :	Indicateur 3.3.6 : Quantité de matériels de vaccination (par type) Référence : 0	110 Kits de matériel de vaccination composés	0	100 kits à raison de

Fournir du matériel de vaccination (seringues, aiguilles, verres de recharge)	Cible : 300 dont BF (100) ML (100) NE (100)	de seringues, d'aiguilles et de verres de recharge	Prestataire	50 par commune  100 cartons de 12 aiguilles N°14
Activité 3.2.7. :  Accompagner l'organisation des campagnes de vaccination	Indicateur 3.2.7 : # de campagne de vaccination organisée  Référence : 0  Cible : 6 campagnes dont BF(2) MI (2) NE (2)	2	///	2
Activités 3.3.1. : Former les agriculteurs et les éleveurs sur les textes qui encadrent la transhumance et sur l'utilisation des informations pastorales en utilisant les Clubs Dimitra et les radios communautaires.	Indicateur 3.3.1 :  # d'acteurs formés sur les textes qui encadrent la transhumance et l'utilisation des informations pastorales (ventilé par pays, par type d'acteurs, par sexe et par âge)  Référence : 0  Cible : 3 000 personnes dont BF (1200), Niger (600), Mali (1200).	950 agropasteurs et 17 formateurs (agents des services régionaux en charge de l'élevage et des partenaires opérationnels)  207 femmes sur les 950 et 1 femme sur les 17	100	100
Activité 3.3.2. : Former les agriculteurs et les éleveurs sur les textes qui encadrent la gestion des ressources naturelles (GRN) en utilisant les Clubs Dimitra comme espace d'internalisation des savoirs.	Indicateur 3.3.2 :  # d'acteurs formés sur les textes qui encadrent gestion des ressources naturelles (GRN) (ventilé par pays, par type d'acteurs, par sexe et par âge)  Référence : 0  Cible : 3 000 personnes dont BF (1200), Niger (600), Mali (1200).	207 femmes sur le 950 et 1 femmes sur les 17	600 (180 femmes)	600 (24 femmes)

<p>Activités 3.3.3. : Former les agriculteurs et les éleveurs sur les textes qui encadrent la gestion des conflits agriculteurs-éleveurs en utilisant les Clubs Dimitra comme espace d'internalisation des savoirs.</p>	<p>Indicateur 3.3.3 :</p> <p># d'acteurs formés sur les textes qui encadrent la gestion des conflits agriculteurs - éleveurs (ventilé par pays, par type d'acteurs, par sexe et par âge)</p> <p>Référence : 0</p> <p>Cible : 3 000 personnes dont BF (1200), Niger (600), Mali (1200).</p>	<p>207 femmes sur le 950 et 1 femmes sur les 17</p>	<p>600 (180 femmes)</p>	<p>600 (128 femmes)</p>
---	--	---	-------------------------	-------------------------

Annexe 10 : Barème de notation des différents critères de l'évaluation conçu par l'équipe d'évaluation

Notation	Description
<b>Pertinence &amp; cohérence</b>	
Très satisfaisant (HS)	«Le projet était très bien aligné sur les priorités des gouvernements des trois pays, de PBSO, de la FAO et L'OIM, et sa conception était appropriée pour répondre aux besoins des groupes cibles en matière de prévention et de gestion des conflits liés à la transhumance et / ou il n'y avait pas de contradiction »
Satisfaisant (S)	«Le projet était bien aligné sur les priorités des gouvernements des trois pays, de PBSO, de la FAO et L'OIM, et sa conception était appropriée pour répondre aux besoins des groupes cibles en matière de prévention et de gestion des conflits liés à la transhumance et / ou il n'y avait que des contradictions mineures »
Modérément satisfaisant (MS)	«Le projet était plus ou moins bien aligné sur les priorités des gouvernements des trois pays, de PBSO, de la FAO et L'OIM, et sa conception était appropriée pour répondre aux besoins des groupes cibles en matière de prévention et de gestion des conflits liés à la transhumance et / ou il y avait des contradictions plus ou moins importantes »
Modérément insatisfaisant (MI)	«Le projet était peu aligné sur les priorités des gouvernements des trois pays, de PBSO, de la FAO et L'OIM, et sa conception était appropriée pour répondre aux besoins des groupes cibles en matière de prévention et de gestion des conflits liés à la transhumance et / ou il y avait des contradictions assez importantes »
Insatisfaisant (I)	«Le projet était très peu aligné sur les priorités des gouvernements des trois pays, de PBSO, de la FAO et L'OIM, et sa conception était appropriée pour répondre aux besoins des groupes cibles en matière de prévention et de gestion des conflits liés à la transhumance et / ou il y avait des contradictions très importantes »
Très insatisfaisant (TI)	«Le projet n'était pas du tout aligné sur les priorités des gouvernements des trois pays, de PBSO, de la FAO et L'OIM, et sa conception n'était pas du tout appropriée pour répondre aux besoins des groupes cibles en matière de prévention et de gestion des conflits liés à la transhumance et / ou il y avait des contradictions très importantes »
Incapable d'évaluer (IE)	Les informations disponibles ne permettent pas d'évaluer le niveau de réalisation des résultats» ou « la question d'évaluation exige une réponse descriptive
<b>Efficacité</b>	
Très satisfaisant (HS)	«Le niveau de résultats atteints dépasse clairement les attentes et / ou il n'y a pas eu de lacunes»
Satisfaisant (S)	«Le niveau de résultats atteints était conforme aux attentes et / ou il n'y avait pas eu de lacunes mineures»
Modérément satisfaisant (MS)	«Le niveau de résultats a été atteint plus ou moins comme prévu et / ou il y a eu des lacunes modérées»
Modérément insatisfaisant (MI)	«Le niveau de résultats a été atteint un peu moins que prévu et / ou il y avait des lacunes importantes»
Insatisfaisant (I)	«Le niveau de résultats a été considérablement inférieur aux attentes et / ou il y a eu des lacunes importantes»
Très insatisfaisant (TI)	«Seul un niveau négligeable de résultats a été atteint et / ou il y a eu de graves lacunes»
Incapable d'évaluer (IE)	«Les informations disponibles ne permettent pas d'évaluer le niveau de réalisation des résultats» ou « la question d'évaluation exige une réponse descriptive »
<b>Efficiences</b>	
Très satisfaisant (HS)	Il n'y avait pas eu aucune lacune et la qualité de la conception et de la préparation / de la mise en œuvre du projet / de l'exécution du projet / du cofinancement / des partenariats et de la participation des parties prenantes / de la communication et de la gestion des connaissances a dépassé les attentes.
Satisfaisant (S)	Il n'y avait pas ou peu de lacunes et la qualité de la conception et de la préparation / mise en œuvre du projet / exécution du projet / cofinancement / partenariats et implication des parties prenantes / communication et gestion des connaissances



	répond aux attentes.
Modérément satisfaisant (MS)	Il y avait quelques lacunes et la qualité de la conception et de la préparation / mise en œuvre du projet / exécution du projet / cofinancement / partenariats et implication des parties prenantes / communication et gestion des connaissances répondait plus ou moins aux attentes.
Modérément insatisfaisant (MU)	Il y avait des lacunes importantes et la qualité de la conception et de la préparation / mise en œuvre du projet / exécution du projet / cofinancement / partenariats et implication des parties prenantes / communication et gestion des connaissances un peu plus faibles que prévu.
Insatisfaisant (U)	Il y avait des lacunes importantes et la qualité de la mise en œuvre était nettement inférieure aux attentes.
Très insatisfaisant (HU)	Il y avait de graves lacunes dans la qualité de la conception et de la préparation / la mise en œuvre du projet / l'exécution du projet / le cofinancement / les partenariats et la participation des parties prenantes / la communication et la gestion des connaissances.
Incapable d'évaluer (UA)	Les informations disponibles ne permettent pas d'évaluer la qualité de la conception et de l'état de préparation / la mise en œuvre du projet / l'exécution du projet / le cofinancement / les partenariats et la participation des parties prenantes / la communication et la gestion des connaissances.
Durabilité	
Probable (P)	Il y a peu de risques pour la durabilité car les bénéficiaires peuvent reproduire le produit sans aide
Modérément probable (MP)	La durabilité présente des risques modérés car les bénéficiaires peuvent partiellement reproduire le produit sans aide
Modérément improbable (MI)	Il existe des risques importants pour la durabilité car les bénéficiaires peuvent difficilement reproduire le produit sans aide mais l'aide est probable
Improbable (I)	Il existe de graves risques pour la durabilité car les bénéficiaires ne peuvent pas reproduire le produit sans aide et l'aide est improbable
Incapable d'évaluer (UA)	Incapable d'évaluer l'incidence et l'ampleur attendues des risques pour la durabilité.

Annexe 11 : Niveau de réalisation des activités par résultat par Pays

	Prévu	Niveau de réalisation des activités			
		Non réalisé (0%)	Partiellement (>0 ou = 75%)	Quasi totalement (>75% mais <100%)	Totalement (= ou >100%)
Burkina Faso					
Résultat 1	7	0	0	2	5
Résultat 2	8	0	3	1	4
Résultat 3	18	2	0	1	15
Total	33	2	3	4	24
Mali					
Résultat 1	7	0	0	0	7
Résultat 2	8	0	0	2	6
Résultat 3	18	2	0	0	16
Total	33	2	0	2	29
Niger					
Résultat 1	7	0	0	1	6
Résultat 2	8	0	0	0	8
Résultat 3	18	3	3	0	12
Total	33	3	3	1	26

## Annexe 12. Niveau de réalisation des indicateurs de produits par résultat

	Prévu	Niveau de réalisation des indicateurs			
		0% de la cible atteinte	Cible partiellement atteinte (>0 ou =75%)	Cible quasi totalement atteinte (>75% mais <100%)	Cible Totalement atteinte (= ou >100%)
<b>Burkina Faso</b>					
Résultat 1	2	0	0	1	1
Résultat 2	2	0	0	2	0
Résultat 3	3	0	0	3	0
Total	7	0	0	6	1
<b>Mali</b>					
Résultat 1	2	0	1	0	1
Résultat 2	2	0	1	0	1
Résultat 3	3	0	2	0	1
Total	7	0	4	0	3
<b>Niger</b>					
Résultat 1	2	0	0	0	2
Résultat 2	2	0	0	0	2
Résultat 3	3	0	1	1	1
Total	7	0	1	1	5

Annexe 13 : Niveau de réalisation des indicateurs d'activités par résultat par pays

	Prévu	Niveau de réalisation des indicateurs			
		0% de la cible atteinte	Cible partiellement atteinte (>0 ou =75%)	Cible quasi totalement atteinte (>75% mais <100%)	Cible Totalement atteinte (= ou >100%)
<b>Burkina Faso</b>					
Résultat 1	8	0	2	0	6
Résultat 2	8	0	2	0	6
Résultat 3	18	2	2	5	9
Total	34	2	7	5	20
<b>Mali</b>					
Résultat 1	8	0	0	0	8
Résultat 2	8	1	0	0	7
Résultat 3	18	0	10	0	8
Total	34	1	10	0	23
<b>Niger</b>					
Résultat 1	8	0	0	0	8
Résultat 2	8	0	0	0	8
Résultat 3	18	3	1	1	13
Total	34	3	1	1	29

Concernant le Résultat 1, au Burkina Faso, 6 cibles sur 8 ont été atteintes et les 2 restantes l'ont été partiellement à cause du budget qui n'aurait pas permis de faire ce qui fut prévu (cas de l'indicateur 1.2.2 où seulement 4 ateliers de renforcement des capacités des acteurs locaux et nationaux sur la collecte et le traitement de données et le reporting ont été organisés sur les 30 prévus). Le niveau de réalisation des indicateurs des activités du résultat 2 est élevé car 6 cibles sur 8 ont été atteintes totalement et les 2 restantes l'ont été partiellement essentiellement pour des raisons budgétaires. Il s'agit des indicateurs 2.1.5 ( 4 sessions de cadres de concertations et de suivi de la transhumance accompagné au lieu des 6 prévus) et 2.2.3 ( 4 rencontres d'échanges et de partage de bonnes pratiques sur la transhumance prévues sur 15 prévues). Le niveau de réalisation des indicateurs montre que 9 cibles sur 18 ont été atteintes totalement, 5 l'ont été quasi totalement, 2 partiellement et seulement 2 cibles sont restées à 0. Il convient de noter que parmi les cibles atteintes totalement, l'une l'a été à plus de 200%. Il s'agit de l'indicateur 3.2.5 (« quantités de doses de vaccins distribués. ») où 41 000 doses de vaccins ont été distribuées au lieu des 18 000 prévues car le coût de l'activité avait été surestimée.

Au Mali, le niveau de réalisation des indicateurs des activités du résultat 1 est total car toutes les 8 cibles visées ont été totalement atteintes. Le niveau de réalisation des indicateurs des activités du résultat 2 est quant à lui moyen car bien que les 7 cibles aient été totalement, 1 ne l'a pas été en dépit du fait que l'activité devant y aboutir fut mise en œuvre. Il s'agit de l'indicateur 2.1.3 qui visait la mise en place ou la dynamisation d'un cadre de coopération transfrontalière sur la transhumance. Le niveau de réalisation des indicateurs des activités du résultat 3 est pour sa part se situe en deçà de la moyenne car sur 18 cibles, seules 9 ont été atteintes totalement et les 9 autres l'ont été partiellement. Il s'agit principalement des infrastructures sensées faciliter la transhumance qui ont été réalisées en nombres ou en quantités inférieures à la cible visée (ex. 3 aires de pâturages villageoises réalisées dans la commune de Tessit au lieu de 5 ; 47km de piste à bétail sécurisées à Tessit au lieu de 60 etc.), mais aussi des cadres de gestion de ces infrastructures (ex. 24 comités de gestion des infrastructures mises en place au lieu de 40).

Au Niger, le niveau de réalisation des indicateurs des activités des résultat 1 et 2 est de 100% car toutes les cibles ont été atteintes dans les deux cas. Le niveau de réalisation des indicateurs des activités du résultat 3 est quant à lui moyen car 13 cibles sur 18 ont été atteintes totalement, 1 l'a été quasi totalement, 1 partiellement<sup>10</sup> et 3 cibles (# le km de pistes à bétail réhabilité, #nombre de forages pastoraux réalisés/réhabilités, #nombre d'aires de pâturages villageoises et couloirs principaux et secondaires sécurisés balisés) sont restées à 0.

---

<sup>10</sup> Dans ce cas spécifique, les besoins des bénéficiaires en semences fourragères avaient été exagérés ce qui a amené le projet à distribuer 700kg de semences fourragères aux éleveurs au lieu des 2000 kg prévus. Le reliquat du budget fut utilisé pour augmenter l'aliment bétail où les besoins étaient supérieurs à ce qui avait été prévu par le projet.

Annexe 14 : Niveau de réalisation des produits par résultat par pays

	Prévu	Niveau de réalisation des indicateurs			
		Non réalisé (0%)	Partiellement (>0 ou =75%)	Quasi totalement (>75% mais <100%)	Totalement (= ou >100%)
<b>Burkina Faso</b>					
Résultat 1	2	0	0	1	1
Résultat 2	2	0	0	2	0
Résultat 3	3	0	0	1	2
Total	7	0	0	4	3
<b>Mali</b>					
Résultat 1	2	0	0	0	2
Résultat 2	2	0	0	0	2
Résultat 3	3	0	0	2	1
Total	7	0	0	2	5
<b>Niger</b>					
Résultat 1	2	0	0	0	2
Résultat 2	2	0	0	0	2
Résultat 3	3	0	1	1	1
Total	7	0	1	1	5

Au Burkina Faso, le niveau de réalisation des produits du résultat 1 est moyen car sur les 2 produits attendus 1 a été réalisé totalement et l'autre a été réalisé quasi totalement. Le niveau de réalisation des produits du résultat 2 est de 100% car les 2 produits attendus ont tous été réalisés. Le niveau de réalisation des produits du résultat 3 est quant à lui moyen car sur les 3 produits attendus 1 a été réalisé totalement et 2 l'ont été quasi totalement.

Au Mali, le niveau de réalisation des produits des résultats 1 et 2 est de 100% car les deux produits prévus ont été livrés totalement. Le résultat 3 est quant à lui intermédiaire car sur un total de trois produits, 1 a été réalisé totalement et les 2 autres l'ont été quasi totalement.

Au Niger, le niveau de réalisation des produits des résultats 1 et 2 est parfait car l'ensemble des produits attendus ont tous été réalisés totalement. Le niveau de réalisation des produits du résultat 3 est quant à lui légèrement en deçà de la moyenne car sur les 3 produits attendus 1 a été réalisé totalement, 1 quasi totalement (« l'alimentation et la protection sanitaire du bétail sont renforcées ») et 1 partiellement (« Des infrastructures communautaires en lien avec la transhumance sont réalisées et/ou réhabilitées »).

## Annexe 15 : Niveau de réalisation des indicateurs de produits par résultat

	Prévu	Niveau de réalisation des indicateurs			
		0% de la cible atteint	Cible partiellement atteinte (>0 ou =75%)	Cible totalement atteinte (>75% mais <100%)	Cible quasi totalement atteinte (= ou >100%)
<b>Burkina Faso</b>					
Résultat 1	2	0	0	1	1
Produit 1.1	1	0	0	0	1
Produit 1.2	1	0	0	1	0
Résultat 2	2	0	0	2	0
Produit 2.1.	1	0	0	1	0
Produit 2.2.	1	0	0	1	0
Résultat 3	3	0	0	3	0
Produit 3.1.	1	0	0	1	0
Produit 3.2.	1	0	0	1	0
Produit 3.3.	1	0	0	1	0
Total	7			6	1
<b>Mali</b>					
Résultat 1	2	0	1	0	1
Produit 1.1	1	0	1	0	0
Produit 1.2	1	0	0	0	1
Résultat 2	2	0	1	0	1
Produit 2.1.	1	0	0	0	1
Produit 2.2.	1	0	1	0	0
Résultat 3	3	0	2	0	1
Produit 3.1.	1	0	1	0	0
Produit 3.2.	1	0	0	0	1
Produit 3.3.	1	0	1	0	0
Total	7	0	4	0	3
<b>Niger</b>					
Résultat 1	2	0	0	0	2
Produit 1.1	1	0	0	0	1
Produit 1.2	1	0	0	0	1
Résultat 2	2	0	0	0	2
Produit 2.1.	1	0	0	0	1
Produit 2.2.	1	0	0	0	1
Résultat 3	3	0	1	1	1
Produit 3.1.	1	0	1	0	0
Produit 3.2.	1	0	0	1	0
Produit 3.3.	1	0	0	0	1

Total	7	0	1	1	5

Au Burkina Faso, le niveau de réalisation des indicateurs des produits du résultat 1 est moyen car 1 cible a été totalement atteinte et la seconde l'a été quasi totalement. Le niveau de réalisation des indicateurs des produits du résultat 2 est également moyen car les cibles visées ont été quasi totalement atteintes. Le niveau de réalisation des indicateurs des produits du résultat 3 est tout aussi moyen car toutes les 3 cibles visées ont été quasi totalement atteintes.

Au Mali, le niveau de réalisation des indicateurs des produits des résultats 1 et 2 est médiocre car dans les deux cas, bien que 1 cible ait été atteinte totalement, la seconde ne l'a été que partiellement. Le niveau de réalisation des indicateurs des produits du résultat 3 est quant à lui moyen car sur 3 cibles, seule 1 a été atteinte totalement, les 2 ne l'ayant été que partiellement.

Au Niger, le niveau de réalisation des indicateurs des produits des résultats 1 et 2 est de total car toutes les cibles ont été atteintes dans les deux cas. Le niveau de réalisation des indicateurs des produits du résultat 3 est quant à lui moyen car 1 cible a été atteinte totalement, 1 l'a été quasi totalement, 1 l'a été partiellement.